



Rapport annuel 2006

GBL

Groupe Bruxelles Lambert

L'objectif poursuivi par GBL est la création de valeur à moyen terme pour ses actionnaires. Dans ce but, GBL s'efforce de faire vivre et croître un portefeuille de participations orienté pour l'essentiel sur un petit nombre de sociétés auprès desquelles elle peut jouer son rôle d'actionnaire professionnel. Ce portefeuille est amené à évoluer dans le temps en fonction de la vie des sociétés et des opportunités de marché. La société investit dans des sociétés offrant un potentiel de création de valeur pour l'actionnaire et cède les investissements dont il est jugé qu'ils sont arrivés à maturité.

GBL mène une politique de distribution visant à respecter l'équilibre entre un rendement attractif pour l'actionnaire et une appréciation de la valeur du titre.

Sommaire

Rapport de gestion

Responsables du document et contrôleur légal des comptes	2
Message aux actionnaires	3
Informations financières sélectionnées	4
Données boursières	4
Portefeuille et actif net ajusté	6
Données consolidées IFRS	8
Aperçu des activités	13
Facteurs de risque	13
Total	14
Suez	18
Lafarge	22
Imerys	26
Pernod Ricard	30
Bertelsmann	34
Participations diverses	35
Comptes au 31 décembre 2006	37
Etats financiers consolidés	38
Bilan abrégé et compte de résultats sociaux	62
Politique de distribution des dividendes	64
Données historiques	65
Gouvernance d'entreprise	70
Informations concernant la société	88
Résolutions proposées aux actionnaires	91
Annexe – Mandats des Administrateurs de 2002 à 2006	94
Glossaire	107
Pour plus d'informations	Avant-dernière couverture

Pour obtenir des renseignements sur GBL, veuillez vous adresser à :
Carine Dumasy – Tél. : +32-2-289.17.17 – Fax : +32-2- 289.17.37
e-mail : cdumasy@gbl.be
Site Internet : <http://www.gbl.be>

Dit jaarverslag is ook verkrijgbaar in het Nederlands
This annual report is also available in English

Responsables du document et contrôleur légal des comptes

Responsables du document

Baron Frère, Président, Administrateur-Délégué et CEO
La Peupleraie
Allée des Peupliers 17
B-6280 Gerpinnes

Gérald Frère, Administrateur-Délégué
La Bierlaire
Rue de la Bierlaire 1
B-6280 Gerpinnes

Thierry de Rudder, Administrateur-Délégué
Avenue des Erables 31
B-1640 Rhode-Saint-Genèse

Attestation

“A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité. Elles ne comportent pas d’omission de nature à en altérer la portée.”

Thierry de Rudder
Administrateur-Délégué

Gérald Frère
Administrateur-Délégué

Baron Frère
Président, Administrateur-Délégué et CEO

Contrôleur légal des comptes

Deloitte Reviseurs d’Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer
Avenue Louise 240
B-1050 Bruxelles

Message aux actionnaires

Mesdames, Messieurs,

L'économie mondiale a continué à croître à un rythme soutenu en 2006, tirée à nouveau par les pays d'Asie et notamment la Chine alors que l'activité aux Etats-Unis donnait des signes de ralentissement et que la croissance européenne retrouvait un peu de tonus.

L'inflation reste globalement assez contenue nonobstant la pression des prix de l'énergie. L'importance des liquidités dans le système et le crédit "facile" expliquent sans doute le niveau de valorisation élevé atteint par certains actifs notamment dans la finance, l'art ou l'immobilier. Dans ce contexte, les banques centrales ont progressivement resserré leurs politiques monétaires, entraînant un renchérissement du loyer de l'argent, lequel reste cependant à des taux historiquement bas.

L'action menée par GBL ces deux dernières années, et en particulier en 2006, confirme bien son métier d'investisseur professionnel, accompagnant ses participations jusqu'à leur maturité et redéployant progressivement ses capitaux dans de nouveaux investissements à caractère industriel.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, GBL a cédé pour EUR 4,5 milliards son intérêt de 25,1 % dans Bertelsmann, répondant par là au souhait de la famille Mohn de maintenir à la société sa qualité de groupe privé plutôt que de l'introduire en bourse.

Cette participation était le fruit d'une longue évolution qui avait commencé avec un investissement dans Audiofina dans les années 70. Elle avait fait l'objet de nombreux partenariats et s'était progressivement métamorphosée avec la création successive de la CLT, de CLT-UFA, puis de RTL Group avant d'être consolidée dans Bertelsmann il y a 5 ans.

Ces étapes qui ont conduit à la création de l'un des fleurons du secteur média européen ont été largement créatrices de valeur.

GBL a dégagé une plus-value de EUR 2.378 millions sur cette cession dans ses comptes de l'exercice.

GBL a investi depuis deux ans un montant supérieur au produit de la cession de Bertelsmann à la fois pour consolider sa position dans Suez et pour initier de nouveaux partenariats pour l'avenir avec Lafarge et Pernod Ricard.

GBL détient aujourd'hui 9,6 % de Suez (à comparer à 7,1 % début 2005). L'accroissement de son intérêt et la progression du cours font que le groupe aura ajouté près de EUR 2 milliards en valeur de marché à cette participation. GBL consolide ainsi sa position de premier actionnaire, soutenant une stratégie industrielle définie avec le management et le Conseil d'Administration de la société.

Au-delà du projet de fusion avec Gaz de France qui reste sa priorité stratégique, Suez continue à se développer avec vigueur dans tous ses métiers et présente un excellent bulletin de santé. Son potentiel demeure remarquable et ses bons résultats devraient permettre la poursuite d'une politique de distribution généreuse.

L'investissement dans Lafarge a débuté à la fin 2005 et s'est poursuivi en 2006 et 2007. GBL possède aujourd'hui 16,1 % du capital et 15 % des droits de vote du premier groupe cimentier mondial.

Son entrée au capital a coïncidé avec la prise de fonction du nouveau Directeur Général, Bruno Lafont, qui a déjà imprimé sa marque sur la société en initiant, en particulier, le rachat des minoritaires de Lafarge North America et, plus récemment, la cession de Lafarge Toiture. Compte tenu de cette évolution, des bons résultats enregistrés pour 2006 et du plan Excellence 2008 annoncé par le management, l'avenir du groupe paraît prometteur.

L'intérêt de 5 % constitué en Pernod Ricard est plus récent, puisque initié au second semestre 2006. Il consiste en une prise de participation amicale aux côtés de la famille Ricard dans une très belle société dont la performance de ces dernières années a été remarquable et dont les perspectives sont attractives.

Total reste l'un des piliers du portefeuille et dégage à nouveau de brillants résultats en 2006, portés par un niveau élevé des prix du brut.

Les qualités intrinsèques du groupe et de son management devraient permettre à Total de continuer à se développer et à maintenir sa place parmi les grands tout en faisant face à des conditions plus difficiles affectant le secteur, notamment au niveau des coûts et de l'accès aux réserves.

Enfin, la performance opérationnelle d'Imerys témoigne, une fois de plus, des compétences de ses gestionnaires. Les mesures industrielles, prises à la fois sur une base conjoncturelle et de façon plus structurelle, permettent de conforter le compte de résultats dans l'immédiat tout en pérennisant le modèle de développement rentable des dix dernières années.

Au-delà de son portefeuille de participations dans de grands groupes cotés, GBL investit dans le "private equity" par le biais de deux fonds dont il est un actionnaire important. Ainsi, GBL s'est engagé à souscrire à Ergon Capital Partners II (ECP II), successeur du fonds Ergon Capital Partners (ECP) co-créé en 2005 avec Parcom Ventures (groupe ING) autour d'une jeune équipe d'entrepreneurs. ECP II sera doté de moyens propres de EUR 350 millions.

Par ailleurs, GBL investira jusqu'à EUR 150 millions dans Sagard II qui prend le relais de Sagard, premier fonds lancé sous le leadership de la famille Desmarais et auquel il participe depuis 2002.

La poursuite de la stratégie d'investissement de GBL réclame des moyens importants. Pour l'heure, le groupe peut compter sur des liquidités d'environ EUR 1,5 milliard et son accès au crédit dans les limites cependant d'un levier financier très conservateur.

Les cash earnings de la société sont solides, les revenus des nouvelles participations prenant le relais du dividende contractuel payé par Bertelsmann. Ils permettent d'envisager la poursuite d'une politique dividendaire assurant la croissance régulière de la rémunération de ses actionnaires. GBL proposera à la prochaine Assemblée Générale un accroissement supérieur à 10 % du dividende par action pour le porter à EUR 1,90 brut.

Baron Frère

Le 6 mars 2007

Informations financières sélectionnées

I. Données boursières

1. L'action GBL en Bourse

en EUR	2006	2005	2004	2003	2002
Cours de bourse					
A la clôture	91,05	82,85	59,90	44,67	39,01
Maximum	93,95	83,55	59,95	45,00	64,85
Minimum	73,75	59,80	44,50	29,32	33,10
Moyen annuel	86,00	73,46	52,49	39,11	50,91
Dividende					
Dividende brut	1,90	1,72	1,60	1,49	1,42
Dividende net	1,43	1,29	1,20	1,12	1,07
Dividende net VVPR	1,62	1,46	1,36	1,27	1,21
Ratios boursiers (en %)					
Dividende/cours moyen	2,2	2,3	3,0	3,8	2,8
Return annuel brut	12,0	41,0	37,4	18,1	(31,7)
Nombre d'actions au 31 décembre					
Emises	147.167.666	138.300.053	138.300.053	138.300.053	138.300.053
Propres	5.272.701	5.382.726	6.134.556	6.313.032	5.647.376
Capitalisation boursière (en EUR millions)	13.399,6	11.458,2	8.284,2	6.177,9	5.395,1
Variation (en %)	+ 16,9	+ 38,3	+ 34,1	+ 14,5	- 33,9

2. Indicateurs boursiers

GBL est coté sur la place d'Euronext Brussels et est repris dans les indices BEL 20 et Euronext 100, représentatif du marché boursier unifié regroupant les places de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne.

	2006	2005	2004	2003	2002
Montants traités (en EUR milliards)	5,3	3,2	1,8	1,2	1,7
Nombre de titres traités (en EUR milliers)	62.390	43.200	35.167	30.343	34.412
Nombre moyen de titres traités par jour	244.665	168.092	135.780	118.991	134.948
Capital négocié en bourse (en %)	43,3	31,2	25,4	21,9	24,9
Vélocité sur flottant (en %)	90,0	65,6	53,6	45,9	51,7
Poids dans le BEL 20 (en %)	4,8	5,4	4,3	4,4	4,6
Place dans le BEL 20	7	7	10	10	8
Poids dans l'Euronext 100 (en %)	0,6	0,7	0,6	0,5	0,5
Place dans l'Euronext 100	46	45	48	57	56

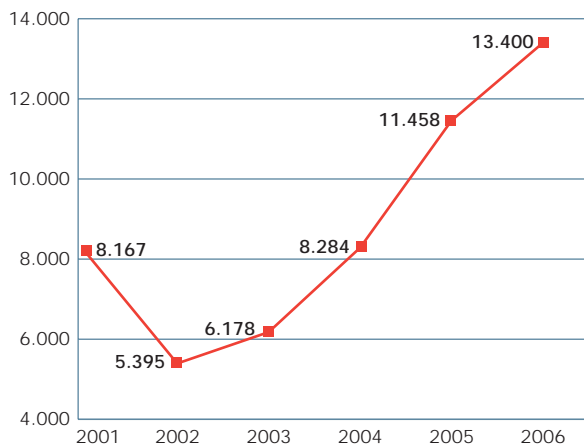
Cours de bourse de GBL (2/1/2002 = 100)



Cours de bourse de GBL et valeur du BEL 20 et du CAC 40 (2/1/2002 = 100)



Capitalisation boursière de GBL (en EUR millions)



Calendrier financier 2007 - 2008

Assemblée Générale Ordinaire 2007	24 avril 2007
Paiement du coupon n° 8	25 avril 2007
Publication des résultats au 31 mars 2007	3 mai 2007
Publication des résultats semestriels	début août 2007
Publication des résultats au 30 septembre 2007	6 novembre 2007
Publication des résultats annuels 2007	mars 2008
Assemblée Générale Ordinaire 2008 (soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007)	8 avril 2008

3. Informations pour l'actionnaire

Dividende

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 24 avril 2007 d'approuver la répartition bénéficiaire relative à l'exercice 2006, soit un dividende brut de EUR 1,90 par action GBL en progression de 10,5 % par rapport au montant de EUR 1,72 octroyé pour l'exercice précédent, équivalent à :

- EUR 1,425 net par action
- EUR 1,615 net par action, présentée avec un strip VVPR.

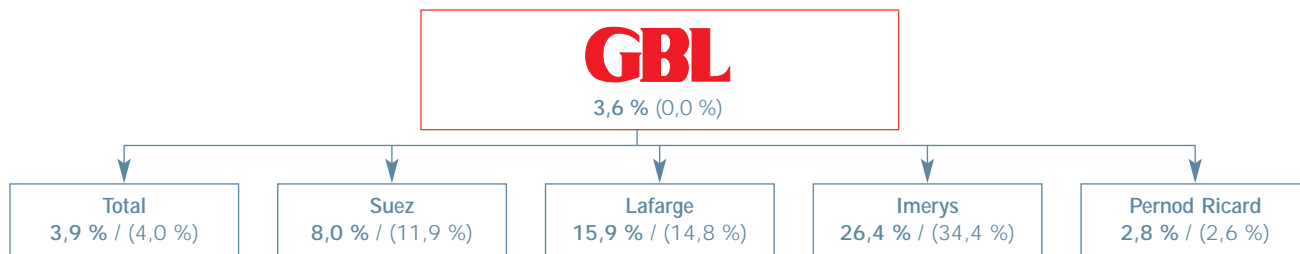
Compte tenu du nombre de titres donnant droit au dividende (147.167.666), la distribution totale de l'exercice s'élève à EUR 280 millions.

Ce dividende net sera payable à partir du 25 avril 2007 soit par virement aux actionnaires inscrits en nom, soit contre remise du coupon n° 8 détaché des actions (et le cas échéant des strips VVPR) aux guichets des banques et institutions financières belges agréées, le service financier étant assuré par la banque ING Belgique.

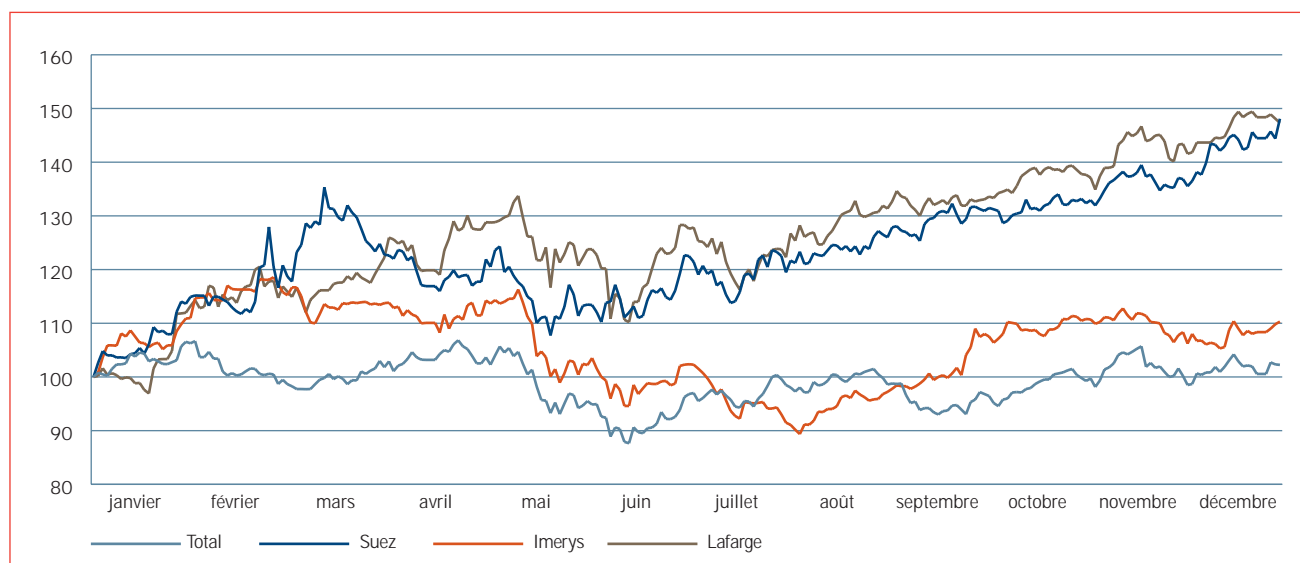
II. Portefeuille et actif net ajusté

1. Organigramme au 31 décembre 2006

% en capital / (% en droits de vote)



2. Evolution du cours de bourse des participations en 2006



3. Principes de valorisation de l'actif net ajusté et publication

L'actif net ajusté de l'action GBL est une référence conventionnelle obtenue en ajoutant au cash net du groupe les participations constituant des immobilisations financières valorisées selon les principes suivants :

- le cours de bourse pour les sociétés cotées ;
- la quote-part dans les fonds propres pour les sociétés non cotées et mises en équivalence ;
- la valeur comptable pour les sociétés non cotées et non consolidées et non mises en équivalence.

L'actif net ajusté détaillant le portefeuille est communiqué trimestriellement. La valeur par action est en outre publiée hebdomadairement sur le site Internet de GBL (<http://www.gbl.be>) et le calcul de cette dernière se base sur les mêmes critères que ceux appliqués dans la détermination de l'actif net ajusté trimestriel. Cependant, certains événements mineurs intervenus depuis le dernier arrêté comptable peuvent éventuellement ne pas être pris en compte dans la valeur communiquée chaque semaine. L'effet combiné de l'ensemble de ces éléments n'excédera pas 2 % de l'actif net ajusté.

4. Décomposition de l'actif net ajusté au 31 décembre 2005 et 2006

L'évolution de l'actif net ajusté constitue, au même titre que celle du résultat de GBL, un critère important d'appréciation de la performance du groupe.

Au 31 décembre 2006, l'actif net ajusté s'élève à EUR 16.763 millions, soit EUR 113,91 par action, à comparer à respectivement EUR 11.110 millions et EUR 80,33 à la fin de l'exercice précédent.

Le tableau ci-après détaille les composantes de l'actif net ajusté de GBL.

	31 décembre 2006				31 décembre 2005			
	Portefeuille	Cours de bourse		%	Portefeuille	Cours de bourse		%
% en capital	en EUR	en EUR millions	% en capital		en EUR	en EUR millions		
Total	3,9	54,65	5.134	30,6	3,8	53,05	4.984	44,9
Suez	8,0	39,23	3.990	23,8	7,3	26,30	2.418	21,8
Bertelsmann	-	-	-	-	25,1	-	2.090	18,8
Lafarge	15,9	112,70	3.170	18,9	3,4	76,00	450	4,1
Imerys	26,4	67,40	1.129	6,7	26,2	61,10	1.023	9,2
Pernod Ricard	2,8	145,00	446	2,7	-	-	-	-
Autres participations			258	1,6			89	0,7
Portefeuille			14.127	84,3			11.054	99,5
Cash net/trading/ actions propres			2.636	15,7			56	0,5
Actif net ajusté			16.763	100,0			11.110	100,0
Nombre de titres								138.300.053

Le portefeuille de GBL s'est étoffé courant de cette année 2006 et a augmenté de EUR 3.073 millions, soit 27,8 % de croissance par rapport à la situation fin décembre 2005.

Au cours du mois de mai, **Total** a réalisé le spin-off d'Arkema. Cet apport-scission s'est traduit par la distribution aux actionnaires de Total d'une action Arkema pour 10 actions Total détenues. La participation résultante de 3,9 % d'Arkema représente EUR 91 millions dans l'actif net ajusté fin 2006 (repris au niveau des autres participations). GBL détient, fin 2006, 3,9 % de Total en capital et 4,0 % en droits de vote. En effet, suite à une restructuration interne fin 2006, les titres détenus par GBL ont perdu leur double droit de vote, qualité qu'ils retrouveront au bout de 2 ans. Total représente 31 % de l'actif net ajusté fin 2006 (EUR 5.134 millions). La valorisation de Total dans le portefeuille est en légère hausse d'une clôture à l'autre, reflétant l'évolution boursière positive du titre entre ces dates, nonobstant l'effet du spin-off d'Arkema.

Avec l'acquisition au premier semestre de 9,8 millions de titres **Suez** pour EUR 296 millions, GBL a porté sa participation de 7,3 % fin 2005 à 8,0 % fin 2006. Cet investissement et l'appréciation du cours de Suez de 49,2 % expliquent le poids accru de Suez (EUR 3.990 millions - 23,8 %) dans l'actif net ajusté au 31 décembre 2006. Début 2007, GBL a poursuivi ses achats (EUR 798 millions) et conforte encore sa position dans Suez à 9,6 % en capital (13,4 % en droits de vote).

Bertelsmann a été cédé pour EUR 4,5 milliards au courant de l'été 2006, entraînant une augmentation de EUR 2.410 millions au niveau de l'actif net ajusté. Il convient en effet de rappeler que cette participation était reprise dans l'actif net ajusté pour la quote-part de GBL (25,1 %) dans les fonds propres de la société (EUR 2.090 millions).

GBL était déjà actionnaire de **Lafarge** à hauteur de 3,4 % à fin 2005. Elle a poursuivi sa politique d'investissement en 2006 et y a consacré EUR 2,1 milliards, atteignant ainsi le seuil des 15 % dans le capital de ce groupe. Compte tenu de l'évolution favorable du cours (+ 48,3 %) qui passe de EUR 76,00 à EUR 112,70, cette participation atteint une valeur de marché de EUR 3.170 millions.

La contribution d'**Imerys** à l'actif net ajusté de GBL augmente de EUR 106 millions, reflétant l'appréciation de 10,3 % du cours de l'action Imerys durant l'exercice. La participation au capital est stable à 26,4 % mais GBL a retrouvé ses droits de vote double et détient ainsi 34,4 % des droits de vote d'Imerys.

Le portefeuille de GBL à fin 2006 recèle également un intérêt de 2,8 % dans le capital de **Pernod Ricard** acquis au dernier trimestre pour EUR 428 millions et valant au 31 décembre EUR 446 millions. Cet intérêt a été porté à 5,1 % au cours du mois de janvier 2007.

L'investissement en "private equity" (repris au niveau des autres participations) s'élève à EUR 165 millions fin 2006 contre EUR 88 millions un an auparavant.

La trésorerie à fin 2006 s'établit à EUR 2,6 milliards. Elle prend en compte, outre l'effet des cash earnings et de la répartition bénéficiaire de GBL, le montant de la cession de Bertelsmann (EUR 4,5 milliards), le produit net de l'augmentation de capital lancée en avril 2006 (EUR 703 millions) ainsi que les investissements de EUR 2,9 milliards consentis sur le portefeuille.

5. Actif net ajusté sur 5 ans

en EUR millions	2006	2005	2004	2003	2002
Actif net ajusté à la clôture	16.763,2	11.110,3	8.889,2	7.528,1	7.040,5
Portefeuille	14.127,1	11.054,6	8.164,0	7.051,6	6.686,1
Cash net/trading/actions propres	2.636,1	55,7	725,2	476,5	354,4
<i>dont actions propres</i>	445,3	427,9	337,3	267,6	212,5
Variation d'une année à l'autre (en %)	+ 50,9	+ 25,0	+ 18,1	+ 6,9	- 24,9
en EUR					
Actif net ajusté par action	113,91	80,33	64,27	54,43	50,91
Cours de bourse	91,05	82,85	59,90	44,67	39,01

III. Données consolidées IFRS

GBL enregistre au 31 décembre 2006 un résultat net de EUR 2.883 millions (EUR 20,76 par action) contre EUR 523 millions (EUR 3,94 par action) sur la même période en 2005. Cette progression significative reflète principalement la plus-value réalisée au premier semestre sur la cession de la participation de 25,1 % dans Bertelsmann, à savoir EUR 2.378 millions.

Hormis l'effet positif de la vente de Bertelsmann, le résultat de GBL est marqué par l'évolution positive des cash earnings qui augmentent de EUR 324 millions à EUR 441 millions en 2006, soit une progression de 36 %. Celle-ci traduit principalement la hausse des dividendes en provenance de nos participations ainsi que l'accroissement des revenus de trésorerie bénéficiant de la cession de Bertelsmann pour les EUR 4,5 milliards encaissés début juillet 2006.

1. Chiffres-clés

en EUR millions	2006	2005	2004	2003	2002
Résultat consolidé					
Cash earnings	440,5	323,7	327,9	284,4	302,4
Mark to market et autres non cash	22,2	(4,9)	(16,8)	(29,4)	(14,5)
Entreprises associées	179,7	342,8	386,3	132,5	(362,7)
Eliminations et plus-values	2.240,9	(138,6)	(103,4)	(177,1)	(163,0)
Résultat consolidé de la période	2.883,3	523,0	594,0	210,4	(237,8)
Distribution totale	279,6	237,9	221,3	206,1	196,4
Bilan consolidé					
Actif					
Actifs non courants	13.496,0	10.533,6	7.543,1	6.777,6	6.646,5
Actifs courants	2.737,2	123,6	411,4	594,2	964,6
Passif					
Capitaux propres	15.682,0	10.159,7	7.911,6	6.966,4	6.772,3
Passifs non courants	434,6	437,6	22,5	24,4	359,9
Passifs courants	116,6	59,9	20,4	381,0	478,9
Nombre d'actions à la clôture ⁽¹⁾					
De base	138.864.253	132.761.384	132.069.978	132.257.409	132.891.094
Dilué	139.114.418	133.121.574	133.181.998	135.851.260	138.906.866
Pay-out (en %)					
Dividende/cash earnings	63,5	73,5	67,5	72,5	64,9
Dividende/résultat consolidé	9,2	43,7	35,6	93,7	(79,3)
Résultat consolidé par action	20,76	3,94	4,50	1,59	(1,79)
Cash earnings consolidé par action	3,17	2,44	2,48	2,15	2,28
(1) Le calcul du nombre d'actions de base et dilué est détaillé en page 58					

2. Analyse économique du résultat consolidé

Le tableau repris dans cette analyse a pour objectif de permettre de mieux visualiser les différents éléments constitutifs du résultat consolidé de GBL établi en respect des IFRS. Les éléments composant les différentes colonnes sont décrits dans le glossaire.

en EUR millions	2006					2005	2004
	Cash earnings	Mark to market et autres non cash	Entreprises associées	Eliminations et plus-values	Consolidé	Consolidé	Consolidé
Résultat net des entreprises associées	-	-	131,7	(61,0)	70,7	83,2	62,5
Résultat sur activités abandonnées	-	-	48,0	2.439,0	2.487,0	259,6	323,8
Dividendes nets de participations	406,0	-	-	(148,8)	257,2	169,3	186,0
Produits et charges d'intérêts	41,7	(3,5)	-	-	38,2	1,2	3,7
Autres produits et charges financiers	13,4	15,1	-	-	28,5	21,5	1,8
Autres produits et charges d'exploitation	(29,8)	1,2	-	-	(28,6)	(19,0)	(18,6)
Résultat sur cessions et dépréciations d'actifs non courants	-	-	-	11,7	11,7	6,5	37,5
Impôts	9,2	9,4	-	-	18,6	0,7	(2,7)
Résultat consolidé de la période	440,5	22,2	179,7	2.240,9	2.883,3	523,0	594,0

A. Cash earnings (EUR 441 millions en 2006 contre EUR 324 millions en 2005)

L'augmentation de EUR 117 millions au niveau des cash earnings (+ 36 %), est liée à la combinaison de plusieurs facteurs.

Au niveau des participations, l'entrée dans le capital de Lafarge à partir d'octobre 2005 et son renforcement courant 2006 ont permis à GBL d'engranger EUR 39 millions de dividendes pour la première fois en 2006.

Les investissements en Suez en 2005 et la croissance du dividende unitaire perçu (+ 25 %) ont, quant à eux, porté la contribution de Suez à EUR 78 millions, soit une croissance de EUR 29 millions par rapport à 2005.

La participation de GBL dans Total étant restée inchangée en 2006, l'augmentation des dividendes en provenance de cette dernière, atteignant EUR 139 millions, provient de la hausse de 16 % du dividende payé par Total sous forme d'un solde et d'un acompte d'un montant identique. Les dividendes de Bertelsmann et d'Imerys totalisent EUR 148 millions en 2006, soit une progression de EUR 3 millions due à la croissance du dividende unitaire perçu d'Imerys.

Dividendes nets de participations en EUR millions	2006	2005	2004
Total	138,9	119,8	141,6
Bertelsmann	120,0	120,0	120,0
Suez	78,2	49,3	43,8
Lafarge	38,8	-	-
Imerys	27,6	25,1	20,9
Autres	2,5	0,2	0,6
Total	406,0	314,4	326,9

Au niveau des produits et charges d'intérêts, GBL a dégagé un bénéfice sur l'année de EUR 42 millions. En effet, au cours du premier semestre, GBL a fait largement usage de ses lignes de crédit ainsi que des fonds récoltés lors de l'augmentation de capital de EUR 703 millions pour financer ses investissements dans Lafarge et Suez. Par contre la trésorerie de EUR 4,5 milliards, encaissée début juillet sur la vente de Bertelsmann et partiellement utilisée pour poursuivre les investissements de GBL en Lafarge et Pernod Ricard, a contribué de manière positive au résultat financier dégagé courant du second semestre.

La baisse des autres produits et charges financiers par rapport à 2005 s'explique essentiellement par la moindre activité en trading sur titres, partiellement compensée par des activités en produits dérivés, et par les charges financières liées aux opérations d'investissement et d'augmentation de capital.

En 2006, GBL a également perçu une récupération de précompte mobilier sur les dividendes étrangers (notamment Suez et Total) pour EUR 9 millions.

B. Mark to market et autres non cash (EUR 22 millions en 2006 contre EUR - 5 millions en 2005)

en EUR millions	2006	2005	2004
Produits et charges d'intérêts	(3,5)	(2,2)	(2,5)
Autres produits et charges financiers	15,1	(2,5)	(10,7)
Autres produits et charges d'exploitation	1,2	(0,9)	(0,9)
Impôts	9,4	0,7	(2,7)
Total	22,2	(4,9)	(16,8)

Les variations de juste valeur d'instruments financiers optionnels (swap de taux et calls Total, Arkema et puts Lafarge) contribuent à concurrence de EUR 15 millions au niveau de la rubrique des "Autres produits et charges financiers". Par ailleurs, l'élimination du dividende sur actions propres (EUR - 9 millions) y contrebalance, en application des IFRS, l'extourne des frais liés à l'augmentation de capital de GBL (EUR 6 millions) et aux acquisitions en portefeuille en 2006 (EUR 3 millions).

Outre les EUR 9 millions de récupération fiscale perçue en 2006 (en cash earnings), la variation de la rubrique "Impôts" en mark to market provient de la reconnaissance d'une créance complémentaire (EUR 9 millions) vis-à-vis de l'Administration fiscale dont le montant a été encaissé en janvier 2007.

C. Imerys – Ergon Capital Partners (ECP) (EUR 71 millions en 2006 contre EUR 83 millions en 2005)

Quote-part dans le résultat net des entreprises associées en EUR millions	2006	2005	2004
Imerys	49,5	81,8	62,5
ECP	21,2	1,4	-
Total	70,7	83,2	62,5

Imerys

Sur base des informations publiées par Imerys en respect des IFRS, le chiffre d'affaires 2006 s'élève à EUR 3.288 millions, en hausse de 8,0 % par rapport à la même période en 2005.

Pour la seconde année consécutive, Imerys a été confronté à une forte inflation de ses coûts variables (principalement l'énergie). Dans ce contexte, le résultat opérationnel courant atteint EUR 459 millions en hausse de 5,7 %. Cette croissance s'explique par la contribution des acquisitions de l'exercice (nettes de cessions) et l'impact négatif des devises. A périmètre et change comparables, la progression du résultat opérationnel courant est de EUR 11 millions, la hausse du couple prix/mix produits ayant permis de compenser l'inflation des coûts externes et l'impact négatif des volumes.

Le résultat net, part du groupe, s'établit à EUR 187 millions contre EUR 309 millions. Ce résultat prend en compte un montant net d'impôts de EUR - 121 millions d'autres produits et charges sans impact sur les cash-flows provenant :

- des provisions pour dépréciations d'actifs industriels, réhabilitation de sites et charges de restructuration liées à l'important programme de réorganisation de la production de kaolin en Grande-Bretagne, pour un montant global de EUR - 86 millions ;
- des autres charges pour un montant de EUR - 46 millions liées à des dépréciations d'actifs et à des actions de réductions des coûts engagées dans l'ensemble du groupe ;
- des cessions d'actifs non industriels pour un montant de EUR 11 millions.

La contribution d'Imerys au résultat 2006 de GBL s'élève à EUR 50 millions contre EUR 82 millions en 2005.

ECP

Tenant compte de la participation de GBL à concurrence de 43 % dans ECP, cette dernière contribue pour EUR 21 millions au résultat de GBL. Au cours de l'année 2006, ECP a poursuivi sa politique d'investissements en élargissant son portefeuille de trois actifs supplémentaires, à savoir King Benelux, La Gardenia et Seves pour un montant total de EUR 99 millions.

Au 31 décembre 2006, le portefeuille d'actifs valorisé à la juste valeur dégage une plus-value latente de EUR 13 millions en quote-part GBL. Le solde de la contribution d'ECP se compose principalement de la plus-value réalisée suite à la cession partielle de Stroili au cours du troisième trimestre 2006.

La société de "private equity" ECP II, successeur de ECP I, créée fin décembre 2006 n'a pas contribué au résultat de GBL.

Bertelsmann

Il est à noter que cette participation a été consolidée par mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2006. En tant qu'entreprise associée, Bertelsmann contribue à hauteur de EUR 109 millions sur les EUR 180 millions (Imerys et ECP compris). Suite à la cession de cette participation, la quote-part de GBL dans le résultat net (EUR 61 millions) et la partie privilégiée du dividende perçu (EUR 48 millions) de Bertelsmann ont été reclassées distinctement sous "Résultat sur activités abandonnées" au même niveau que la plus-value réalisée de EUR 2.378 millions.

D. Résultat sur activités abandonnées – Vente de Bertelsmann (EUR 2.487 millions en 2006 contre EUR 260 millions en 2005)

Fin mai, les groupes GBL et Bertelsmann ont conclu un accord de principe portant sur la cession au groupe allemand des 25,1 % détenus par GBL pour un prix de EUR 4,5 milliards. GBL a encaissé le produit de la vente début juillet 2006 et a dégagé sur cette opération une plus-value nette de EUR 2.378 millions.

La quote-part de GBL dans le résultat net de Bertelsmann jusqu'à sa cession s'élève à EUR 61 millions en 2006. En outre, Bertelsmann a payé, pour la dernière fois, un dividende de EUR 120 millions repris dans les cash earnings. En consolidé, la partie ordinaire de ce dividende est éliminée (EUR 72 millions) et seule la partie privilégiée (EUR 48 millions) est maintenue en résultat.

en EUR millions	2006	2005	2004
Plus-value nette	2.378,0	-	-
Quote-part dans le résultat net	61,0	220,9	259,0
Dividende net	48,0	38,7	64,8
Total	2.487,0	259,6	323,8

Aperçu des activités

L'objectif poursuivi par GBL est la création de valeur à moyen terme pour ses actionnaires.

Dans ce but, GBL s'efforce de faire vivre et croître un portefeuille de participations orienté pour l'essentiel sur un petit nombre de sociétés auprès desquelles elle peut jouer son rôle d'actionnaire professionnel. Ces sociétés sont actuellement Total, Suez, Lafarge, Imerys et Pernod Ricard outre d'autres participations diverses en "private equity".

Ce portefeuille est amené à évoluer dans le temps en fonction de la vie des sociétés et des opportunités de marché. La société investit dans des sociétés offrant un potentiel de création de valeur pour l'actionnaire et cède les investissements dont il est jugé qu'ils sont arrivés à maturité.

GBL mène une politique de distribution visant à respecter l'équilibre entre un rendement attractif pour l'actionnaire et une appréciation de la valeur du titre.

Facteurs de risque

Chacune des grandes participations détenues par GBL est exposée à des risques spécifiques qui sont détaillés et analysés dans leurs rapports de gestion et documents d'enregistrement respectifs conformément à la législation en vigueur.

La matérialisation éventuelle de ces risques dans une ou plusieurs des participations peut entraîner une modification de la valeur globale du portefeuille de GBL.

GBL cherche à tempérer ces risques par la diversification de son portefeuille, par l'analyse des investissements et le suivi de ses participations.

Une référence précise des sections relatives à la gestion des risques au niveau des participations disponibles à la vente de GBL est détaillée dans le tableau ci-dessous.

Participations	Pages	Référence (lien)
Total	77-93	http://www.total.com/static/fr/medias/topic768/Total_2005_document_reference.pdf
Suez	9-20	http://www.suez.com/fr/finance/rapport-annuel/2005/document-reference/document-de-reference/
Lafarge	8-9	http://www.lafarge.fr/lafarge/PUBLICATION/20060406/03272006-publication_finance-doc_de_reference_2005-fr.pdf
Imerys	166-178	http://files.imerys.com/Imerys_ra2005_fra/index.htm
Pernod Ricard	159-160	http://www.pernod-ricard.com/medias/resources/static/Rapport%20annuel/RA%202006/RA05-06-Partie-financiere.pdf

Aucune information publique sur les facteurs de risque pour les fonds de "private equity" détenus par GBL n'est disponible. Ces investissements représentent moins de 1 % de l'actif net ajusté.

Participations au 31 décembre 2006

Total	14
Suez	18
Lafarge	22
Imerys	26
Pernod Ricard	30
Bertelsmann	34
Participations diverses	35

Dans les pages suivantes, sont repris pour chaque participation opérationnelle :

- un descriptif des activités, des événements marquants de l'année et des résultats financiers ;
- un tableau de chiffres clés reprenant des données boursières et opérationnelles consolidées propres à chaque société ;
- la contribution au résultat et à l'actif net ajusté de GBL.

Le glossaire reprenant les définitions des mots clés se trouve à la page 107 du rapport annuel.



TOTAL

www.total.com

Communication financière de Total

Jérôme Schmitt

Tél. : +33-1-47.44.58.53

Fax : +33-1-47.44.58.24

Issu des rapprochements successifs des groupes Total, PetroFina et Elf Aquitaine, Total est un groupe pétrolier et gazier de dimension mondiale et un acteur majeur de la Chimie

Activités

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux. Ses activités s'exercent dans plus de 130 pays et couvrent toute la chaîne de l'industrie pétrolière, depuis l'Amont – exploration, développement et production de pétrole et de gaz – jusqu'à l'Aval – raffinage et distribution des produits pétroliers et commerce international de pétrole brut et de produits. Total est également un acteur majeur de la Chimie et est, par ailleurs, engagé dans le développement des énergies renouvelables.

Dans le secteur Amont, les réserves prouvées d'hydrocarbures du groupe établies selon les règles de la SEC assurent à la société quelque 13 années de production au rythme de production actuel. Le groupe, qui s'appuie sur un portefeuille d'actifs diversifié, se distingue par des perspectives de croissance de ses productions parmi les plus fortes de l'industrie grâce à des participations dans de grands projets à coûts techniques compétitifs et sur des blocs prometteurs. Présent dans l'industrie du gaz naturel liquéfié, Total étend également ses activités à des segments de marché connexes comme la distribution de gaz ou la génération d'électricité.

Dans l'Aval, le groupe se positionne comme un leader en Europe et en Afrique. Il gère une capacité de raffinage et assure des ventes de produits raffinés de respectivement 2,7 millions et 3,8 millions de barils par jour. Il détient des participations dans 27 raffineries et exploite un réseau d'environ 16.500 stations-service essentiellement sous les marques Total, Elf et Elan, principalement implantées en Europe et en Afrique.

La Chimie de Total figure parmi les leaders européens ou mondiaux sur la plupart de ses marchés. Elle comporte à la fois des activités pétrochimiques et grands polymères, typiques aux grandes compagnies pétrolières intégrées, et un secteur de chimie de spécialités centré sur les technologies de transformation du caoutchouc et des produits de revêtements.

Événements marquants de 2006

L'année 2006 a été marquée par la persistance de conditions de marché globalement favorables pour l'industrie pétrolière. Les prix du brut affichent, en moyenne, une hausse par rapport à 2005, portés par une demande robuste et un taux d'utilisation des capacités de production toujours élevé. Les marges de raffinage, bien qu'en net retrait par rapport à 2005, sont restées, en moyenne, à un niveau satisfaisant.

Forts de cet environnement, les résultats de Total affichent des niveaux records et ce malgré les pressions sur les coûts des services pétroliers, un relèvement de la fiscalité et la baisse des productions. Dans ce contexte, le groupe continue de tirer parti de la poursuite des programmes de productivité et de rachats d'actions, ces derniers conduisant à une relution de ses bénéfices par action et à une rentabilité des capitaux employés moyens de 26 %, au niveau des meilleurs de l'industrie.

Amont

En 2006, la production d'hydrocarbures de Total a atteint 2,36 millions de bep/j contre 2,49 millions de bep/j en 2005, soit une baisse de 5,3 %. Corrigée des effets prix/périmètre et en excluant l'impact des arrêts consécutifs aux troubles au Nigeria, la production d'hydrocarbures de Total est néanmoins restée stable en 2006 ; les contributions issues de nouveaux champs permettant d'annihiler le déclin ou les arrêts de productions en Mer du Nord.

En exploration, plusieurs découvertes et la poursuite des travaux d'appréciation effectués sur différents permis ont maintenu le niveau des réserves prouvées d'hydrocarbures, établies selon les règles SEC, à 11,12 milliards de bep fin 2006. Selon ces mêmes principes, le taux de renouvellement des réserves prouvées ressort pour le groupe à 102 % en 2006 et sur la période 2004-2006 à 110 % (calculé d'après un Brent stable à 40 \$/b). En outre, le niveau des réserves prouvées et probables de la compagnie s'élèvent à 20,5 milliards de bep à fin 2006, ce qui représente plus de 23 ans de durée de vie au rythme actuel de production.

Aval

Dans le raffinage, le groupe a continué d'investir en vue d'adapter son outil industriel à l'évolution des marchés, notamment le traitement de bruts à haute teneur en soufre. Dans le marketing, Total a poursuivi, sur ses marchés clés l'optimisation de ses réseaux de stations-service et ses projets de développements sélectifs en Chine, au Pakistan, au Cambodge et aux Philippines.

Pour l'ensemble de l'année 2006, les volumes raffinés affichent une hausse de 2 % à 2,5 millions de barils par jour ; le taux d'utilisation des capacités s'établissant à 88 % au même niveau qu'en 2005. Dans le même temps, les ventes de produits raffinés restent stables à 3,8 millions de barils par jour.

Chimie

Le rééquilibrage de la branche Chimie s'est poursuivi en 2006 au travers de l'opération d'apport-scission d'Arkema, entité cotée d'environ EUR 5,6 milliards de chiffre d'affaires regroupant les actifs de la chlorochimie, des polymères de performance et des intermédiaires de Total.

Dans la Pétrochimie, Total a notamment bénéficié du développement rapide de sa plate-forme pétrochimique en Corée du Sud détenue en association à 50 % avec Samsung. Dans les Spécialités, domaine regroupant les activités de résines, d'adhésifs, de Hutchinson et d'Atotech, le groupe a consolidé son positionnement et ses performances par croissances internes et externes ciblées.

Pour l'ensemble du groupe, l'année 2007 devrait bénéficier, selon le management, de la contribution attendue des développements et des mises en production de grands projets dans l'Amont, ainsi que de la montée en puissance de l'hydrocraqueur de distillats à la raffinerie de Normandie. Entre 2006 et 2010, l'objectif de croissance des productions d'hydrocarbures est de plus de 5 % en moyenne par an (dans un scénario de Brent à 60 \$/b en 2007 et de 40 \$/b ensuite) dont une croissance de 6 % dès 2007 (hors effets de périmètre), après prise en compte d'un impact des quotas OPEP estimé à - 1 %. A cet égard, le groupe s'appuiera, dans les prochaines années, sur un programme soutenu d'investissements qui est budgété pour 2007 à EUR 12,8 milliards (hors acquisitions et sur la base d'une parité de 1,25 \$/EUR) et dont l'essentiel (75 %) est dirigé vers l'Amont.

Total confirme son objectif de maintenir un ratio d'endettement aux alentours de 25 à 30 % et de poursuivre une politique de dividende dynamique qui peut être complétée par des rachats d'actions ; sa participation dans Sanofi-Aventis étant valorisée à EUR 12 milliards fin 2006.

Rapport financier

Dans un environnement pétrolier globalement favorable, le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2006 s'établit à EUR 154 milliards, en hausse de 12 % par rapport à son niveau de 2005.

Le résultat opérationnel net ajusté des secteurs d'activité de l'année 2006 progresse de 4 % à EUR 12,4 milliards contre EUR 11,9 milliards en 2005.

En particulier,

- dans l'Amont, le résultat opérationnel net ajusté s'établit à EUR 8,7 milliards, en progression de 8 % par rapport à l'année 2005 (EUR 8,0 milliards). Cette augmentation reflète essentiellement l'effet positif de la hausse du prix de vente moyen des liquides (+ 21 % à 61,8 \$/baril), en ligne avec celle du prix du Brent (+ 19 % à 65,1 \$/baril). Cet effet a néanmoins été atténué par une baisse de 5,3 % des productions d'une année sur l'autre, par la progression des coûts techniques qui s'établissent à 9,9 \$/bep en 2006 contre 8,5 \$/bep en 2005 et par l'augmentation de la fiscalité.
- dans l'Aval, les mesures de productivité ont permis de juguler largement la diminution des marges de raffinage européennes (- 31 % à 28,9 \$/t) ; le résultat opérationnel net ajusté de cette branche s'établissant à EUR 2,8 milliards, en baisse de 5 % par rapport à 2005.
- dans la Chimie, le résultat opérationnel net ajusté s'établit à EUR 0,9 milliard contre EUR 1,0 milliard en 2005 et est impacté par des éléments non-récurrents liés à Arkema.

Le résultat net ajusté, part du groupe, progresse de 5 % en 2006 à EUR 12,6 milliards. Compte tenu des rachats d'actions réalisés par le groupe en 2006 (75,9 millions de titres pour un montant de EUR 4,0 milliards, soit près de 3 % du capital social), le bénéfice net par action ajusté de l'année s'établit à EUR 5,44 et affiche une hausse de 7 %.

Le résultat net, part du groupe, ressort à EUR 11,8 milliards en baisse de 4 % par rapport à 2005. Il s'entend après prise en compte d'éléments d'ajustement pour un montant global négatif de EUR 0,8 milliard (positif de EUR 0,3 milliard en 2005).

En 2006, les investissements bruts du groupe ont crû de 6 % à EUR 11,9 milliards (EUR 11,2 milliards en 2005). Ils se répartissent à raison de quelque 76 % dans l'Amont, 16 % dans l'Aval et 8 % dans la Chimie. Les désinvestissements calculés au prix de cession ont représenté EUR 2,3 milliards. Le cash-flow net du groupe s'établit à EUR 6,5 milliards contre EUR 4,6 milliards en 2005. Le ratio de dettes nettes sur fonds propres est de 34 % à fin 2006, niveau pratiquement équivalent à celui du 31 décembre 2005 (32 %).

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2007, la distribution d'un dividende net de EUR 1,87 par action au titre de l'exercice 2006, en progression de 15 % par rapport à celui de l'année précédente (EUR 1,62). Compte tenu du paiement de l'acompte de EUR 0,87 par action intervenu le 17 novembre 2006, le solde du dividende, soit EUR 1,00 par action, sera payé en numéraire le 18 mai 2007.

Données établies en respect des IFRS

Données boursières ⁽¹⁾

	2006	2005	2004
Nombre d'actions émises	2.425.767.953	2.460.465.184	2.540.060.432
Participation du groupe en capital (en %)	3,9	3,8	3,7
Participation du groupe en droits de vote (en %) ⁽²⁾	4,0	7,0	6,9
Cours de bourse	54,65	53,05	40,17
Capitalisation boursière (en EUR millions)	132.568	130.528	102.047
Résultat net dilué ajusté par action (part du groupe)	5,44	5,08	3,76
Dividende net par action ⁽³⁾	1,87	1,62	1,35

Données opérationnelles ⁽⁴⁾

en EUR millions	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	153.802	137.607	116.842
Résultat opérationnel ajusté des secteurs	25.166	23.408	17.039
Résultat net ajusté	12.585	12.003	9.131
Résultat net (part du groupe)	11.768	12.273	10.868
Investissements industriels	11.852	11.195	8.904
Capitaux propres (part du groupe)	40.321	40.645	31.608
Endettement net	13.220	12.617	9.393
Taux d'endettement (en %)	34,0	32,0	30,7
Réserves d'hydrocarbures (en millions de bep)	11.120	11.106	11.148
Production d'hydrocarbures (en '000 de bep/j)	2.356	2.489	2.585
- liquides (en '000 de b/j)	1.506	1.621	1.695
- gaz (en millions de pieds cubes par jour)	4.674	4.780	4.894
Ventes de produits pétroliers (en '000 de b/j)	3.786	3.792	3.761
Personnel (en unités)	95.070	112.877	111.401

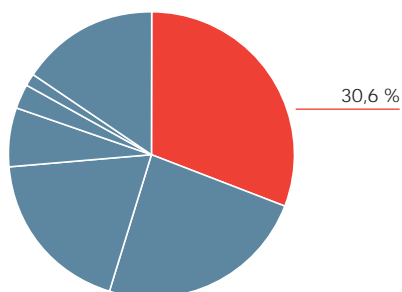
(1) Ajusté rétroactivement pour tenir compte de la division par 4 du nominal intervenue le 18 mai 2006

(2) Sur base du nombre de droits de vote publié par la société au 31 décembre

(3) Attribué au titre de l'exercice sous rubrique

(4) En application des IFRS, les données historiques du compte de résultats, à l'exception du résultat net, ont été recalculées pour exclure la contribution d'Arkema

Quote-part dans l'actif net ajusté de GBL



EUR 5.134 millions
(EUR 4.984 millions en 2005)

Nombre de représentants de GBL dans les organes statutaires en 2006 : 2

Contribution de Total à l'actif net ajusté et au résultat de GBL

La valorisation boursière de la participation de 3,9 % de GBL dans Total à fin 2006 s'élève à EUR 5.134 millions contre EUR 4.984 millions un an plus tôt. Cette progression de EUR 150 millions résulte de l'appréciation de 3 % du cours de bourse de Total d'un exercice à l'autre ; l'action ayant clôturé l'année 2006 à EUR 54,65 par rapport à EUR 53,05 fin 2005.

La quote-part de Total dans l'actif net ajusté de GBL s'établit à 31 %. Cette situation ne prend néanmoins pas en considération la valorisation (EUR 91 millions) de la participation de 3,9 % de GBL dans Arkema héritée suite au spin-off de cette entité par Total courant 2006.

La contribution de Total au résultat net de GBL correspond au dividende net perçu en provenance du groupe pétrolier, soit EUR 139 millions en 2006 contre EUR 120 millions en 2005.

En particulier, le montant 2006 encaissé par GBL provient, en application de la politique de distribution de Total, du solde du dividende 2005 de la société et de l'acompte sur son dividende de l'exercice en cours. Dans les deux cas, il s'établit à EUR 69,4 millions et est à comparer à EUR 60 millions pour chacune des deux périodes de 2005.

Cet accroissement de 16 % reflète la hausse du dividende mis en paiement par Total d'un exercice à l'autre.



suez

www.suez.com

Communication financière de Suez

Arnaud Erbin

Tél. : +33-1-40.06.64.89

n° Vert France : 0800-177-177

Belgique : 0800-25-125

Suez est un groupe international industriel et de services présent dans l'Énergie (électricité-gaz) et dans l'Environnement (eau-propreté) au service des entreprises, collectivités et particuliers

Activités

L'organisation de Suez est intégrée autour de quatre branches opérationnelles dans ses deux domaines d'activité l'Énergie et l'Environnement : Suez Energie Europe (SEE), Suez Energie International (SEI), Suez Energie Services (SES) et Suez Environnement (SE).

Dans le domaine de l'Énergie, Suez développe l'essentiel de ses activités dans la production d'électricité et de chaleur, le négoce, le transport, la distribution de l'électricité et du gaz naturel et liquéfié ainsi que dans les services énergétiques et industriels : ingénierie, installation, maintenance et exploitation notamment de sites industriels et tertiaires ou de réseaux de chaleur. La stratégie de Suez dans l'Énergie est axée sur le renforcement des positions en Europe à partir du socle domestique (France et Benelux) et sur un développement sélectif à l'international des positions existantes et dans le gaz (GNL).

Dans le domaine de l'Environnement, Suez intègre les métiers de l'Eau et de la Propreté. Dans le secteur de l'Eau, le groupe assure la conception et la gestion de systèmes de production et de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées, des activités d'ingénierie et fournit aux industriels une large gamme de services. Dans la Propreté, Suez est actif dans la gestion (collecte, tri, recyclage, traitement, valorisation et stockage) des déchets industriels et domestiques, banals ou spéciaux. Dans les métiers de l'Environnement, Suez donne la priorité à une croissance organique ciblée sur les pays développés et, en particulier, l'Europe. Hors Europe, l'accent est mis sur les marchés et les activités les plus porteurs, avec une forte sélectivité des opportunités autour des bases fortes (Chine, Etats-Unis, Australie, Moyen-Orient et Afrique du Nord).

Événements marquants de 2006

Dans un environnement porteur, Suez affiche en 2006, des performances animées par la croissance organique de ses deux métiers et l'optimisation de ses positions qui se sont traduites, en particulier,

- dans l'Énergie : par l'amélioration et l'extension du parc de production, l'essor des ventes en Europe et à l'international, la poursuite de la rationalisation du profil de risque du portefeuille, la mise en œuvre du dégroupage des activités en Belgique, le développement continu des activités GNL ainsi que par la diversification des approvisionnements et le dynamisme de l'activité commerciale dans les installations, l'ingénierie et les services ;
- dans l'Environnement : par l'évolution du portefeuille vers des activités à plus fort contenu technologique et l'enregistrement d'une amélioration de la rentabilité et de bonnes performances commerciales.

Fort de ces réalisations, le groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de réduction des coûts, engagée dans le cadre d'"Optimax". Celle-ci a généré des économies à hauteur de EUR 591 millions, supérieures à l'objectif de EUR 550 millions établi à fin 2006 par rapport à une base de coûts 2004.

Par ailleurs, la discipline financière et l'optimisation des capitaux employés ont été maintenues au travers d'actions sur les investissements dont le niveau à fin 2006 s'inscrit en ligne avec le programme de EUR 10,5 milliards fixé sur la période 2004-2006 ainsi que sur le besoin en fonds de roulement, en baisse de EUR 0,3 milliard par rapport à 2004. De la sorte, Suez affiche une rentabilité de ses capitaux employés (ROCE) de 13,0 % fin 2006 contre 10,7 % à fin 2005 ; toutes les branches contribuant à cette amélioration.

Outre ces éléments, l'année 2006 a bénéficié de l'intégration d'Electrabel au sein de Suez après le succès de l'offre publique mixte clôturée sur cette filiale le 6 décembre 2005. Cette opération a dégagé un effet relatif de 5 % en 2006 avec un an d'avance sur l'objectif initial.

Depuis lors, Suez, actionnaire à hauteur de 98,6 % d'Electrabel, a annoncé son intention de procéder à une offre publique de reprise sur l'ensemble des actions Electrabel qu'elle ne détient pas encore. L'intégration complète d'Electrabel devrait permettre de dégager des synergies opérationnelles et financières estimées globalement à plus de EUR 440 millions.

Pour 2007, Suez confirme sa stratégie fondée sur le développement de ses activités dans l'Energie et l'Environnement pour lesquelles elle prévoit une croissance du résultat brut d'exploitation et opérationnel courant supérieure à respectivement 10 % et 15 %. Pour ce faire, le groupe entend poursuivre les efforts engagés d'augmentation de sa rentabilité opérationnelle et de génération de liquidités dans tous ses métiers et portera ses investissements à EUR 15 milliards sur la période 2007-2009.

Les perspectives à moyen terme du groupe pourraient être renforcées par le projet de fusion de Gaz de France dont les équipes poursuivent la préparation. Cette opération a pour objectif la formation d'un leader européen dans l'énergie dont le portefeuille tirera parti de la convergence gaz-électricité et des complémentarités géographiques. A cet égard, le projet de fusion amicale des deux entreprises s'annonce porteur de synergies significatives.

Rapport financier

Suez enregistre en 2006 une accélération de ses performances lesquelles sont animées par la croissance organique de ses deux métiers (l'Energie et l'Environnement) et se traduisent globalement par une progression de ses résultats opérationnels supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du groupe progresse en 2006 de 6,7 % à EUR 44,3 milliards par rapport à son niveau de 2005 (EUR 41,5 milliards). La croissance organique sous-jacente, qui s'entend hors effets de périmètre, de change et de variation du prix du gaz, s'établit à 8,2 % et est supérieure à la fourchette des objectifs fixés pour 2004-2006 (4 à 7 % par an en moyenne). L'intégralité du chiffre d'affaires de Suez est générée par les métiers de l'Energie et de l'Environnement ; la quote-part des revenus réalisés en Europe et en Amérique du Nord représente 89 % du total, dont 80 % pour le seul continent européen.

Le résultat brut d'exploitation (EBITDA) du groupe totalise EUR 7,1 milliards et progresse de 8,8 % par rapport à son niveau de 2005 (+ 11,2 % hors variations des effets de change et périmètre). Cette progression traduit l'amélioration des performances des quatre branches dont une partie résulte des efforts en matière de réduction des coûts :

- Suez Energie Europe (SEE) contribue pour 43 % à hauteur de EUR 3,1 milliards à ce paramètre. La progression brute de 7,2 % par rapport à 2005 (9,2 % sur base comparable) reflète une dynamique de prix de l'électricité et du gaz favorable, de bonnes performances opérationnelles ainsi que la montée en puissance progressive des relais de croissance hors Belux (Pays-Bas, France, Italie et Allemagne), malgré des charges réglementaires non-récurrentes en Belgique.
- Suez Energie International (SEI) participe à ce résultat à hauteur de EUR 1,6 milliard contre EUR 1,3 milliard à fin 2005. Cette progression de 17,3 % (17,1 % en organique) provient principalement de la forte croissance des activités de GNL, des progrès de l'activité "merchant" et des succès commerciaux auprès de clients tertiaires et industriels aux Etats-Unis, de l'accroissement des ventes en Thaïlande et des nouveaux projets au Moyen-Orient.

- Suez Energie Services (SES) développe un EBITDA de EUR 0,6 milliard en amélioration de 5,1 % sur son niveau de 2005. Cette entité bénéficie notamment du résultat des restructurations engagées et des succès commerciaux dans le domaine des installations, de l'ingénierie et des services.
- Suez Environnement (SE) affiche une contribution en progression de 3,6 % d'une année à l'autre à EUR 2,0 milliards ; sur base comparable, l'EBITDA croît de 7,8 %. Cette performance reflète en particulier la croissance organique soutenue des métiers de la Propreté en Europe et de l'Eau en France, ainsi que les effets positifs des développements sélectifs vers des activités moins capitalistiques en Europe (France, Royaume-Uni) et à l'international (Moyen-Orient, Chine, Afrique du Nord, ...).

Le résultat opérationnel courant (ROC) s'établit à EUR 4,5 milliards en progression sensible tant brute (+ 15,2 %) qu'organique (+ 15,9 %). La croissance de ce paramètre est supérieure à celle du résultat brut d'exploitation et traduit les effets du programme "Optimax" de réduction des coûts lequel a dépassé l'objectif de EUR 550 millions cumulé sur 2005 et 2006.

Le résultat net, part du groupe, affiche à fin 2006 un bénéfice de EUR 3,6 milliards en hausse de 43,5 % sur son niveau de 2005. Ce résultat comprend des plus-values de cessions pour EUR 1,1 milliard contre EUR 1,5 milliard en 2005 et tire parti de l'évolution de la variation de juste valeur des instruments financiers sur matière première, de dépréciation d'actifs et des coûts de restructuration. Par ailleurs, ce résultat intègre une moindre part des minoritaires compte tenu de l'effet de la détention d'Electrabel à 98,6 % sur la totalité de l'année 2006.

La marge brute d'autofinancement du groupe établie avant charges financières et impôts s'élève à EUR 6,4 milliards à fin 2006, en progression de 11 % par rapport à son niveau de 2005.

Les investissements s'élèvent en 2006 à EUR 3,8 milliards contre EUR 3,5 milliards en 2005 (hors achats des minoritaires Electrabel). Les parties maintenance et développement totalisent respectivement EUR 1,4 milliard et EUR 2,4 milliards.

Les cessions représentent en 2006, comme sur l'exercice 2005, près de EUR 3,3 milliards et sont principalement relatives aux cessions de parts d'intercommunales et des participations résiduelles dans M6 et Neuf Cegetel. Dans ce contexte, l'excédent net de liquidités (après acquisitions, cessions et dividendes) s'établit à EUR 2,7 milliards.

L'endettement financier net du groupe à fin 2006 s'élève à EUR 10,4 milliards contre EUR 13,8 milliards fin 2005 et représente 46 % des capitaux propres (72 % fin 2005).

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 mai 2007 la distribution d'un dividende net de EUR 1,20 par action en progression de 20 % par rapport à celui de l'année précédente. Ce dividende sera mis en paiement le 7 mai 2007.

Données établies en respect des IFRS

Données boursières

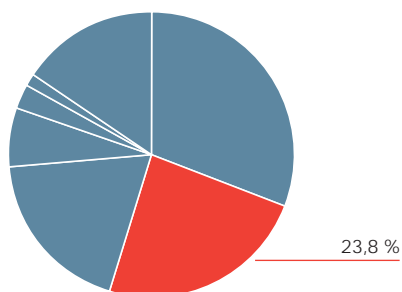
	2006	2005	2004
Nombre d'actions émises	1.277.444.403	1.270.756.255	1.020.465.386
Participation du groupe en capital (en %)	8,0 ⁽¹⁾	7,3	7,1
Participation du groupe en droits de vote (en %)	11,9 ⁽¹⁾	11,5	12,3
Cours de bourse	39,23	26,30	19,62
Capitalisation boursière (en EUR millions)	50.114	33.421	20.022
Résultat net par action	2,86	2,39	1,70
Dividende unitaire net	1,20	1,00	0,80

Données opérationnelles

en EUR millions	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires (hors activité de négoce)	44.289	41.489	38.058
Résultat brut d'exploitation (EBITDA)	7.083	6.508	5.932
Résultat opérationnel courant	4.497	3.902	3.737
Résultat des activités opérationnelles (RAO)	5.368	4.522	3.540
Résultat net (part du groupe)	3.606	2.513	1.696
Capacité d'autofinancement	6.383	5.751	5.681
Investissements industriels	3.826	3.543	2.927
Capitaux propres (part du groupe)	19.504	16.511	8.030
Endettement net	10.449	13.809	11.696
Taux d'endettement (en %)	46	72	91
Personnel (en unités)	140.000	157.650	160.700

(1) Portée à respectivement 9,6 % et 13,4 % en date du présent rapport

Quote-part dans l'actif net ajusté de GBL



EUR 3.990 millions
(EUR 2.418 millions en 2005)

Contribution de Suez à l'actif net ajusté et au résultat de GBL

La valorisation boursière de la participation de 8,0 % de GBL dans Suez à fin 2006 s'élevé à EUR 3.990 millions contre EUR 2.418 millions un an plus tôt. L'acquisition en 2006 de 9,8 millions de titres Suez en bourse et l'appréciation du cours de cette dernière (+ 49,2 %) expliquent le poids accru de Suez dans l'actif net ajusté d'un exercice à l'autre (en hausse de EUR 1.572 millions). La quote-part de Suez dans l'actif net ajusté est passé de 21,8 % à 23,8 %.

La contribution de Suez au résultat net de GBL en 2006 correspond au dividende net distribué par cette dernière. Le montant ainsi encaissé s'élevé à EUR 78 millions et reflète l'attribution d'un dividende de Suez de EUR 1,00 en progression de 25,0 % par rapport à son niveau antérieur.

Nombre de représentants de GBL dans les organes statutaires en 2006 : 3



www.lafarge.com

Communication financière de Lafarge

Stéphanie Tessier

Tél. : +33-1-44.34.92.32

Fax : +33-1-44.34.12.23

e-mail : stephanie.tessier@lafarge.com

Présent dans plus de 70 pays, Lafarge est le leader mondial des matériaux de construction : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre

Activités

Lafarge occupe une position de premier plan dans chacune de ses activités : premier producteur mondial de Ciment, deuxième producteur mondial de Granulats & Béton et troisième producteur mondial de Plâtre.

Evénements marquants de 2006

2006 a été une année de transformation pour Lafarge, avec le rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America, la cession de la branche Toiture et le lancement du plan stratégique Excellence 2008.

C'est également une année de forte hausse des résultats de Lafarge, avec une conjoncture favorable sur ses marchés, une forte croissance organique et une maîtrise des coûts. La tendance favorable s'est poursuivie sur le dernier trimestre et la croissance des résultats devrait se poursuivre en 2007.

Ciment

L'activité de la branche Ciment s'est inscrite dans un contexte de forte hausse des coûts de l'énergie, du transport et des matières premières, largement compensée par les hausses de prix sur la plupart de ses marchés.

Les volumes vendus sont passés de 123 millions de tonnes à 132 millions de tonnes, essentiellement dans les pays émergents dont la contribution au résultat d'exploitation courant représente désormais 49 % contre 47 % en 2005.

Le chiffre d'affaires de la branche Ciment a ainsi progressé de 16,0 % à EUR 9.641 millions, contre EUR 8.314 millions en 2005 avec un effet favorable des variations de change pour 0,9 % et des changements de périmètre pour 1,2 % essentiellement liés à la création de la joint venture Lafarge-Shui On en Chine et à l'acquisition par la joint venture d'opérations dans le Yunnan. A périmètre et change comparables, le chiffre d'affaires a augmenté de 13,9 %. L'impact de la hausse des prix et du mix produits (+ 8,6 %) reste la principale cause de cette évolution. La croissance des volumes de 5,3 % s'est accélérée (2,2 % en 2005), particulièrement en Europe et dans les pays émergents, tandis que l'Amérique du Nord ralentissait.

Granulats & Béton

L'évolution du chiffre d'affaires de la branche Granulats & Béton a, elle aussi, été largement conditionnée par la répercussion des hausses de coûts. La progression repose principalement sur la forte amélioration des prix sur l'ensemble des lignes de produits, combinée à une bonne orientation des volumes sur certains marchés, notamment en Europe occidentale et en Europe centrale. Les investissements effectués sur les marchés en croissance ont également contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires de la branche Granulats & Béton s'établit à EUR 6.449 millions, soit en hausse de 19,6 % par rapport à 2005. Les variations de change ont eu un impact positif de 1,5 %. Les changements de périmètre ont contribué pour 3,9 % et proviennent essentiellement des acquisitions effectuées en Europe centrale et en Amérique du Nord. A périmètre et change comparables, le chiffre d'affaires a augmenté de 14,2 % par rapport à 2005, soit une progression de 12,4 % dans les purs granulats (2,9 % en volume et 9,5 % en prix et mix produits) et de 16,4 % dans le béton prêt à l'emploi (7,3 % en volume et 9,1 % en prix et mix produits).

Plâtre

La progression du chiffre d'affaires est en grande partie attribuable à l'évolution favorable des prix en Amérique du Nord jusqu'à la fin juillet et au bon environnement de marché en Europe occidentale. L'année 2006 a également été marquée par l'inauguration de nouvelles lignes de production au Vietnam et au Maroc.

Le chiffre d'affaires de la branche Plâtre a augmenté de 10,3 % à EUR 1.632 millions contre EUR 1.479 millions en 2005, après un impact favorable des variations de change de 0,2 % et négatif des changements de périmètre de - 1,4 %. A périmètre et change comparables, le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 11,5 %, il inclut une croissance des volumes de 2,5 % et une évolution favorable du prix et mix produits particulièrement en Amérique du Nord.

Toiture (activité en cours de cession)

La branche Toiture, dont la cession doit être finalisée au cours du premier trimestre 2007, est présentée dans les comptes de résultats du groupe dans les activités en cours de cession. Son chiffre d'affaires est en hausse de 7,3 % à EUR 1.624 millions en 2006, contre EUR 1.514 millions en 2005 grâce notamment à l'orientation globalement positive du marché en Europe occidentale.

Rapport financier

Le chiffre d'affaires de Lafarge s'établit à EUR 16.909 millions, en hausse de 16,7 % par rapport à 2005. Cette évolution reflète la croissance organique favorisée par les solides positions du groupe sur ses différents marchés. A périmètre et change constants, le chiffre d'affaires progresse de 13,9 % sous l'influence positive de conditions de marché globalement favorables et d'une gestion active des prix de vente de manière à compenser la hausse sensible des coûts observée sur la plupart de ses marchés.

Le résultat d'exploitation courant s'établit à EUR 2.772 millions en croissance de 23,4 % et 23,1 % à périmètre et change constants. Toutes les branches ont enregistré une croissance vigoureuse :

- dans la branche Ciment, le résultat d'exploitation courant a progressé de 18,8 % et s'établit à EUR 2.103 millions. Cette amélioration de la marge de 21,3 % à 21,8 % est à la fois liée à la croissance des volumes, à l'augmentation des prix dans un contexte de hausse des coûts et d'achats supplémentaires de ciment et de clinker ;
- dans la branche Granulats & Béton, le résultat d'exploitation courant a progressé de 41,7 % et s'établit à EUR 564 millions avec des marges d'exploitation en croissance de 7,4 % à 8,7 %. Cette évolution résulte de hausses de prix conjuguées à une bonne maîtrise des coûts et à la progression enregistrée par les produits à valeur ajoutée ;
- dans la branche Plâtre, le résultat d'exploitation courant a progressé de 31,1 % et s'établit à EUR 198 millions. Cette amélioration des marges de 10,2 % à 12,1 % est due principalement aux hausses de prix en Amérique du Nord et à la vigueur des volumes et des prix en Europe occidentale.

Le résultat net des activités poursuivies s'établit à EUR 1.593 millions (+ 20,0 %). Cette progression prend en compte la provision pour restructuration de EUR 99 millions relative au plan Excellence 2008, un résultat financier qui reflète la croissance des charges financières liées au rachat des minoritaires dans Lafarge North America et la hausse du taux effectif d'imposition à 28,3 % en 2006 contre 26,2 % en 2005.

Le résultat net des activités en cours de cession se solde par une perte de EUR 4 millions, contre un gain de EUR 97 millions en 2005. Cette perte s'explique, malgré la progression du résultat d'exploitation, par l'annulation en 2006 d'un impôt différé enregistré en 2005.

Le résultat net, part du groupe, s'inscrit en hausse de 25,2 % à EUR 1.372 millions, contre EUR 1.096 millions en 2005. Les intérêts minoritaires ont diminué de 33,8 % suite à l'acquisition des intérêts minoritaires dans Lafarge North America.

La capacité d'autofinancement s'établit à EUR 2.639 millions tandis que les investissements se sont élevés à EUR 4.814 millions contre EUR 1.715 millions en 2005. Les investissements de maintien ont progressé de 13,2 % à EUR 978 millions, les investissements de développement interne ont également affiché une hausse de 61,4 % à EUR 549 millions. Ils ont essentiellement porté sur la construction de nouvelles capacités cimentières dans les pays en croissance. Les acquisitions se sont élevées à EUR 3.287 millions, elles incluent le rachat des intérêts minoritaires dans Lafarge North America pour EUR 2.884 millions, tandis que les cessions d'actifs se sont élevées à EUR 180 millions. Au total, la dette financière nette consolidée est en hausse de 36,3 % à EUR 9.845 millions au 31 décembre 2006 contre EUR 7.221 millions fin 2005.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 mai 2007 de distribuer un dividende net par action de EUR 3,00 (en hausse de 17,6 % par rapport à 2005), qui sera mis en paiement le 25 mai 2007. La société a annoncé son intention d'utiliser en 2007 son autorisation de rachat d'actions à hauteur de EUR 500 millions.

Données établies en respect des IFRS

Données boursières

	2006	2005 ⁽¹⁾	2004 ⁽¹⁾
Nombre d'actions émises	176.625.142	175.985.303	170.919.078
Participation du groupe en capital (en %)	15,9	3,4	-
Participation du groupe en droits de vote (en %)	14,8	3,3	-
Cours de bourse	112,70	76,00	71,00
Capitalisation boursière (en EUR millions)	19.834	13.344	12.135
Résultat net par action (part du groupe)	7,86	6,39	6,26
Résultat net dilué par action (part du groupe)	7,75	6,34	6,13
Dividende net par action	3,00	2,55	2,40

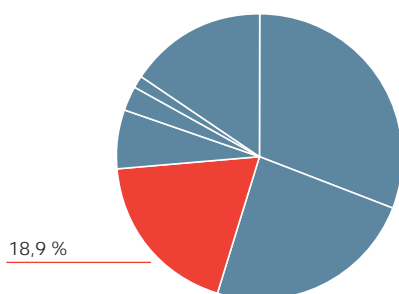
Données opérationnelles

en EUR millions	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	16.909	14.490	12.976
Résultat opérationnel courant	2.772	2.246	2.039
Résultat net (part du groupe)	1.372	1.096	1.046
Capacité d'autofinancement ⁽²⁾	2.639	2.085	1.922
Investissements industriels	1.639	1.313	1.008
Capitaux propres (part du groupe)	10.403	9.758	7.782
Endettement net	9.845	7.221	8.358
Taux d'endettement (en %)	83	59	84
Personnel (en unités)	71.000	80.146	77.075

(1) Ajusté conformément aux dispositions de l'IFRS 5, suite au projet de cession de la branche Toiture

(2) Résultat opérationnel courant plus dotations nettes aux amortissements et provisions (EBITDA) moins impôts sur le résultat opérationnel courant, hors marge brute d'autofinancement liée à la branche Toiture

Quote-part dans l'actif net ajusté de GBL



EUR 3.170 millions
(EUR 450 millions en 2005)

Contribution de Lafarge à l'actif net ajusté et au résultat de GBL

La participation de GBL au capital de Lafarge s'élevait à 3,4 % fin 2005, elle a été portée à 15,9 % fin 2006. Sa valorisation boursière s'élève à EUR 3.170 millions contre EUR 450 millions, en augmentation de EUR 2.720 millions en raison de l'accroissement de la participation et de la valorisation (+ 48,3 %) de son cours de bourse. La quote-part de Lafarge dans l'actif net ajusté de GBL s'établit à 18,9 %.

La contribution de Lafarge au résultat net de GBL en 2006 correspond au dividende net distribué pour la première année par le groupe cimentier à GBL, soit EUR 39 millions sur base d'un dividende de Lafarge de EUR 2,55.

Nombre de représentants de GBL dans les organes statutaires en 2006 : 0



IMERYS

www.imerys.com

Communication financière d'Imerys

Isabelle Biarnès

Tél. : +33-1-49.55.63.91

Fax : +33-1-49.55.63.98

e-mail : actionnaires@imerys.com

Présent dans 45 pays avec plus de 250 implantations, Imerys est le leader mondial de la valorisation des minéraux

Activités

Imerys dispose de positions de premier plan dans chacune de ses quatre branches d'activité : Minéraux de Spécialités, Pigments pour Papier, Matériaux & Monolithiques, Réfractaires, Abrasifs & Filtration. Ses minéraux sont utilisés dans une grande variété d'applications de la vie quotidienne, telles que dans le bâtiment, les produits d'hygiène, les papiers, la peinture, les plastiques, les céramiques, la télécommunication ou la filtration.

Événements marquants de 2006

Tout au long de l'exercice 2006, Imerys a évolué sur des marchés contrastés et affectés par des restructurations, notamment dans les industries papetières et céramiques. L'exercice a également été marqué par des hausses de coûts, particulièrement fortes au premier semestre, et par un ralentissement des marchés de la construction aux Etats-Unis au cours du quatrième trimestre.

Dans ce contexte, Imerys a poursuivi sa progression. Le chiffre d'affaires augmente de 8,0 %, la marge opérationnelle se maintient à un niveau élevé et, pour la quinzième année consécutive, le résultat courant net est en hausse de 7,2 %.

Après une année 2005 particulièrement active en matière de croissance externe, Imerys a poursuivi en 2006 l'intégration des sociétés acquises. Le groupe a également engagé une restructuration majeure dans les kaolins pour papier, qui permettra d'établir une plateforme de coûts durablement compétitive. Le niveau des investissements industriels est resté soutenu.

Minéraux de Spécialités

En 2006, les marchés sur lesquels la branche intervient ont été globalement contrastés :

- les marchés des minéraux de performance (peinture, plastiques, adhésifs, ...) ont été bien orientés en Europe, grâce notamment à la bonne tenue de la construction. La conjoncture, favorable en Amérique du Nord durant le premier semestre, a toutefois enregistré un net ralentissement au quatrième trimestre ;
- les marchés des céramiques fines ont, quant à eux, été marqués par des réductions de capacités en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord et par le transfert de productions vers l'Europe de l'Est et l'Amérique Latine ;
- les marchés des graphites ont été dynamiques, tandis que ceux des supports de cuisson se sont dégradés avec un renforcement de la concurrence.

Dans ce contexte marqué par la faiblesse de certains marchés et l'inflation des coûts de l'énergie, les efforts de restructuration ont été accrus dans l'ensemble de la branche et les investissements industriels, qui se sont élevés à EUR 61,3 millions, ont été principalement consacrés à l'amélioration de la productivité et à des augmentations sélectives de capacités.

Le chiffre d'affaires de la branche Matériaux de Spécialités s'établit à EUR 891,9 millions, en hausse de 10,2 % par rapport à 2005. Cette hausse prend en compte un impact périmètre de + 8,9 %, reflétant les acquisitions réalisées à la fin de l'exercice précédent. A périmètre et change comparables, l'amélioration du couple prix/mix produits a compensé le recul des volumes de ventes en seconde partie de l'année, notamment aux Etats-Unis.

Pigments pour Papier

L'année 2006 est marquée par une croissance de la production mondiale de papiers d'impression et d'écriture estimée à 2,4 %. En dépit de ce contexte globalement favorable, l'existence de surcapacités de production sur certains segments de marché, en particulier en Europe, a amené la fermeture d'une série d'unités de production. Ce programme se traduit par une meilleure utilisation des capacités européennes de production de papier.

Les investissements industriels s'établissent à EUR 60,9 millions, et ont été principalement consacrés à la poursuite de la stratégie de développement du groupe dans les carbonates de calcium. Par ailleurs, Imerys a annoncé un programme d'investissements d'un montant de EUR 100 millions pour la réorganisation de sa production de kaolin pour papier afin, notamment, de limiter son exposition aux coûts de l'énergie en Grande-Bretagne.

Le chiffre d'affaires de la branche Pigments pour Papier s'élève à EUR 762,7 millions, en hausse de 1,0 % par rapport à 2005. Hors effets de périmètre et de change, il est en hausse de 1,4 %. Cette évolution reflète une amélioration du couple prix/mix produits compensée par une baisse des volumes de ventes suite à la fermeture d'usines par certains grands clients papetiers européens et par des perturbations industrielles en Amérique du Nord.

Matériaux & Monolithiques

La branche a tiré le meilleur parti de la bonne orientation de ses marchés en 2006 :

- la progression du marché français des matériaux de construction s'est poursuivie. Le segment de la couverture est en hausse de 3 %, avec une légère augmentation des mises en chantier de maisons individuelles neuves et un marché de la rénovation dynamique. Dans la brique de mur, les produits de terre cuite ont poursuivi leur croissance (+ 13 %), avec une progression de leur part de marché ;
- le marché des réfractaires monolithiques a, quant à lui, bénéficié d'un bon niveau d'activité en particulier dans la sidérurgie.

Les projets d'investissements, de rationalisation et d'optimisation industrielle et commerciale se sont poursuivis en 2006 et représentent la plus grande partie des EUR 45,7 millions investis au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires de la branche Matériaux & Monolithiques s'établit à EUR 893,0 millions, en repli de 3,2 % par rapport à 2005. Cette évolution résulte de la cession du réseau de distribution spécialisée Larivière. A périmètre et change comparables, les ventes sont en croissance de 6,4 % et reflètent l'impact conjugué de la progression du couple prix/mix produits et de la hausse des volumes de ventes.

Réfractaires, Abrasifs et Filtration

Sur la période, l'environnement de marché de la branche a été globalement favorable : progression de la production d'acier, dynamisme des applications dans le secteur de la construction et de l'aéronautique.

Les investissements industriels sont en hausse et s'élèvent à EUR 55,7 millions. Cette augmentation s'explique par des programmes de modernisation et d'amélioration de l'efficacité opérationnelle pour réduire l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie et d'accroissement de capacités.

Le chiffre d'affaires s'établit à EUR 787,8 millions, en hausse de 30,5 % par rapport à 2005. Cette croissance reflète l'intégration de World Minerals et d'AGS à compter de juillet 2005 et de mars 2006, nette de la cession d'American Minerals en mars 2005. A périmètre et change comparables, les ventes sont en progression de 3,6 % avec une amélioration du couple prix/mix produits.

Ajustement des structures opérationnelles

Au 1er janvier 2007, le groupe a pris la décision de modifier l'organisation opérationnelle autour de trois branches, afin de dynamiser davantage la croissance et d'optimiser les synergies de coûts, de ressources et de procédés entre les différentes divisions. Les trois branches d'activité sont : Minéraux de Performance & Pigments, Matériaux & Monolithiques et Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Filtration.

Rapport financier

Le chiffre d'affaires d'Imerys s'établit à EUR 3.288,1 millions, en hausse de 8,0 % par rapport à 2005. Cette évolution prend en compte un important effet périmètre (+ 5,3 %). A périmètre et change comparables, le chiffre d'affaires progresse de 3,2 % avec une amélioration du couple prix/mix produits et une légère érosion des volumes de ventes.

Le résultat opérationnel courant s'établit à EUR 458,8 millions (+ 5,7 %). Le groupe a été confronté pour la seconde année consécutive à une inflation des coûts variables, principalement de l'énergie. Dans ce contexte, la croissance du résultat opérationnel courant de l'exercice s'explique par :

- la contribution des acquisitions, dont l'impact net des cessions est de EUR 20,9 millions ;
- la hausse du couple prix/mix produits de EUR 122,5 millions qui compense l'inflation des coûts externes ;
- l'impact négatif des volumes de EUR - 17,8 millions ;
- le strict contrôle des coûts fixes quasi stables d'une période à l'autre (EUR - 1,7 million).

Sur l'année, l'érosion des performances des Minéraux de Spécialités a été plus que compensée par la progression des trois autres branches d'activité. Au total, la marge opérationnelle du groupe se maintient à un niveau élevé (14,0 % en 2006 contre 14,3 % en 2005) et la rentabilité des capitaux investis s'établit à 14,5 % en 2006 contre 14,9 % en 2005.

Le résultat courant net, part du groupe, s'établit à EUR 308,3 millions (+ 7,2 %). Cette progression prend en compte un résultat financier stable, notamment grâce à des gains de change, le taux effectif d'imposition étant quasi stable à 25,8 % en 2006 contre 26,1 % en 2005.

Le résultat net, part du groupe, s'élève à EUR 187,4 millions, contre EUR 309,4 millions pour l'exercice précédent. En 2005, le résultat net prenait en compte un montant de EUR 21,8 millions d'autres produits et charges incluant la plus-value nette réalisée lors de la cession de Larivière. En 2006, il prend en compte un montant net d'impôts de EUR - 120,9 millions d'autres produits et charges provenant des provisions pour dépréciations d'actifs industriels, de charges de restructuration et d'actions de réduction de coûts.

Les investissements industriels restent élevés sur la période à EUR 217,0 millions contre EUR 251,0 millions en 2005.

Les opérations de croissance externe ont eu un impact de EUR - 31,1 millions sur la trésorerie (EUR - 439,6 millions en 2005) et les cessions d'actifs se sont élevées à EUR 17,9 millions (EUR 183,9 millions en 2005).

Imerys continue de disposer d'une bonne flexibilité financière. Le cash-flow libre courant se maintient à EUR 199,0 millions contre EUR 195,1 millions en 2005 et la dette financière nette consolidée est en baisse à EUR 1.086,1 millions au 31 décembre 2006 contre EUR 1.140,0 millions fin 2005.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 2 mai 2007 de distribuer un dividende net par action de EUR 1,80 (en hausse de 9,1 % par rapport à 2005), qui sera mis en paiement le 15 mai 2007.

Données établies en respect des IFRS

Données boursières

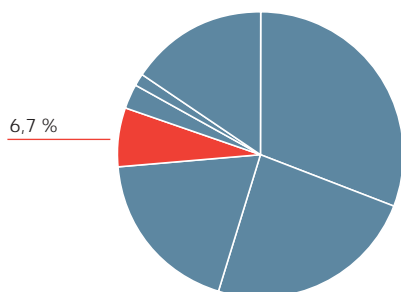
	2006	2005	2004
Nombre d'actions émises	63.334.620	63.971.865	63.450.020
Participation du groupe en capital (en %)	26,4	26,2	26,4
Participation du groupe en droits de vote (en %)	34,4	20,7	20,7
Cours de bourse	67,40	61,10	61,75
Capitalisation boursière (en EUR millions)	4.269	3.909	3.918
Résultat courant net par action (part du groupe)	4,86	4,53	4,12
Résultat net dilué par action (part du groupe)	2,96	4,83	3,76
Dividende net par action	1,80	1,65	1,50

Données opérationnelles

en EUR millions	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	3.288	3.045	2.871
Résultat opérationnel courant	459	434	422
Résultat net courant (part du groupe)	308	288	261
Résultat net (part du groupe)	187	309	240
Capacité d'autofinancement ⁽¹⁾	522	480	445
Investissements industriels	217	251	194
Capitaux propres (part du groupe)	1.630	1.672	1.354
Endettement net	1.086	1.140	890
Taux d'endettement (en %)	66	68	65
Personnel (en unités)	15.776	15.934	14.088

(1) Résultat opérationnel courant plus dotations nettes aux amortissements et provisions (EBITDA) moins impôts sur le résultat opérationnel courant

Quote-part dans l'actif net ajusté de GBL



EUR 1.129 millions
(EUR 1.023 millions en 2005)

Contribution d'Imerys à l'actif net ajusté et au résultat de GBL

La valorisation boursière de la participation de 26,4 % de GBL dans Imerys à fin 2006 s'élève à EUR 1.129 millions et affiche une hausse de EUR 106 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant l'appréciation du cours d'Imerys de 10 % sur cette période. La quote-part d'Imerys dans l'actif net ajusté s'établit à 6,7 %.

La contribution d'Imerys au résultat net de GBL en 2006 par mise en équivalence totalise EUR 50 millions, en baisse de EUR 32 millions par rapport à 2005. Ce recul prend en compte le coût des restructurations mises en place dans le secteur du kaolin, tandis que le résultat courant net progresse de 7,2 %.

Nombre de représentants de GBL dans les organes statutaires en 2006 : 2



www.pernod-ricard.com

Directeur de la communication
Francisco de la Vega
Tél. : +33-1-41.00.40.96
e-mail : media.relations@pernod-ricard.com

Directeur, Communication Financière & Relations Investisseurs
Denis Fiévet
Tél. : +33-1-41.00.41.71
e-mail : investor.relations@pernod-ricard.com

N° 2 mondial des vins & spiritueux, Pernod Ricard occupe une position de premier plan sur l'ensemble des continents

Activités

Depuis sa création en 1975, une importante croissance interne et de nombreuses acquisitions, notamment celle de Seagram en 2001 et celle d'Allied Domecq en 2005, ont permis à Pernod Ricard de devenir le deuxième opérateur de vins et spiritueux dans le monde.

Largement implanté sur tous les continents avec un bon positionnement dans les pays émergents d'Asie et d'Amérique du Sud, le groupe produit et distribue une gamme de vins et spiritueux répartie en 15 marques stratégiques, 30 marques locales leaders sur leurs marchés et un grand nombre de marques régionales. Les principales marques du groupe sont :

- Spiritueux : Ricard, Ballantine's, Chivas Regal, Malibu, Stolichnaya, Havana Club, Beefeater, Kahlua, Jameson, Martell et The Glenlivet ;
- Vins : Jacob's Creek, Montana et les champagnes Mumm et Perrier Jouët.

Événements marquants de 2006

L'année 2006 a été marquée par l'intégration d'Allied Domecq, acquis en 2005 avec le concours de Fortune Brands pour EUR 10,7 milliards. En janvier 2006, conformément à leurs accords, Pernod Ricard a transféré à Fortune Brands plusieurs marques d'Allied Domecq (notamment Canadian Club, Courvoisier, Sauza et Maker's Mark) ainsi que certaines marques lui appartenant, comme le gin Larios, pour une valeur totale de EUR 4,3 milliards.

En outre, au 30 juin 2006, Pernod Ricard a réduit sa dette de EUR 3,6 milliards grâce au cash-flow généré par son exploitation et aux cessions d'actifs non stratégiques ou soumis à des questions de concurrence : Dunkin' Brands Inc. (cédé à un consortium d'investisseurs financiers pour USD 2,4 milliards), Britvic, Bushmills, Glen Grant, ... Le total de ces cessions s'est élevé à près de EUR 2,6 milliards avant impôts et la dette nette au 30 juin 2006 s'établissait à EUR 6,4 milliards.

Par ailleurs, Pernod Ricard a intégré les marques acquises d'Allied Domecq dans son organisation, tout en maintenant son modèle décentralisé qui repose sur la coexistence d'une gestion par marque et par filiale de distribution. La rapidité de l'intégration d'Allied Domecq a permis de réaliser plus de 60 % des synergies dès l'exercice 2005-2006 (la totalité des EUR 270 millions de synergies apparaitront en 2006-2007) tandis que les coûts d'intégration compris entre EUR 350 et 400 millions sont restés en-dessous des prévisions (EUR 450 millions). Elles ont permis le renforcement des positions du groupe par :

- un rééquilibrage du portefeuille vers des produits en forte croissance (liqueurs, alcools blancs, vins du nouveau monde) ainsi qu'un accroissement du positionnement Premium de la gamme Pernod Ricard (whiskies, cognac, champagne) ;
- une concentration des efforts sur les 15 nouvelles marques stratégiques ;
- une extension du réseau de distribution vers des pays où la part de marché de Pernod Ricard était moins importante (Mexique, Corée du Sud, Canada, Nouvelle-Zélande et Europe centrale) ainsi qu'un renforcement des structures dans les pays à forte croissance (Etats-Unis, Chine, Russie).

Rapport financier

Les chiffres présentés se rapportent au 30 juin 2006, date de clôture de l'exercice 2005-2006.

Au 30 juin 2006, le chiffre d'affaires du nouvel ensemble s'établissait à EUR 6.066 millions, en progression de 68 %. Le chiffre d'affaires du portefeuille historique de Pernod Ricard s'élevait à EUR 3.676 millions, soit une croissance organique de 4,4 %. L'effet de périmètre lié à l'apport des marques d'Allied Domecq (chiffre d'affaires de EUR 2.390 millions) représentait + 61 % et l'effet devises + 3,1 %. D'un point de vue géographique, la croissance était plus forte aux Amériques et en Asie/Reste du Monde qu'en Europe :

- Zone la plus dynamique du monde et moteur de croissance du groupe, l'Asie (+ 9,6 %) a affiché des progressions spectaculaires en Chine (volumes + 50 %), mais aussi en Corée du Sud et en Inde, alors que la Thaïlande a souffert d'un environnement politico-économique instable.
- La zone Amériques (+ 6,7 %) est celle qui a le plus bénéficié de l'acquisition d'Allied Domecq. Pernod Ricard a renforcé ses positions sur les marchés d'Amérique du Nord et occupe une place de n° 1 en Amérique latine, un marché en progression constante.
- L'Europe hors France (- 1,6 %), première région du groupe avec plus de 30 % des volumes, a enregistré cette année des résultats contrastés en raison d'une conjoncture peu favorable.
- Le marché français a subi la poursuite du ralentissement de la consommation. Malgré une évolution de l'activité en recul d'environ 1 % sur l'année, la fin de l'exercice a été marquée par un retour de la croissance interne.

Le portefeuille historique du groupe a bénéficié d'une croissance vigoureuse, notamment sur les marques Premium, avec des progressions à deux chiffres en termes de volumes pour Chivas Regal (+ 11 %), Martell (+ 11 %), Jameson (+ 12 %), Havana Club (+ 13 %) ou The Glenlivet (+ 10 %). Ces marques internationales continuent d'être le moteur de la croissance organique du groupe, qui est également soutenue par des succès locaux (Royal Stag en Inde, Ruavieja en Espagne, Montilla au Brésil). Les marques reprises du portefeuille d'Allied Domecq, notamment Ballantine's et Beefeater, ont été affectées au cours de l'exercice par un phénomène non-récurrent de déstockage de certains marchés où les niveaux de stocks étaient anormalement élevés.

Le résultat opérationnel courant s'élève à EUR 1.255 millions (+ 72 %), grâce à l'acquisition d'Allied Domecq, à la réalisation de synergies et à la baisse du ratio frais de structure sur chiffre d'affaires. Le résultat financier s'élève à EUR - 410 millions (EUR - 88 millions en 2004-2005), suite à l'augmentation de la dette financière.

Le résultat courant net, part du groupe, s'établit à EUR 711 millions, en hausse de 49,4 %. Le résultat net, part du groupe, s'élève à EUR 639 millions (+ 32,1 %). Il prend en compte un montant de EUR 126 millions d'autres produits et charges nets d'impôts comprenant des plus-values nettes de cession de titres pour un montant de EUR 326 millions et des charges de restructuration de EUR 333 millions ainsi que des frais d'acquisition de EUR 54 millions.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 7 novembre 2006 a accepté la distribution d'un dividende net par action de EUR 2,52 (en hausse de 17 % par rapport à 2005). Un acompte de EUR 1,12 a été distribué le 5 juillet 2006 et le solde de EUR 1,40 a été payé le 15 novembre 2006.

Le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter au 16 janvier 2007 le capital de la société par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle distribuée pour cinq actions anciennes détenues. Ces actions nouvelles donneront droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2006-2007.

Au 31 décembre 2006 (premier semestre de l'exercice 2006-2007), le chiffre d'affaires est en hausse de 7,3 % à EUR 3.507 millions. Cette progression résulte d'une croissance interne de 9,7 %, d'un effet devises défavorable de 2,7 % et d'un effet périmètre de 0,7 %. Les spiritueux enregistrent une croissance interne de 12,5 %, surtout grâce aux bonnes performances de l'Asie/Reste du Monde et des Amériques. Le chiffre d'affaires dans le segment des vins recule de 1,1 % suite à la baisse des marques de vins australiens.

Données établies en respect des IFRS

Données boursières (avant distribution d'actions gratuites) ⁽¹⁾

	30 juin 2006	30 juin 2005 ⁽²⁾	31 décembre 2003
Nombre d'actions émises	94.061.439	70.484.081	70.484.081
Participation du groupe en capital (en %)	-	-	-
Participation du groupe en droits de vote (en %)	-	-	-
Cours de bourse	155,00	132,00	88,15
Capitalisation boursière (en EUR millions)	14.580	9.304	6.213
Résultat net dilué par action (part du groupe) ⁽³⁾	7,29	6,81	6,25
Dividende net par action	2,52	2,15	1,96

Données opérationnelles

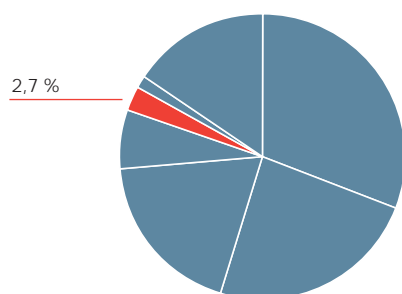
en EUR millions	30 juin 2006	30 juin 2005 ⁽²⁾	31 décembre 2003
Chiffre d'affaires	6.066	3.611	3.534
Résultat opérationnel courant	1.255	729	739
Résultat net courant (part du groupe)	711	476	464
Résultat net (part du groupe)	639	484	464
Capacité d'autofinancement	988	791	473
Investissements industriels	338	154	116
Capitaux propres (part du groupe)	5.700	2.530	2.731
Endettement net	6.351	2.145	2.109
Taux d'endettement (en %)	108	84	77
Personnel (en unités)	17.602	12.304	12.254

(1) Le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter au 16 janvier 2007 le capital de la société par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle distribuée pour cinq actions anciennes détenues. Ces actions nouvelles donneront droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2006-2007. Les données boursières sont présentées sur base du nombre d'actions avant cette distribution

(2) Les résultats au 30 juin 2005 et 30 juin 2006 sont conformes aux IFRS, alors que les chiffres au 31 décembre 2003 suivent les normes françaises. Les résultats 2005 couvrent une période de 12 mois

(3) Sur base du nombre moyen de titres émis en circulation hors autocontrôle, dilué

Quote-part dans l'actif net ajusté de GBL



EUR 446 millions

Contribution de Pernod Ricard à l'actif net ajusté de GBL

Au cours du quatrième trimestre 2006, GBL a acquis progressivement en bourse des titres de la société Pernod Ricard et a poursuivi la constitution de sa participation en 2007.

Au 31 décembre 2006, GBL détenait 2,8 % du capital de Pernod Ricard. A cette date, la valorisation boursière de cette participation s'élevait à EUR 446 millions et représentait 2,7 % de l'actif net ajusté du groupe. Pernod Ricard ne participe pas au résultat de GBL au titre de l'exercice 2006 car GBL n'a encaissé aucun dividende sur cette participation au cours de l'année.

Le 26 janvier 2007, GBL a annoncé détenir 5,1 % du capital de Pernod Ricard.

Nombre de représentants de GBL dans les organes statutaires en 2006 : 0

Groupe international privé de premier plan dont GBL est resté l'actionnaire de co-contrôle (25,1 %), aux côtés de la famille Mohn, jusqu'à la fin du premier semestre 2006, Bertelsmann est un acteur majeur et diversifié dans l'industrie des médias.

Les positions de Bertelsmann sont intégrées au sein de six divisions autonomes qui occupent chacune un positionnement international de premier plan dans la production, la commercialisation et la distribution de programmes et de services médias :

- RTL Group est le leader européen en radiotélévision et production télévisée ; ses activités englobent un réseau de 34 chaînes de télévision commerciale et autant de stations de radio diffusant dans 11 pays, bâti principalement autour des familles RTL Television en Allemagne, M6 et RTL Radio en France, Five au Royaume-Uni, RTL dans la région du Benelux et Antena 3 en Espagne.
- Random House regroupe un portefeuille d'une centaine de maisons d'édition indépendantes et se positionne comme le plus important éditeur mondial de livres de fiction cartonnés ou de poche, pour adultes et enfants.
- Gruner + Jahr est le leader européen de l'édition de revues et magazines en Europe.
- Bertelsmann Music Group (BMG) comprend la joint venture 50/50 Sony BMG Music Entertainment, la seconde plus importante maison de disques, et les activités d'édition musicale logée dans BMG Music Publishing.
- Arvato s'affiche comme l'un des principaux fournisseurs internationaux de services médias, ses domaines d'activités sont aussi variés que l'impression, le stockage, la gestion et le traitement de données, la logistique de tâches et fonctions administratives, ...
- Direct Group Bertelsmann rassemble une collection d'activités de ventes directes (clubs de livres, de musique, de DVD, librairies, ...) à l'échelle mondiale.

Au cours d'un premier semestre 2006 globalement favorable pour l'industrie des médias, Bertelsmann affiche, à fin juin, des performances animées par le développement de ses métiers et par un niveau de rentabilité opérationnelle différenciée selon ses activités.

Les revenus consolidés du groupe s'établissent au 30 juin 2006 à EUR 9,1 milliards, en hausse de 14,5 % par rapport à leur niveau du premier semestre 2005 (EUR 8,0 milliards). La progression du chiffre d'affaires résulte essentiellement de la contribution des investissements opérés au cours de l'année 2005 alors que la croissance organique des activités atteint 4,0 % (1,2 % à mi-2005) et est particulièrement marquée auprès de RTL Group.

L'EBIT opérationnel à mi-2006 totalise EUR 701 millions, en progression de 8,9 % sur son niveau de juin 2005 (EUR 644 millions). La rentabilité opérationnelle s'établit à 7,7 % et est globalement en léger recul par rapport à son niveau de l'année précédente (8,0 %).

Le résultat net, part du groupe, ressort à EUR 243 millions en progression de 8,5 % par rapport à son niveau de 2005 ; la quote-part de GBL s'établissant à EUR 61 millions.

en EUR millions	Chiffre d'affaires		EBIT opérationnel	
	30 juin 2006	30 juin 2005	30 juin 2006	30 juin 2005
RTL Group	2.854	2.397	471	371
Random House	859	799	48	48
Gruner + Jahr	1.374	1.188	111	126
BMG	888	952	2	48
Arvato	2.202	1.874	96	100
Direct Group	1.264	1.016	13	(11)
<i>Total des divisions</i>	<i>9.447</i>	<i>8.226</i>	<i>741</i>	<i>682</i>
Corporate et consolidation	(297)	(238)	(40)	(38)
Total groupe	9.144	7.988	701	644

Participations diverses

PAI Europe III (PAI)

Sur l'engagement de souscription de EUR 40 millions pris par GBL en 2001 dans PAI (EUR 1.816 millions), GBL a libéré, au 31 décembre 2006, EUR 38 millions et a perçu des distributions cumulées de plus de EUR 26 millions.

Au cours de l'année 2006, PAI a effectué des opérations de refinancement sur FTE Automotive, Compagnie Européenne de Prévoyance, Chr Hansen et Saur.

En outre au cours de l'été 2006, des recapitalisations de Vivarte et de Saeco ont été réalisées ; ce qui, au même titre que les refinancements, a permis d'effectuer un remboursement aux investisseurs.

Lors de l'introduction en bourse de Neuf Cegetel fin octobre 2006, le fonds a cédé en bourse 50 % de sa participation, le solde étant soumis à un lock-up pendant 6 mois.

Au cours de cette même période, United Biscuits, détenu depuis 2000 et 2001 par les fonds PAI LBO Fund et PAI a été cédé au terme d'un processus de vente aux enchères au groupe Blackstone et au fonds PAI Europe IV.

Fin décembre 2006, PAI a accordé l'exclusivité à Charterhouse dans le cadre de la cession de Vivarte, acteur français majeur dans la distribution vestimentaire et de chaussures. Le closing de cette transaction est prévu en mars 2007.

L'ensemble des transactions qui se sont concrétisées en 2006 a permis de dégager au niveau de GBL des plus-values de EUR 1,9 million. Les réévaluations à la juste valeur sur PAI s'élèvent fin décembre 2006 à EUR 24 millions sur une base cumulative.

En janvier 2007, PAI a reçu une offre du fonds Permira pour la cession dans Provimi à un cours de bourse de EUR 30 par action. Cette opération est soumise à l'approbation des autorités antitrust compétentes.

Sagard Private Equity Partners (Sagard)

En 2002, GBL s'est engagé à souscrire au premier fonds de Sagard (Sagard I FCPR) pour un montant de EUR 50 millions sur un total de EUR 536 millions. Au cours de l'exercice 2006, GBL a souscrit, par ailleurs, au fonds successeur de Sagard, Sagard II, pour un montant de EUR 150 millions sur un total de EUR 1.010 millions.

Situation du premier fonds Sagard

Au 31 décembre 2006, GBL a versé un montant cumulé de EUR 44 millions et a encaissé des distributions définitives en provenance de Sagard pour un total de EUR 14 millions sur une base cumulée.

Au cours de l'exercice 2006, Sagard a poursuivi sa politique d'investissement et a pris des participations dans :

- Souriau, société industrielle, fabriquant des connecteurs à forte valeur ajoutée, résistant aux environnements sévères.
- Régie Linge, numéro trois français de la location et de l'entretien de linge plat, de vêtements de travail et d'articles d'hygiène.
- Dépolabo, premier dépositaire pharmaceutique français.
- Olympia, un des premiers groupes indépendants en Europe dans le secteur de la gestion alternative.

Avec ces dernières acquisitions, le fonds Sagard a terminé sa période d'investissement le 31 juillet 2006 et après les cessions de AFE et Le Moniteur, le groupe détenait toujours 10 participations au 31 décembre 2006.

Situation du fonds Sagard II

Au 31 décembre 2006, GBL a versé un montant cumulé de EUR 1 million dans ce nouveau fonds.

Une première transaction a été finalisée en janvier 2007 : Aliplast, un des leaders européens de systèmes de fermetures et de profilés en aluminium pour fenêtres, portes, vérandas et murs-rideaux. La société s'adresse principalement à des fabricants et installateurs de fenêtres à partir de ses différents sites de production en Belgique, France, Royaume-Uni, Pologne et Chine.

Ergon Capital Partners (ECP)

ECP est un fonds de "private equity" créé en février 2005 par GBL en partenariat avec Parcom Ventures, une filiale d'ING. Suite à la création de son deuxième fonds en décembre 2006, ECP a une capacité d'investissement totale de EUR 500 millions. La société a pour vocation d'investir dans des sociétés ayant des positions de leader dans des marchés de niche et offrant des opportunités de build-up, localisées principalement en Belgique, en Italie, en Espagne et en France.

En février 2006, ECP a acquis, pour EUR 24,3 millions, 80 % du capital de King Benelux, le plus important grossiste et distributeur de produits de consommation courante destinés à une large gamme de secteurs tels que la santé, les institutions publiques, la restauration collective ou le nettoyage.

En novembre 2006, ECP a accru son investissement dans King Benelux de EUR 2,6 millions à l'occasion du rachat par ce dernier de Variapack, le leader belge de produits d'emballage alimentaires.

En avril 2006, ECP a pris une participation de co-contrôle, dans La Gardenia, la première chaîne de distribution de parfums en Toscane et la quatrième chaîne de distribution de parfums en Italie pour un montant de EUR 27,3 millions ainsi que dans Seves, le leader mondial dans la fabrication d'isolateurs électriques en verre utilisés dans les lignes à haute tension et de briques de verre utilisés dans la construction pour EUR 45,3 millions.

En juillet 2006, la participation dans Stroili & Franco a été partiellement cédée.

Fin 2006, deux accords ont été signés en vue du rachat de sociétés belges, le premier pour une prise de participation dans Aliplast, un des principaux acteurs dans la fabrication de châssis en aluminium pour fenêtres, portes et vérandas, aux côtés de Sagard ; le second en vue de l'acquisition d'une majorité du capital de Joris Ide Group, le premier fabricant indépendant de profilés et de panneaux en acier de toiture et de bardage dans le Benelux. L'acquisition d'Aliplast a été conclue en janvier 2007, pour un montant de EUR 35,8 millions.

Comptes au 31 décembre 2006

Etats financiers consolidés

Compte de résultats consolidé	38
Bilan consolidé	39
Tableau consolidé des flux de trésorerie	40
Etat consolidé des variations des capitaux propres	41
Méthodes comptables	42
Notes	46
Rapport du Commissaire	61
Bilan abrégé et compte de résultats sociaux	62
Politique de distribution des dividendes	64
Données historiques	65
Investissements de GBL depuis 2004	65
Chiffres consolidés sur 10 ans	68

Compte de résultats consolidé au 31 décembre

en EUR millions	Notes	2006	2005	2004
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	1	70,7	83,2	62,5
Résultat sur activités abandonnées	2	2.487,0	259,6	323,8
Quote-part dans le résultat net		61,0	220,9	259,0
Dividende net		48,0	38,7	64,8
Plus-value nette		2.378,0	-	-
Dividendes nets de participations	3	257,2	169,3	186,0
Dividendes bruts		302,3	199,2	218,9
Retenues à la source		(45,1)	(29,9)	(32,9)
Produits et charges d'intérêts	4	38,2	1,2	3,7
Actifs non courants		2,0	2,8	1,7
Actifs courants		59,5	10,0	6,9
Dettes financières		(23,3)	(11,6)	(4,9)
Autres produits et charges financiers		28,5	21,5	1,8
Résultats sur actifs de trading et produits dérivés	5	29,6	23,3	2,5
Autres		(1,1)	(1,8)	(0,7)
Autres produits et charges d'exploitation	6	(28,6)	(19,0)	(18,6)
Résultat sur cessions et dépréciations d'actifs non courants	7	11,7	6,5	37,5
Impôts	8	18,6	0,7	(2,7)
Résultat consolidé de la période		2.883,3	523,0	594,0
Intérêts minoritaires		0,0	0,0	0,0
Part du groupe dans le résultat consolidé		2.883,3	523,0	594,0
Résultat de base par action	12	20,76	3,94	4,50
Résultat dilué par action	12	20,73	3,93	4,46

En application de l'IFRS 5, l'impact de la cession de Bertelsmann a été identifié distinctement dans la section dénommée "Résultat sur activités abandonnées". Corollairement, la présentation des résultats 2005 et 2004 a été adaptée permettant ainsi une meilleure comparabilité et lisibilité des informations financières au regard du 31 décembre 2006. Ce changement dans la présentation n'a pas d'impact sur les résultats nets publiés les années antérieures.

Bilan consolidé au 31 décembre

en EUR millions	Notes	2006	2005	2004
Actifs non courants		13.496,0	10.533,6	7.543,1
Immobilisations corporelles	9	17,0	16,6	15,4
<i>Participations</i>		<i>13.471,6</i>	<i>10.515,1</i>	<i>7.524,5</i>
Participations dans les entreprises associées	1	536,6	2.582,7	2.279,4
Participations disponibles à la vente	3	12.935,0	7.932,4	5.245,1
Autres actifs non courants		6,9	1,4	0,0
Actifs d'impôts différés	8	0,5	0,5	3,2
Actifs courants		2.737,2	123,6	411,4
Actifs de trading	5	43,4	34,8	57,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2.648,2	82,5	315,8
Autres actifs	13	45,6	6,3	38,3
Total actif		16.233,2	10.657,2	7.954,5
Capitaux propres		15.682,0	10.159,7	7.911,6
Capital	11	595,7	559,8	559,8
Primes d'émission	11	2.690,7	2.023,3	2.023,3
Réserves		12.395,6	7.576,6	5.328,5
Intérêts minoritaires		0,0	0,0	0,0
Passifs non courants		434,6	437,6	22,5
Emprunts échangeables	4	412,7	409,0	0,0
Autres dettes financières	4	15,2	20,0	17,3
Impôts différés passifs	8	5,8	6,7	2,9
Provisions		0,9	1,9	2,3
Passifs courants		116,6	59,9	20,4
Dettes financières		4,3	1,4	1,4
Dettes fiscales		3,4	1,9	1,7
Produits dérivés	5	35,4	11,0	7,1
Autres dettes	13	73,5	45,6	10,2
Total des passifs et capitaux propres		16.233,2	10.657,2	7.954,5

Tableau consolidé des flux de trésorerie

en EUR millions	2006	2005	2004
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	421,8	401,3	268,6
Résultat avant intérêts et impôts	2.826,5	521,1	593,0
Ajustement pour :			
Résultat net des entreprises associées	(131,7)	(304,1)	(321,5)
Résultat des activités abandonnées	(2.378,0)	-	-
Dividendes des entreprises associées	100,8	106,4	76,1
Réévaluations à la juste valeur	(12,9)	(2,4)	0,8
Résultat sur cessions et dépréciations d'actifs non courants	(11,7)	(6,5)	(37,5)
Autres	1,2	1,0	1,0
Produits et charges d'intérêts encaissés (payés)	9,2	12,1	1,4
Impôts effectivement reçus	9,3	-	-
Variation des instruments financiers de trading	(8,6)	22,5	(26,7)
Variation du besoin en fonds de roulement	17,7	51,2	(18,0)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	1.668,5	(874,9)	52,6
Acquisitions de :			
Participations	(2.897,7)	(900,0)	-
Immobilisations corporelles	(3,2)	(0,3)	(0,4)
Autres actifs financiers	(37,7)	(186,8)	(31,5)
Encaissements provenant de la cession d'actifs corporels	0,1	0,2	0,1
Cessions de participations et autres actifs financiers	4.607,0	212,0	84,4
<i>dont cession de Bertelsmann</i>	<i>4.500,0</i>	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	475,4	240,3	(520,3)
Augmentation de capital nette	703,3	-	-
Dividendes versés	(228,8)	(212,4)	(196,8)
Encaissements provenant de dettes financières	-	428,0	2,5
Remboursements de dettes financières	(2,7)	-	(334,0)
Mouvements nets sur actions propres	3,6	24,7	8,0
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	2.565,7	(233,3)	(199,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	82,5	315,8	514,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	2.648,2	82,5	315,8

Etat consolidé des variations des capitaux propres

en EUR millions	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserves de réévaluation	Ecart de conversion	Actions propres	Obligation échangeable 2005-2012	Résultats non distribués	Total
Notes	11	11	3	1	11	4	11	
Au 31 décembre 2003	559,8	2.023,3	1.142,0	(13,5)	(220,4)	0,0	3.475,2	6.966,4
Ecart Imerys (IFRS 1)	-	-	-	39,5	-	-	(75,8)	(36,3)
Au 1er janvier 2004	559,8	2.023,3	1.142,0	26,0	(220,4)	0,0	3.399,4	6.930,1
Juste valeur des participations	-	-	598,2	-	-	-	-	598,2
Variation des écarts de conversion	-	-	-	(115,8)	-	-	-	(115,8)
Autres	-	-	-	-	-	-	94,8	94,8
<i>Eléments de charges et de produits imputés directement en capitaux propres</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>598,2</i>	<i>(115,8)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>94,8</i>	<i>577,2</i>
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	594,0	594,0
<i>Total des charges et produits de la période</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>598,2</i>	<i>(115,8)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>688,8</i>	<i>1.171,2</i>
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(196,8)	(196,8)
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	6,2	-	0,9	7,1
<i>Total des mouvements</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>598,2</i>	<i>(115,8)</i>	<i>6,2</i>	<i>0,0</i>	<i>492,9</i>	<i>981,5</i>
Au 31 décembre 2004	559,8	2.023,3	1.740,2	(89,8)	(214,2)	0,0	3.892,3	7.911,6
Juste valeur des participations	-	-	1.800,0	-	-	-	-	1.800,0
Variation des écarts de conversion	-	-	-	93,9	-	-	-	93,9
Option liée à l'obligation échangeable 2005-2012	-	-	-	-	-	17,6	-	17,6
Autres	-	-	-	-	-	-	1,3	1,3
<i>Eléments de charges et de produits imputés directement en capitaux propres</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>1.800,0</i>	<i>93,9</i>	<i>0,0</i>	<i>17,6</i>	<i>1,3</i>	<i>1.912,8</i>
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	523,0	523,0
<i>Total des charges et produits de la période</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>1.800,0</i>	<i>93,9</i>	<i>0,0</i>	<i>17,6</i>	<i>524,3</i>	<i>2.435,8</i>
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(212,4)	(212,4)
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	26,3	-	(1,6)	24,7
<i>Total des mouvements</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>1.800,0</i>	<i>93,9</i>	<i>26,3</i>	<i>17,6</i>	<i>310,3</i>	<i>2.248,1</i>
Au 31 décembre 2005	559,8	2.023,3	3.540,2	4,1	(187,9)	17,6	4.202,6	10.159,7
Juste valeur des participations	-	-	2.176,6	-	-	-	-	2.176,6
Variation des écarts de conversion	-	-	-	(11,4)	-	-	-	(11,4)
Augmentation de capital nette	35,9	667,4	-	-	-	-	-	703,3
Autres	-	-	-	-	-	-	(4,3)	(4,3)
<i>Eléments de charges et de produits imputés directement en capitaux propres</i>	<i>35,9</i>	<i>667,4</i>	<i>2.176,6</i>	<i>(11,4)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>(4,3)</i>	<i>2.864,2</i>
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	2.883,3	2.883,3
<i>Total des charges et produits de la période</i>	<i>35,9</i>	<i>667,4</i>	<i>2.176,6</i>	<i>(11,4)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>2.879,0</i>	<i>5.747,5</i>
Dividendes	-	-	-	-	-	-	(228,8)	(228,8)
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	3,8	-	(0,2)	3,6
<i>Total des mouvements</i>	<i>35,9</i>	<i>667,4</i>	<i>2.176,6</i>	<i>(11,4)</i>	<i>3,8</i>	<i>0,0</i>	<i>2.650,0</i>	<i>5.522,3</i>
Au 31 décembre 2006	595,7	2.690,7	5.716,8	(7,3)	(184,1)	17,6	6.852,6	15.682,0

Méthodes comptables

La période comptable couverte est de 12 mois et porte sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2006 arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mars 2007.

Principes généraux et normes comptables

Les états financiers consolidés ont été établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Dans un contexte d'internationalisation des marchés financiers, d'harmonisation des normes comptables européennes et au vu de l'intérêt grandissant d'investisseurs étrangers, GBL a opté pour la publication d'états financiers consolidés établis en respect des IFRS depuis l'exercice 2001.

Les comptes ont été préparés selon la convention d'évaluation du coût historique à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

GBL n'a pas anticipé l'application des normes comptables et interprétations qui sont effectives après le 31 décembre 2006 et qui ont été publiées avant la date d'autorisation de publication des états financiers consolidés.

L'application de l'IFRS 7 – *Instruments financiers : informations à fournir* – qui entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2007, entraînera une modification des informations présentées dans les notes concernant les instruments financiers.

De même, l'IFRS 8 – *Secteurs opérationnels* – qui entre en vigueur à compter de l'exercice 2009, imposera à GBL de présenter certaines informations concernant l'origine de ses produits et actifs.

La société a décidé de ne pas opter pour la reconnaissance directement en capitaux propres des écarts actuariels suite à la modification de l'IAS 19 – *Avantages liés au personnel* – qui est entrée en vigueur en 2006.

L'adoption de ces nouvelles normes et interprétations pour les exercices ultérieurs ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

Les filiales et entreprises associées importantes arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Méthodes et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de GBL et de ses filiales ("le Groupe") et les intérêts du Groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence.

Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont intégralement consolidées. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote d'une entité.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux sociétés contrôlées conjointement (co-entreprises) avec des partenaires du Groupe.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents en résultant sont éliminés.

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

Entreprises associées

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme entreprise associée. L'exercice d'une influence notable est présumé si le Groupe dispose, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, de plus de 20 % des droits de vote.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Quand le Groupe acquiert une entité, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

L'écart entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net identifiable acquis constitue le goodwill qui est porté à l'actif du bilan.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en produits dans le compte de résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des dépréciations éventuelles.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire en fonction de leur durée d'utilité estimée.

Participations disponibles à la vente

Les participations disponibles à la vente comprennent les participations dans des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable. Cette absence d'influence notable est présumée si le Groupe ne détient pas, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées à leur juste valeur sur base du cours de bourse pour les participations cotées. Les fluctuations, entre deux clôtures, de la juste valeur de ces participations sont comptabilisées en capitaux propres.

En cas de cession d'une participation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable (valeur au bilan à la date de cession, corrigée du montant accumulé en capitaux propres au titre des réévaluations périodiques à la juste valeur de la participation) est portée soit au débit soit au crédit du compte de résultats.

Placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances

Les obligations, considérées comme des placements détenus jusqu'à leur échéance (et ce, si le Groupe a l'intention expresse et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance), et les prêts et créances octroyés par le Groupe sont évalués à leur coût amorti, c'est-à-dire le montant de comptabilisation initial majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute perte de valeur pour dépréciation ou non recouvrabilité.

Actifs financiers courants

Les titres de trading comprennent les instruments dérivés ainsi que les autres instruments détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture. La fluctuation de la juste valeur entre deux clôtures est enregistrée en résultat.

Les obligations, considérées comme des placements détenus jusqu'à leur échéance (et ce, si le Groupe a l'intention expresse et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance), et les prêts et créances émis par le Groupe sont évalués à leur coût amorti, c'est-à-dire, le montant de comptabilisation initial majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction de valeur pour dépréciation ou non recouvrabilité.

La trésorerie comprend les dépôts à vue.

Les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires et les placements à terme fixe dont l'échéance à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois.

Dépréciations d'actifs

A l'exception du goodwill (qui se ferait jour lors d'un regroupement d'entreprises) faisant l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque année, les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à un test de dépréciation uniquement s'il existe un indice qu'elles aient subi une perte de valeur. Si tel semble être le cas, une estimation de la valeur recouvrable de l'actif, qui est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, est effectuée. Si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, l'excédent constitue une perte de valeur comptabilisée en charge.

Une perte de valeur d'actif précédemment comptabilisée est extournée si les estimations effectuées pour déterminer la valeur recouvrable de cet actif ont été modifiées. La valeur comptable de l'actif, après extourne de la perte de valeur antérieurement actée, ne pourra cependant pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été déterminée si aucune réduction de valeur n'avait été constatée au cours des exercices précédents.

Toute perte de valeur du goodwill ne peut être extournée.

Pour ce qui est des actifs financiers, le Groupe apprécie, à chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation. Si tel est le cas, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur dépréciée de celui-ci, est comptabilisée en compte de résultats.

Impôts

Les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits au compte de résultats sauf s'ils portent sur des éléments enregistrés directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont eux aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan, ainsi que les ajustements relatifs aux exercices antérieurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan et leur base fiscale.

Les différences suivantes ne sont pas prises en compte : goodwill non déductible fiscalement et constatation initiale des actifs et passifs n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable et fiscal.

Les impôts différés sont calculés en fonction de la manière dont on prévoit que les éléments d'actif et de passif seront réalisés ou réglés, sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture du bilan.

Par ailleurs, les impôts différés passifs liés aux participations dans des filiales ne sont pas comptabilisés lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il ne s'attend pas à ce que la différence temporelle s'inverse dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où des bénéfices imposables sont susceptibles d'être engendrés permettant d'utiliser les pertes fiscales et les crédits d'impôts. Les actifs d'impôts différés ne sont pas enregistrés lorsqu'il devient improbable que des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôts différés seront imputés, soient réalisés.

Actions propres

En cas de rachat (ou cession) d'actions propres, le montant versé (ou obtenu) est porté en diminution (ou augmentation) des capitaux propres. Les mouvements sur ces titres sont justifiés dans le tableau de variation des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mouvements.

Plan d'intéressement

Options sur actions GBL

Les options sur actions GBL ne font l'objet d'aucune valorisation dans les états financiers consolidés étant donné que l'attribution des actions est antérieure au 7 novembre 2002. En effet, l'IFRS 2 – *Païement fondé sur des actions* –, appliquée pour la première fois en 2005, ne requiert de retraiter que les attributions d'actions postérieures à cette date. Aucune attribution d'actions n'ayant eu lieu depuis cette date, aucune charge n'a été enregistrée dans le compte de résultats.

Options sur actions Pargesa

Les actions Pargesa destinées à la couverture des options attribuées sont détenues par GBL et comptabilisées en placements de trésorerie. Les options sont enregistrées au passif du bilan. Les variations de juste valeur des options et actions sont comptabilisées par le biais du compte de résultats.

Engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés

La valorisation du montant des engagements liés aux régimes de retraite et avantages assimilés du type prestations définies est effectuée suivant la méthode "Projected Unit Credit" conformément à l'IAS 19.

Si les écarts actuariels cumulés sont supérieurs au plus grand des deux montants suivants :

- 10 % de la valeur actuelle des engagements liés aux régimes de retraite ;
- 10 % de la juste valeur des actifs destinés à couvrir ces engagements ;

l'excédent est amorti sur le nombre moyen d'années de travail restant des employés concernés par le plan. Cette méthode relative au traitement des écarts actuariels est d'application depuis 2004.

Répartition bénéficiaire

Les dividendes versés par GBL à ses actionnaires sont repris en déduction des capitaux propres à concurrence de leur montant brut, c'est-à-dire avant retenue à la source. Les états financiers sont établis avant répartition bénéficiaire.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées à la clôture lorsqu'une société du Groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'un décaissement sera nécessaire pour éteindre cette obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant enregistré en provisions correspond à l'estimation la plus précise de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation existant à la date de clôture du bilan.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le Groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies du Groupe ne sont pas pris en compte.

Dettes à long terme et court terme

Les dettes à long terme (emprunts bancaires, obligations) et les dettes à court terme (avances bancaires, obligations) sont initialement comptabilisées à leur juste valeur sous déduction, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultats, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission du passif financier. Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Emprunts échangeables

Les emprunts échangeables émis par le Groupe sont considérés comme des instruments hybrides. A la date d'émission, la juste valeur de la composante obligataire est estimée sur base du taux d'intérêt de marché pour des obligations similaires non échangeables. La différence entre le produit de l'émission de l'obligation échangeable et la juste valeur allouée à la composante obligataire, représentant la valeur de l'option d'échanger l'obligation en actions, est incluse dans les capitaux propres.

La charge d'intérêt sur la composante obligataire est calculée en appliquant à l'instrument en question le taux d'intérêt du marché prévalant.

Produits dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur à chaque arrêté de comptes. Les fluctuations, entre deux clôtures, de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées en résultat.

Eléments libellés en devises

Dans les comptes des sociétés du Groupe, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en euros au cours de change du dernier jour de l'exercice. S'il apparaît une différence de change non réalisée par application de ce principe, celle-ci est comptabilisée comme charge ou produit de l'exercice. Les actifs et passifs non monétaires sont comptabilisés en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Dans les états financiers consolidés, les écarts de conversion sur les capitaux propres des entreprises consolidées ou mises en équivalence ne sont pas repris dans le compte de résultats de l'exercice mais sont cumulés parmi les capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion". Les rubriques des produits et charges en devises sont converties en euros au cours de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion, provenant de la différence entre le cours moyen et le cours du dernier jour de l'exercice, sont inscrits dans les capitaux propres sous la rubrique "Ecart de conversion".

Intérêts

Les produits et charges d'intérêts comprennent les intérêts à payer sur emprunts et les intérêts à recevoir sur les placements. Les produits d'intérêts sont inscrits au compte de résultats prorata temporis, compte tenu du taux d'intérêt effectif du placement.

Dividendes

Les dividendes relatifs aux participations disponibles à la vente ou aux titres de trading sont comptabilisés le jour de la décision de leur distribution. Le montant de retenue à la source est comptabilisé en déduction des dividendes bruts.

Information sectorielle

Etant donné les activités de "holding" de la société, il n'y a pas matière à présenter des informations par secteur d'activité ou géographique. Il est cependant possible au lecteur des états financiers de retrouver cette information, en ce qui concerne les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation, dans le chapitre relatif aux participations ainsi que dans leurs états financiers.

Cours de change utilisés

	Cours de clôture			Cours moyen		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Dollar US	1,32	1,18	1,36	1,25	1,24	1,24
Franc suisse	1,57	1,56	1,52	-	-	-

Notes

Dans un objectif de cohérence, les notes aux comptes sont regroupées par nature et non dans l'ordre d'occurrence des rubriques comptables du compte de résultats et du bilan. Ces regroupements doivent permettre d'analyser l'ensemble des influences sur les états financiers des actifs et passifs d'une même nature.

1. Mise en équivalence

A. Liste des entreprises associées

Sur base des IFRS et plus spécifiquement de l'IFRS 5, la vente de Bertelsmann a été comptabilisée au premier semestre 2006 et l'impact de cette cession sur le résultat de GBL a été identifié sous la rubrique "Résultat sur activités abandonnées" (voir note 2.). Corollairement, la présentation des résultats 2005 et 2004 a été adaptée permettant ainsi une meilleure comparabilité et lisibilité des informations financières au regard du 31 décembre 2006. Ce changement dans la présentation n'a pas d'impact sur les résultats nets publiés les années antérieures.

Fin décembre 2006, la société de "private equity" Ergon Capital Partners II (ECP II) a été créée par GBL en partenariat avec Parcom Ventures, filiale d'ING. Le taux de détention de GBL s'élève à 41,5 %. Dans la suite des notes, ECP I et ECP II sont repris ensemble sous la dénomination ECP.

Nom	Siège	Taux de détention (%)			Droits de vote (%)			Activité principale
		2006	2005	2004	2006	2005	2004	
Bertelsmann AG	Gütersloh	-	25,1	25,1	-	25,0	25,0	Médias
Imerys	Paris	26,4	26,4	26,4	34,4	20,7	20,7	Transformation des minéraux
Ergon Capital Partners I	Bruxelles	43,0	43,0	-	43,0	43,0	-	Private equity
Ergon Capital Partners II	Bruxelles	41,5	-	-	41,5	-	-	Private equity

B. Quote-part dans le résultat net

en EUR millions	2006	2005	2004
Imerys	49,5	81,8	62,5
ECP	21,2	1,4	-
Total	70,7	83,2	62,5

L'évolution des résultats des entreprises associées est détaillée dans l'analyse économique du résultat consolidé page 8, ainsi que dans la partie du rapport annuel traitant des participations.

Eléments non-récurrents significatifs 2006 :

- En 2006, le résultat net, part du groupe, d'Imerys comprend un montant net d'impôts de EUR - 121 millions provenant :
 - des provisions pour dépréciations d'actifs industriels, réhabilitation de sites et charges de restructuration liées à l'important programme de réorganisation de la production de kaolin en Grande-Bretagne, pour un montant global de EUR - 85,9 millions ;
 - des autres charges pour un montant de EUR - 45,9 millions liées à des dépréciations d'actifs industriels et à des actions de réduction de coûts engagées dans l'ensemble du groupe ;
 - des cessions d'actifs non industriels pour un montant de EUR 10,9 millions.
- Le résultat consolidé d'ECP de EUR 49 millions au 31 décembre 2006 comprend EUR 31 millions de plus-values non réalisées sur son portefeuille de participations et EUR 18 millions de plus-values réalisées au cours de l'exercice.

Eléments non-récurrents significatifs 2005 :

- En 2005, le résultat net, part du groupe, d'Imerys comprend EUR 22 millions de plus-values de cession nettes pour EUR 96 millions liées au désinvestissement de Larivière et EUR - 74 millions de charges de restructuration et d'ajustements de valeur d'actifs.
- Le résultat consolidé au 31 décembre 2005 d'ECP comprend EUR 5 millions de plus-values non réalisées sur son portefeuille de participations.

Eléments non-récurrents significatifs 2004 :

- La quote-part prise en compte pour Imerys en IFRS en 2004 diffère des résultats French GAAP publiés par Imerys du fait principalement de l'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition.
- L'application anticipée de l'IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* –, qui prescrit de remplacer l'amortissement linéaire des écarts d'acquisition par un "impairment test" annuel, influence la contribution des entreprises associées. Au 31 décembre 2004, Bertelsmann et Imerys ont constaté respectivement des dépréciations pour un montant de EUR 26 millions et EUR 4 millions.
- Lors de son passage officiel aux IFRS, Imerys a appliqué l'IFRS 1 – *Première adoption des Normes internationales d'information financière* – qui offre une série d'options facilitant la transposition des comptes vers l'IFRS et génère des écarts affectant les fonds propres d'Imerys.

Etant donné que GBL publie des états financiers consolidés IFRS depuis 2001, l'IFRS 1 ne peut pas être appliqué. Toutefois, afin de garantir l'uniformité et la cohérence entre les chiffres IFRS d'Imerys et de GBL, l'ensemble de ces écarts est repris tel quel dans les capitaux propres de GBL.

Ces écarts (EUR - 36 millions comptabilisés pour la quote-part de GBL au 1er janvier 2004) concernent essentiellement les provisions pour pensions : l'écart entre la valeur actuelle des actifs des fonds de pension et la valeur actuelle des engagements pour pensions est entièrement imputé sur les fonds propres au 1er janvier 2004.

C. Dividendes

Les dividendes en provenance des sociétés mises en équivalence encaissés au niveau des cash earnings sont éliminés et remplacés par la quote-part de GBL dans leur résultat.

D. Valeur de mise en équivalence

en EUR millions	Bertelsmann	Imerys	ECP	Total
Au 31 décembre 2003	1.673,1	402,1	0,0	2.075,2
Ecart Imerys (IFRS 1)	-	(36,3)	-	(36,3)
Résultat de l'exercice	259,0	62,5	-	321,5
Distribution	(55,2)	(20,9)	-	(76,1)
Ecarts de conversion	(100,4)	(15,5)	-	(115,9)
Variation des réserves de réévaluation	13,3	2,2	-	15,5
Autres	95,2	0,3	-	95,5
Au 31 décembre 2004	1.885,0	394,4	0,0	2.279,4
Changement de périmètre	-	-	7,9	7,9
Résultat de l'exercice	220,9	81,8	1,4	304,1
Distribution	(81,3)	(25,1)	-	(106,4)
Ecarts de conversion	59,5	34,5	-	94,0
Variation des réserves de réévaluation	1,5	(2,5)	-	(1,0)
Autres	4,7	-	-	4,7
Au 31 décembre 2005	2.090,3	483,1	9,3	2.582,7
Sortie de périmètre	(2.079,3)	-	-	(2.079,3)
Investissement	-	-	35,4	35,4
Résultat de la période	61,0	49,5	21,2	131,7
Distribution	(72,0)	(27,6)	(1,3)	(100,9)
Ecarts de conversion	-	(29,1)	-	(29,1)
Variation des réserves de réévaluation	-	0,6	-	0,6
Autres	-	(4,5)	-	(4,5)
Au 31 décembre 2006	0,0	472,0	64,6	536,6

La colonne relative à Imerys comporte un goodwill de EUR 41 millions identique à 2005 (EUR 42 millions en 2004).

E. Ecarts de conversion

en EUR millions	Bertelsmann	Imerys	Autres	Total
Au 31 décembre 2004	(77,1)	(15,0)	2,3	(89,8)
Variation de l'exercice	59,5	34,5	(0,1)	93,9
Au 31 décembre 2005	(17,6)	19,5	2,2	4,1
Variation de l'exercice	17,6	(29,1)	0,1	(11,4)
Au 31 décembre 2006	0,0	(9,6)	2,3	(7,3)

F. Informations complémentaires

Facteurs de risques

Parmi les participations mises en équivalence à la clôture, seule Imerys communique publiquement sur la gestion des risques. Les informations y relatives sont décrites en page 13.

Informations financières agrégées des entreprises mises en équivalence

en EUR millions	2006	2005	2004
Total des actifs	4.225,7	27.112,6	24.384,4
Total des capitaux propres	1.783,1	10.035,2	8.873,0
Total des chiffres d'affaires	12.493,5	20.935,2	19.886,5
Total des résultats	479,6	1.192,6	1.272,0

Valeur de marché

La juste valeur d'Imerys à la clôture de l'exercice s'élève à EUR 1.129 millions. Les autres participations mises en équivalence ne sont pas cotées.

2. Résultat sur activités abandonnées – Vente de Bertelsmann

Le 25 mai 2006, GBL, Bertelsmann et Bertelsmann Verwaltungsgesellschaft mbH contrôlée par la famille Mohn, ont conclu un accord de principe portant sur la cession au groupe allemand des 25,1 % détenus par GBL pour un prix de EUR 4,5 milliards.

Cet accord a été ratifié par le Conseil de GBL à la fin mai et a abouti à la signature d'une convention de vente entre le groupe GBL et Bertelsmann en date du 28 juin 2006.

Le produit de la vente de EUR 4,5 milliards a été encaissé début du troisième trimestre.

en EUR millions	2006	2005	2004
Quote-part dans le résultat net	61,0	220,9	259,0
Dividende net	48,0	38,7	64,8
Plus-value nette	2.378,0	-	-
Contribution totale	2.487,0	259,6	323,8

La contribution globale de Bertelsmann en 2006, identique à celle de juin, s'élève à EUR 2.487 millions contre EUR 260 millions en 2005. Elle résulte principalement de la plus-value nette des frais de transaction dégagée sur la cession (EUR 2.378 millions).

Bertelsmann qui a été consolidée par mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2006 a figé sa quote-part au résultat net à EUR 61 millions.

Par ailleurs, au cours des trois années comparatives, GBL a reçu un dividende (EUR 120 millions) supérieur à sa quote-part dans les fonds propres. En consolidé, seule la partie "ordinaire" de ce dividende (EUR 72 millions en 2006 et EUR 81 millions en 2005) est éliminée et un montant de EUR 48 millions (EUR 39 millions en 2005) est maintenu en résultat.

Eléments non-récurrents 2006, 2005 et 2004 relatifs à Bertelsmann :

- Au 30 juin 2006, les frais de restructuration et d'intégration, en baisse comparativement au premier semestre 2005, contiennent EUR 31 millions de frais relatifs à Sony BMG et EUR 7 millions relatifs à Direct Group.
- Au 31 décembre 2005, Bertelsmann a constaté EUR 246 millions de plus-values sur cessions et dépréciations réalisées principalement sur la vente des magazines US de Gruner + Jahr et sur la création des joint ventures Infoscote et Prinovis. En outre, Bertelsmann a comptabilisé EUR 185 millions de frais de restructuration et d'intégration chez BMG/Sony et Direct Group.
- Au 31 décembre 2004, les résultats sur cessions et dépréciations constatés par Bertelsmann s'élèvent à EUR 325 millions. Ils proviennent pour l'essentiel de la fusion entre Sony Music et BMG ainsi que de la cession d'un immeuble.

3. Total, Suez, Lafarge, Pernod Ricard et autres participations

A. Dividendes

en EUR millions	2006		2005		2004	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Total	163,4	139,0	141,0	119,8	166,6	141,6
1er semestre	81,7	69,5	70,5	59,9	110,4	93,8
2ème semestre	81,7	69,5	70,5	59,9	56,2	47,8
Suez	91,9	78,2	58,0	49,3	51,5	43,8
Lafarge	45,6	38,8	-	-	-	-
Autres	1,4	1,2	0,2	0,2	0,8	0,6
Total	302,3	257,2	199,2	169,3	218,9	186,0

Les dividendes perçus en 2006 ne sont pas représentatifs du portefeuille de fin d'année étant donné que GBL a acquis des titres après paiement de coupon.

B. Juste valeur et variations

Les participations dans les sociétés cotées sont évaluées sur base du cours de bourse à la clôture de l'exercice.

Les participations dans les "Fonds", regroupant PAI, Sagard et Sagard II, sont réévaluées à leur juste valeur en fonction de leur portefeuille d'investissements.

L'écart entre le prix de revient et la juste valeur des participations à la clôture est comptabilisé dans les réserves de réévaluation (note 3. C.).

en EUR millions	Total	Suez	Lafarge	Pernod Ricard	Fonds	Divers	Juste valeur totale
Au 31 décembre 2003	3.461,6	1.154,3	0,0	0,0	18,1	44,4	4.678,4
Résultat des Fonds	-	-	-	-	4,0	-	4,0
Acquisitions	-	-	-	-	26,4	-	26,4
Cessions/Remboursement	-	-	-	-	(5,0)	(41,3)	(46,3)
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	0,0
Variation des réserves de réévaluation	312,3	267,3	-	-	3,0	-	582,6
Au 31 décembre 2004	3.773,9	1.421,6	0,0	0,0	46,5	3,1	5.245,1
Résultat des Fonds	-	-	-	-	6,0	-	6,0
Acquisitions	-	439,8	424,4	-	27,9	-	892,1
Cessions/Remboursement	-	-	-	-	(13,0)	(1,1)	(14,1)
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	0,0
Variation des réserves de réévaluation	1.209,5	556,8	25,6	-	11,4	-	1.803,3
Au 31 décembre 2005	4.983,4	2.418,2	450,0	0,0	78,8	2,0	7.932,4
Résultat des Fonds	-	-	-	-	11,8	-	11,8
Acquisitions	-	295,8	2.130,9	428,5	7,1	-	2.862,3
Cessions/Remboursement	-	-	-	-	(21,7)	(0,4)	(22,1)
Transfert	(64,6)	-	-	-	-	64,6	0,0
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	0,0
Variation des réserves de réévaluation	215,0	1.276,2	589,5	17,6	25,6	26,7	2.150,6
Au 31 décembre 2006	5.133,8	3.990,2	3.170,4	446,1	101,6	92,9	12.935,0

C. Réserves de réévaluation

en EUR millions	Total	Suez	Lafarge	Pernod Ricard	Fonds	Autres	Total
Au 31 décembre 2004	1.620,3	139,3	0,0	0,0	3,0	(22,4)	1.740,2
Variation de la juste valeur	1.209,5	556,8	25,6	-	11,4	(3,3)	1.800,0
Au 31 décembre 2005	2.829,8	696,1	25,6	0,0	14,4	(25,7)	3.540,2
Variation de la juste valeur	215,0	1.276,2	589,5	17,6	25,6	52,7	2.176,6
Autres variations (transfert)	(36,2)	-	-	-	-	36,2	0,0
Au 31 décembre 2006	3.008,6	1.972,3	615,1	17,6	40,0	63,2	5.716,8

La quote-part des variations de GBL dans les réserves de réévaluation des entreprises associées est reprise sous "Autres".

D. Facteurs de risques

Les facteurs de risques des participations disponibles à la vente sont détaillés en page 13.

4. Trésorerie

A. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en EUR millions	2006	2005	2004
Dépôts	2.645,6	74,3	311,1
Echéance < 1 mois	129,1	60,7	311,1
Echéance < 3 mois	2.516,5	13,6	-
Comptes courants	2,6	8,2	4,7
Juste valeur totale	2.648,2	82,5	315,8

B. Passifs financiers non courants

en EUR millions	Emprunts échangeables	Dettes bancaires	Total
Au 31 décembre 2004	0,0	17,3	17,3
Additions de l'exercice	406,6	-	406,6
Coût amorti	2,4	-	2,4
Variation de change	-	2,7	2,7
Au 31 décembre 2005	409,0	20,0	429,0
Variation de l'exercice	-	(2,7)	(2,7)
Coût amorti	3,7	-	3,7
Variation de change	-	(2,1)	(2,1)
Au 31 décembre 2006	412,7	15,2	427,9

Emprunts échangeables (Bloomberg : GLBB 2.95 04/12 Corp. ; Reuters : BE021670693=)

En date du 27 avril 2005, Sagerpar, filiale à 100 % de GBL, a émis un montant de EUR 435 millions d'obligations échangeables en 5.000.000 d'actions GBL. Cet instrument financier, coté à la Bourse de Luxembourg, présente un coupon (intérêt facial) de 2,95 % et sera remboursé au pair le 27 avril 2012 (7 ans) si les obligations n'ont pas été échangées en actions GBL.

Le prix de conversion s'élève à EUR 87, représentant une prime de 25,5 % par rapport au cours de bourse de l'action GBL à ce moment. Les obligations seront échangeables de manière anticipée à l'option de l'émetteur à compter du 11 mai 2008 avec un seuil de déclenchement à 130 %.

Dans les états financiers consolidés, cette dette financière émise pour EUR 435 millions s'élève à EUR 407 millions à l'émission. L'écart de EUR 28 millions correspond à la valeur de l'option vendue aux obligataires et aux frais de transaction engendrés. A l'échéance, la valeur de la dette aura convergé vers sa valeur nominale si les obligations n'ont pas été échangées. Cette reconstitution de la dette est enregistrée annuellement par le compte de résultats. Le taux d'intérêt effectif annuel moyen s'élève à 3,64 %.

La cotation de cet instrument au 31 décembre 2006 affichait 119 % contre 114 % fin 2005.

Dettes bancaires

La dette bancaire libellée en USD a été renégociée en 2006 pour une durée de 15 mois. Celle-ci porte un intérêt de 5,34 %.

C. Produits et charges d'intérêts

en EUR millions	2006	2005	2004
Produits des actifs non courants	2,0	2,8	1,7
Produits des actifs courants	59,5	10,0	6,9
Intérêts sur emprunts échangeables	(16,5)	(10,9)	(4,6)
Intérêt facial (cash earnings)	(12,8)	(8,7)	(2,1)
Coût amorti (discount)	(3,7)	(2,2)	(2,5)
Intérêts sur autres dettes financières	(6,8)	(0,7)	(0,3)
Total	38,2	1,2	3,7

Les produits et charges d'intérêts nets s'élèvent à EUR 38 millions fin 2006. Au cours du premier semestre, GBL a en effet fait largement usage de ses lignes de crédit ainsi que des fonds récoltés lors de l'augmentation de capital de GBL de EUR 703 millions pour financer ses investissements dans Lafarge et Suez. Par contre, la trésorerie de EUR 4,5 milliards encaissée début juillet sur la vente de Bertelsmann et partiellement utilisée pour poursuivre la politique d'investissement de GBL, a contribué de manière positive au résultat financier dégagé courant du second semestre.

Au 31 décembre 2006, les intérêts sur emprunts échangeables comprennent un montant de EUR 4 millions (EUR 2 millions en 2005) d'amortissement actuariel de l'écart entre le taux facial de l'emprunt et le taux prévalant sur le marché à la date d'émission de l'obligation échangeable 2005-2012. Ce montant s'ajoute à l'intérêt facial de EUR 13 millions (EUR 9 millions en 2005).

5. Actifs de trading et produits dérivés

A. Actifs de trading

en EUR millions	2006	2005	2004
Actions	26,0	34,7	51,2
Swap de taux (IRS)	17,4	-	-
Autres	-	0,1	6,1
Juste valeur totale	43,4	34,8	57,3

La rubrique "Actions" reprend le portefeuille de trading du Groupe ainsi que les actions Pargesa détenues en vue de couvrir l'exercice d'options telles que décrites dans la note 6. D. et 15.

Ces titres sont évalués sur base des cotations boursières à la date de clôture.

Dans le cadre de sa politique générale de financement, GBL a conclu, fin 2005, un swap de taux dont le notionnel s'élève à EUR 500 millions. La valorisation de cet instrument financier à la juste valeur s'élève à EUR 17 millions qui a été comptabilisée en compte de résultats (voir note 5. C. Pertes et gains de réalisation/réévaluation).

B. Instruments financiers dérivés en cours (passifs)

Au cours de l'année 2006, GBL a vendu des options. Les principales caractéristiques de celles qui sont encore en cours à la clôture sont les suivantes :

	Total	Arkema	Lafarge
Notionnel (en EUR millions)	507,2	47,4	104,8
Echéance	2009	2008	2007
Type	Call	Call	Put

Au 31 décembre 2006, la totalité de ces options ne sont pas *in the money*. Courant du mois de février, les options Lafarge sont arrivées à échéance sans avoir été exercées.

Valorisation à la clôture

en EUR millions	2006	2005	2004
Options sur actifs de trading	12,2	8,9	6,7
Pargesa	12,2	8,9	6,7
Autres options	23,2	0,0	0,3
Total	17,4	-	0,3
Arkema	4,7	-	-
Lafarge	1,1	-	-
Autres	0,0	2,1	0,1
Total	35,4	11,0	7,1

En application de l'IAS 39, les options sont évaluées à leur juste valeur par le biais du compte de résultats.

C. Résultats sur actifs de trading et produits dérivés

en EUR millions	2006	2005	2004
Dividendes	0,3	5,5	0,4
Pertes et gains de réalisation/réévaluation	29,3	17,8	2,1
Total	29,6	23,3	2,5

En 2006, les pertes et gains comprennent la valorisation à la juste valeur de l'IRS (EUR 17 millions) et des instruments optionnels (EUR 4 millions) décrits ci-dessus. Le solde correspond au gain réalisé sur les activités de trading (EUR 3 millions) et en produits dérivés (EUR 5 millions).

En 2005, les activités de trading avaient contribué à hauteur de EUR 16 millions et avaient permis d'encaisser des dividendes pour EUR 5 millions.

6. Autres produits et charges d'exploitation

A. Détail des autres produits et charges d'exploitation

en EUR millions	2006	2005	2004
Autres produits d'exploitation	0,9	0,9	0,8
Services et biens divers	(21,5)	(13,2)	(13,4)
Frais de personnel	(6,7)	(5,4)	(4,7)
Amortissements	(1,2)	(1,2)	(1,2)
Autres	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Autres charges d'exploitation	(29,5)	(19,9)	(19,4)

B. Evolution des effectifs moyens

	2006	2005	2004
GBL	12	13	13
GBL et ses filiales	33	34	35

C. Frais de personnel et des organes d'administration

en EUR millions	2006	2005	2004
Salaires et traitements	(3,7)	(3,3)	(2,8)
Sécurité sociale	(1,1)	(1,0)	(0,9)
Cotisations aux régimes de pensions	(1,6)	(0,9)	(0,8)
Autres	(0,3)	(0,2)	(0,2)
Total	(6,7)	(5,4)	(4,7)

Les rémunérations des Administrateurs sont reprises sous la rubrique "Services et biens divers" et explicitées en page 78 du rapport annuel.

D. Schéma d'intéressement du personnel

Description et modalités du plan

En 1999, un plan d'intéressement portant sur des actions GBL et des actions Pargesa a été souscrit par les membres du personnel occupés par GBL et ses filiales belges, ainsi que par ses Administrateurs-Délégués. La durée de vie de 10 ans prévue initialement pour ce plan a été prolongée de trois années jusqu'au 30 juin 2012.

Le prix d'exercice de l'option GBL (EUR 32,78 par action) correspondait au dernier cours de clôture précédant l'offre. Le plan portait sur 1.248.250 actions GBL dont 250.165 n'ont pas été exercées au 31 décembre 2006. La société a le choix, en cas d'exercice, entre l'attribution d'actions existantes ou l'émission d'actions nouvelles.

Le prix d'exercice de l'option Pargesa (CHF 46,76 par action) correspondait au cours moyen pendant les 30 jours précédant l'offre. Le plan portait sur 575.000 actions dont 225.000 n'ont pas été exercées au 31 décembre 2006.

Plan d'intéressement sur actions GBL

	2006	2005	2004
Droits acquis en début de période	360.190	1.112.020	727.465
Exercées pendant la période	(110.025)	(751.830)	(98.070)
Droits acquis en fin de période	250.165	360.190	629.395
Droits acquis à partir de 2005	-	-	482.625

Les options exercées en 2006 ont été rémunérées par l'attribution d'actions existantes et n'ont pas eu d'influence sur le compte de résultats consolidé de GBL. Les actions attribuées étaient reprises dans l'autocontrôle au 31 décembre 2005.

Plan d'intéressement sur actions Pargesa

	2006	2005	2004
Droits acquis en début de période	225.000	525.000	412.500
Exercées pendant la période	-	(300.000)	(50.000)
Droits acquis en fin de période	225.000	225.000	362.500
Droits acquis à partir de 2005	-	-	162.500

E. Engagements de retraite et avantages assimilés

La valorisation des engagements de retraite et avantages annuels est réalisée par une société d'actuaire.

Les Administrateurs-Délégués ainsi que la majorité des employés du groupe GBL bénéficient d'un régime de pension à prestations définies, financé par GBL au travers d'un fonds de pension.

Les engagements de retraite pris par GBL au 31 décembre 2006 sont couverts et sont détaillés ci-après.

en EUR millions	2006	2005	2004
Juste valeur des actifs du régime	68,5	66,6	57,7
Coûts des services rendus	52,4	57,6	45,1
Surplus	16,1	9,0	12,6
Ecart actuariel non encore comptabilisés	-	-	-
Coûts des services passés non encore comptabilisés	-	-	-
Effet de la limite sur l'actif comptabilisé	(16,1)	(9,0)	(12,6)
Montant comptabilisé au bilan	0,0	0,0	0,0

Juste valeur des actifs du régime

en EUR millions	2006	2005	2004
Solde au 1er janvier	66,6	57,7	54,1
Rendement réel des actifs	4,5	8,5	3,9
Cotisations de l'employeur	2,8	1,7	1,7
Prestations payées	(5,4)	(1,3)	(2,0)
Solde au 31 décembre	68,5	66,6	57,7

Répartition des actifs du régime

	2006	2005	2004
Actions	43 %	47 %	42 %
Obligations	39 %	36 %	41 %
Immobilier	8 %	8 %	6 %
Autres	10 %	9 %	11 %
Total	100 %	100 %	100 %

Engagements du régime

en EUR millions	2006	2005	2004
Solde au 1er janvier	57,6	45,1	41,7
Coût des services rendus de la période	1,5	1,1	1,0
Coût financier	2,3	2,2	2,3
Perte (gain) actuariel	(3,6)	10,5	2,1
Prestations payées	(5,4)	(1,3)	(2,0)
Solde au 31 décembre	52,4	57,6	45,1

Charge relative au régime comptabilisée en résultat

en EUR millions	2006	2005	2004
Coûts des services rendus de la période	1,5	1,1	1,0
Charges d'intérêts	2,3	2,2	2,3
Rendement attendu sur les actifs de couverture	(4,6)	(4,1)	(3,8)
Écarts actuariels comptabilisés	(3,4)	6,1	1,9
Coûts des services passés comptabilisés	-	-	-
Effet de la limite sur l'actif comptabilisé	7,0	(3,6)	0,3
Charge nette	2,8	1,7	1,7

Cette charge nette apparaît dans les postes "Frais de personnel" et "Services et biens divers" (note 6. A.).

La variation des montants comptabilisés au bilan est expliquée dans le tableau suivant :

en EUR millions	2006	2005	2004
Montant comptabilisé au 1er janvier	0,0	0,0	0,0
Charge nette	2,8	1,7	1,7
Cotisations payées	(2,8)	(1,7)	(1,7)
Montant comptabilisé au 31 décembre	0,0	0,0	0,0

Les principales hypothèses actuarielles sont :

	2006	2005	2004
Taux d'actualisation	4,40 %	4,00 %	4,75 %
Taux de rendement attendu	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux moyen d'augmentation salariale	5,00 %	5,00 %	5,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %

L'hypothèse du taux de rendement attendu reflète le rendement moyen des actifs du fonds de pension des quinze dernières années. Depuis 2005, les tables de mortalité appliquées sont les tables MR/FR-5.

Historique sur 5 ans des engagements de retraite, juste valeur des actifs du régime et gains/pertes d'expérience

en EUR millions	2006	2005	2004	2003	2002
Juste valeur des actifs du régime	68,5	66,6	57,7	54,1	49,7
Coût des services rendus	52,4	57,6	45,1	41,7	36,6
Surplus	16,1	9,0	12,6	12,4	13,1
(Gains)/pertes d'expérience					
- sur les engagements	(0,3)	(1,1)	0,3	-	-
- sur les actifs	0,1	(4,4)	(0,2)	-	-

7. Résultat sur cessions et dépréciations d'actifs non courants

en EUR millions	2006	2005	2004
Fonds de "private equity"	11,3	4,6	4,3
Autres	0,4	1,9	33,2
Total	11,7	6,5	37,5

Au niveau des fonds de "private equity", Sagard contribue pour EUR 9 millions en 2006 et PAI pour EUR 2 millions (EUR 4 millions en 2005 et 2004).

En 2004, la rubrique "Autres" comprend EUR 41 millions relatifs à la vente de BIAC et EUR - 5 millions relatifs à Rhodia.

8. Impôts

Au cours de l'exercice 2006, GBL a comptabilisé EUR 17,7 millions de récupération de précompte mobilier sur les dividendes étrangers (notamment Suez et Total).

A. Impôts

en EUR millions	2006	2005	2004
Récupération de précompte	17,7	-	-
Impôts différés	0,9	0,7	(2,7)
Total	18,6	0,7	(2,7)

en EUR millions	2006	2005	2004
Résultat avant impôts	2.864,7	522,3	596,7
Impôts au taux belge (33,99 %)	973,7	177,5	202,9

Résultat des entreprises mises en équivalence et activités abandonnées	(853,0)	(103,4)	(109,3)
Différences permanentes	(135,3)	(72,2)	(91,1)
Pertes fiscales non utilisées	14,7	0,2	1,2
Impôts sur une autre base que le résultat	(18,6)	(0,7)	(0,2)
Effet des taux applicables dans d'autres juridictions	(0,1)	(2,1)	(0,8)

Charge effective de l'exercice	(18,6)	(0,7)	2,7
Taux d'imposition effectif	N/A	N/A	0,45 %

B. Impôts différés

Les impôts différés correspondent à un calcul théorique et non à des flux de trésorerie.

en EUR millions	Passifs	Actifs	Nets
Au 31 décembre 2004	(2,9)	3,2	0,3
Pris en résultat de l'exercice	3,4	(2,7)	0,7
Impôts différés liés aux obligations échangeables 2005-2012	(7,2)	-	(7,2)
Au 31 décembre 2005	(6,7)	0,5	(6,2)
Impôts différés liés aux obligations échangeables 2005-2012	0,9	-	0,9
Au 31 décembre 2006	(5,8)	0,5	(5,3)

Au 31 décembre 2006, les pertes fiscales reportées du Groupe s'élèvent à EUR 76 millions (EUR 62 millions en 2005). Des impôts différés sur ces pertes fiscales ont été reconnus dans les filiales où des bénéfices imposables sont susceptibles d'être engendrés permettant d'utiliser les pertes fiscales avérées.

9. Immobilisations corporelles

en EUR millions	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles		Total
a. Valeur d'acquisition					
Au 31 décembre 2004	0,2	2,6	17,3		20,1
Acquisitions	-	0,3	-		0,3
Cessions	-	(0,2)	-		(0,2)
Ecart de conversion	-	-	2,6		2,6
Au 31 décembre 2005	0,2	2,7	19,9		22,8
Acquisitions	-	0,3	2,9		3,2
Cessions	-	(0,1)	-		(0,1)
Ecart de conversion	-	-	(2,1)		(2,1)
Au 31 décembre 2006	0,2	2,9	20,7		23,8
b. Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2004	0,0	1,8	2,9		4,7
Mutations de l'exercice	-	0,3	0,9		1,2
Annulation	-	(0,2)	-		(0,2)
Ecart de conversion	-	-	0,5		0,5
Au 31 décembre 2005	0,0	1,9	4,3		6,2
Mutations de l'exercice	-	0,3	0,9		1,2
Annulation	-	(0,1)	-		(0,1)
Ecart de conversion	-	-	(0,5)		(0,5)
Au 31 décembre 2006	0,0	2,1	4,7		6,8
c. Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a - b)	0,2	0,8	16,0⁽¹⁾		17,0

(1) Le solde des "Autres immobilisations corporelles" correspond principalement à la valeur d'inventaire nette du Falcon 2000 détenu par la société dont les amortissements sont calculés linéairement sur une période de 20 années. Les "Acquisitions" 2006 comprennent un acompte de EUR 3 millions en vue de l'acquisition d'un nouvel avion qui remplacera l'actuel à l'horizon 2008

10. Filiales

Nom	Siège	Taux de détention (%)			Droits de vote (%)			Activité principale
		2006	2005	2004	2006	2005	2004	
Belgian Securities B.V.	Amsterdam	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
Brussels Securities	Bruxelles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
RPM - Bruxelles - 0403.212.964								
G.B.L. Coordination Center	Bruxelles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Centre de coordination
RPM - Bruxelles - 0430.169.660								
GBL Finance S.A. Holding	Luxembourg	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
GBL Overseas Finance N.V.	Curaçao	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
GBL Participations	Bruxelles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
RPM - Bruxelles - 0453.689.388								
GBL Verwaltung GmbH	Gütersloh	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
GBL Verwaltung Sàrl	Luxembourg	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
Immobilière rue de Namur	Luxembourg	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Immobilier
Sagerpar	Bruxelles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	Holding
RPM - Bruxelles - 0403.205.640								

En date du 5 janvier 2007, la dénomination sociale de la filiale G.B.L. Coordination Center, dont l'agrément de centre de coordination a expiré fin 2006, a été modifiée en GBL Treasury Center. Son objectif social reste d'exercer la fonction d'établissement financier au sein du Groupe.

11. Capital et dividendes

A. Etat du capital

	Capital en EUR millions	Prime d'émission en EUR millions	Nombre d'actions
Au 31 décembre 2004 et 2005	559,8	2.023,3	138.300.053
Augmentation de capital en espèces	35,9	667,4	8.867.613
Au 31 décembre 2006	595,7	2.690,7	147.167.666

En avril 2006, GBL a procédé à une augmentation de capital en espèces avec droit de préférence pour les actionnaires existants à raison de 1 action nouvelle pour 15 actions anciennes. Les droits de préférence afférents aux actions propres détenues par la filiale Sagerpar n'ont été ni exercés ni cédés, Sagerpar n'ayant pas participé à l'augmentation de capital.

Le prix de souscription fixé à EUR 80 par action portait sur 8.867.613 actions nouvelles avec jouissance au 1er janvier 2006. Cette émission, particulièrement bien accueillie, a connu un taux de participation de 95,2 % des anciens actionnaires, le solde ayant été souscrit par de nouveaux investisseurs via les scripts. L'opération a permis à GBL d'engranger un produit net de trésorerie de EUR 703,3 millions.

B. Actions propres

Au 31 décembre 2006, le Groupe détient 5.272.701 actions propres, soit 3,6 % du nombre d'actions du capital émis, dont le coût d'acquisition est compris dans les capitaux propres. De ces actions propres, 5.000.000 sont destinées à couvrir l'obligation échangeable lancée en avril 2005 (voir note 4. B.).

	Nombre d'actions propres
Au 31 décembre 2004	6.134.556
Cessions de l'exercice	(751.830)
Au 31 décembre 2005	5.382.726
Cessions de l'exercice	(110.025)
Au 31 décembre 2006	5.272.701

Au cours de l'année 2006, GBL a cédé des actions pour un montant total de EUR 3,6 millions (soit EUR 32,78 par action) dans le cadre de l'exercice par le personnel du plan d'options sur actions de 1999. Le prix de cession correspond au prix d'exercice de ces options qui a été fixé en 1999 pour toute la durée du plan, conformément aux dispositions de la loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi de 1998 portant des dispositions diverses. Les critères de prix décidés par l'Assemblée Générale du 25 avril 2006 pour le rachat d'actions par la société de ses propres actions ne s'appliquaient donc pas à ces ventes.

C. Dividendes

Le 26 avril 2006, un dividende de EUR 1,72 par action (EUR 1,60 en 2005 et EUR 1,49 en 2004) a été versé aux actionnaires.

Le Conseil d'Administration proposera comme distribution relative à l'exercice 2006 un dividende brut de EUR 1,90 par action qui sera mis en paiement le 25 avril 2007. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée Générale le 24 avril 2007.

Dès lors, le montant global des dividendes à payer s'élève à EUR 279,6 millions étant donné que la répartition proposée par le Conseil d'Administration porte sur 147.167.666 actions.

12. Résultat par action

A. Résultat consolidé

en EUR millions	2006	2005	2004
De base et dilué	2.883,3	523,0	594,0
Activités non abandonnées	396,3	263,4	270,2
Activités abandonnées	2.487,0	259,6	323,8

B. Nombre d'actions

	2006	2005	2004
Actions émises à l'ouverture	138.300.053	138.300.053	138.300.053
Actions propres à l'ouverture	(5.382.726)	(6.134.556)	(6.313.032)
Mouvements pondérés de l'exercice	5.946.926	595.887	82.957

Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat de base par action **138.864.253** **132.761.384** **132.069.978**

Influence des instruments financiers à effet dilutif :

Options sur actions (note 6. D.) 250.165 360.190 1.112.020

Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le résultat dilué par action **139.114.418** **133.121.574** **133.181.998**

C. Synthèse du résultat par action

en EUR	2006	2005	2004
De base	20,76	3,94	4,50
Activités non abandonnées	2,85	1,98	2,05
Activités abandonnées	17,91	1,96	2,45
Dilué	20,73	3,93	4,46
Activités non abandonnées	2,85	1,98	2,03
Activités abandonnées	17,88	1,95	2,43

13. Autres actifs et dettes courants

A. Autres actifs courants

en EUR millions	2006	2005	2004
Créance fiscale	13,7	5,2	36,5
Intérêts courus non échus	30,5	-	-
Autres	1,4	1,1	1,8
Total	45,6	6,3	38,3

B. Autres dettes courantes

en EUR millions	2006	2005	2004
Dettes sur acquisitions de titres	43,0	22,3	-
Coupons à payer	16,8	12,3	8,0
Intérêts courus non payés	8,8	9,3	0,2
Autres dettes	4,9	1,7	2,0
Total	73,5	45,6	10,2

Les "Dettes sur acquisitions de titres" correspondent aux montants dus aux intermédiaires financiers pour les investissements en Lafarge et Pernod Ricard acquis les trois derniers jours de bourse fin 2006 et dont le paiement a été effectué début 2007.

Les "Coupons à payer" représentent principalement les coupons des trois dernières années de GBL qui n'ont pas été remis à l'encaissement.

Les "Intérêts courus non payés" comprennent EUR 9 millions relatifs aux obligations échangeables 2005-2012. Le paiement des intérêts sera effectué le 27 avril 2007.

14. Droits, engagements, actifs et passifs éventuels

Lignes de crédit et IRS

Dans le cadre de sa politique de financement, GBL a accru, début 2006, ses lignes de crédit bancaires, inchangées depuis 2004, de EUR 300 millions à EUR 950 millions.

Par ailleurs, la société a conclu, fin 2005, un swap de taux d'un montant notionnel de EUR 500 millions (voir note 5. A.).

Instruments financiers dérivés

Dans le but d'accroître la rentabilité de sa trésorerie, le Groupe effectue des opérations en produits dérivés. Ces instruments financiers qui sont valorisés à leur juste valeur sont détaillés dans la note 5. B. Le risque encouru par le Groupe ne représente qu'un faible pourcentage des montants notionnels relatifs à chaque opération.

Engagements d'acquisitions/souscriptions

Suite à l'engagement pris par GBL dans les fonds de "private equity" (PAI Europe III, Sagard et Sagard II), les montants souscrits non appelés s'élèvent à EUR 157,6 millions (respectivement EUR 14,7 millions et EUR 42,5 millions fin 2005 et 2004). Cette forte hausse s'explique par l'engagement de souscription récent de GBL à Sagard II pour EUR 150 millions qui n'avait appelé que EUR 1 million au 31 décembre 2006.

Des engagements sur immobilisations ont également été pris pour EUR 13 millions contre EUR 9 millions en 2004 et 2005. Cette augmentation provient d'engagements relatifs à l'acquisition du nouvel avion de société (voir note 9.).

Dividendes étrangers/double imposition internationale

Le Groupe a pris, à titre conservatoire, certaines mesures pour préserver ses intérêts en matière de double imposition des dividendes étrangers.

Litige RTL Group

GBL, Bertelsmann, RTL Group et les Administrateurs de cette dernière représentant GBL et Bertelsmann, ont été assignés en 2001 devant les tribunaux luxembourgeois par quelques actionnaires minoritaires de RTL Group, demandant l'annulation de l'apport des actions RTL Group par le groupe GBL à Bertelsmann et, en ordre subsidiaire, la réparation de leur prétendu préjudice.

Le 8 juillet 2003, le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg a déclaré la demande des actionnaires minoritaires irrecevable.

Le 8 octobre 2003, ces derniers ont fait appel de ce jugement.

Le 12 juillet 2006, la Cour d'appel de Luxembourg a jugé l'appel non fondé et a débouté les minoritaires.

Fin novembre 2006, certains des demandeurs-appelants se sont pourvus en Cassation contre cet arrêt. Cette procédure est toujours en cours.

Litige Rhodia

Début 2004, GBL ensemble avec deux de ses Administrateurs ont été assignés par des actionnaires minoritaires de Rhodia devant le Tribunal de Commerce de Paris, mettant en cause leur responsabilité d'Administrateur de Rhodia. Parallèlement, une procédure pénale a été intentée contre X. Le 27 janvier 2006, le Tribunal de Paris a décidé de suspendre la procédure civile jusqu'à ce qu'intervienne une décision dans le cadre de la procédure pénale.

15. Transactions avec des parties liées

en EUR millions	2006		2005	
	Pargesa	ECP	Pargesa	ECP
Actif				
Actifs de trading	19,4	-	16,2	-
Passif				
Produits dérivés émis	12,2	-	8,9	-
Compte de résultats	0,3	0,4	0,3	-

Les montants relatifs à Pargesa concernent le plan d'options décrit en note 6. D.

Les rémunérations des Administrateurs sont reprises en page 78 du rapport annuel.

16. Événements postérieurs à la clôture

Début janvier 2007, GBL a décaissé EUR 798 millions pour acquérir en bourse 20,3 millions de titres Suez ce qui a porté sa participation à 9,6 % en capital (13,4 % en droits de vote).

Au cours de ce même mois, elle a renforcé sa position dans Pernod Ricard (qui représentait déjà fin 2006 2,8 %) et a annoncé, en date du 26 janvier 2007, le passage des 5 % dans le capital de cette dernière, représentative de 5.525.547 titres de la société. Cet investissement qui revêt un caractère amical et stable est motivé par les qualités fondamentales de la société et ses perspectives de croissance. Cette prise de participation a été réalisée en parfaite transparence entre son Président, Monsieur Patrick Ricard, et les familles Frère/Desmarais qui entretiennent avec lui d'anciennes et excellentes relations.

17. Vérification des états financiers relatifs aux années 2004, 2005 et 2006

Les états financiers consolidés et statutaires de GBL au 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ont été vérifiés et approuvés sans réserve par Deloitte, Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, avenue Louise 240, 1050 Bruxelles, Belgique, société représentée par Monsieur Michel Denayer.

Les états financiers semestriels consolidés au 30 juin 2004, 2005 et 2006 ont fait l'objet d'une revue limitée sans réserve par le Commissaire de GBL.

L'intégralité des rapports du Commissaire relatifs aux vérifications des états financiers susmentionnés sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels respectifs.

Conformément à l'article 134 du Code des Sociétés, les honoraires liés au Commissaire sont repris ci-dessous au niveau consolidé par catégorie de prestations.

en EUR	2006	2005	2004
Mission révisoriale	(91.884)	(91.723)	(92.671)
<i>dont GBL</i>	<i>(70.000)</i>	<i>(70.000)</i>	<i>(70.000)</i>
Autres missions d'attestation	(5.630)	-	(2.800)
Missions de conseils fiscaux	-	(7.850)	(3.510)
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	(40.889)	(43.475)	(24.810)
Total	(138.403)	(143.048)	(123.791)

Rapport du Commissaire

Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2006 présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de Commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Groupe Bruxelles Lambert S.A. (la "société") et de ses filiales (conjointement le "groupe"), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2006, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. Le bilan consolidé s'élève à EUR 16.233.200 (000) et le bénéfice consolidé de l'exercice clôturé à cette date s'élève à EUR 2.883.300 (000).

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Cette responsabilité comprend entre autres : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictees par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en oeuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables et des règles de consolidation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du Conseil d'Administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2006, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 6 mars 2007

Le Commissaire



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Michel Denayer

Bilan abrégé et compte de résultats sociaux au 31 décembre

Sur base de l'article 105 du Code des Sociétés, les comptes sociaux (non consolidés) sont repris ci-après en une version abrégée des comptes annuels, qui ne reproduit pas l'ensemble des annexes requises par la loi, ni le rapport du Commissaire aux comptes. La version intégrale des comptes annuels non consolidés tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société ; ils seront également disponibles sur le site Internet (<http://www.gbl.be>). L'état du capital (tel que repris à l'annexe de ces comptes) est détaillé aux pages 89-90, informations concernant la société.

Le Commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes sociaux.

Bilan abrégé (après répartition)

Actif

en EUR millions	2006	2005	2004
Actifs immobilisés	14.753,6	8.885,1	7.486,3
Immobilisations corporelles	0,9	0,9	0,9
Immobilisations financières	14.752,7	8.884,2	7.485,4
Actifs circulants	55,3	28,5	584,9
Créances à plus d'un an	6,5	1,4	-
Créances à un an au plus	11,7	3,1	546,4
Placements de trésorerie	34,3	16,8	34,2
Valeurs disponibles	2,0	7,1	3,8
Comptes de régularisation	0,8	0,1	0,5
Total actif	14.808,9	8.913,6	8.071,2

Passif

en EUR millions	2006	2005	2004
Capitaux propres	11.261,7	7.758,0	7.719,7
Capital	595,7	559,8	559,8
Primes d'émission	2.385,0	1.711,5	1.711,5
Réserves	2.184,5	2.180,9	2.180,9
Bénéfice reporté (perte reportée)	6.096,5	3.305,8	3.267,5
Provisions et impôts différés	18,1	20,5	32,4
Provisions pour risques et charges	18,1	20,5	32,4
Dettes	3.529,1	1.135,1	319,1
Dettes à plus d'un an	0,1	0,1	0,1
Dettes à un an au plus	3.504,1	1.132,7	318,4
Comptes de régularisation	24,9	2,3	0,6
Total passif	14.808,9	8.913,6	8.071,2

Compte de résultats

en EUR millions	2006	2005	2004
Ventes et prestations	0,8	1,0	0,9
Chiffre d'affaires	0,1	0,1	-
Autres produits d'exploitation	0,7	0,9	0,9
Coûts des ventes et des prestations	26,0	16,0	16,8
Services et biens divers	22,8	14,4	15,1
Rémunérations, charges sociales et pensions	2,9	1,9	1,8
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,3	0,2	0,2
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	-	(0,5)	(0,2)
Provisions pour risques et charges	-	(0,1)	(0,1)
Autres charges d'exploitation	-	0,1	-
Perte d'exploitation	(25,2)	(15,0)	(15,9)
Produits financiers	484,1	345,1	372,2
Produits des immobilisations financières	456,4	322,0	366,9
Produits des actifs circulants	1,5	5,9	1,9
Autres produits financiers	26,2	17,2	3,4
Charges financières	113,5	71,9	55,0
Charges des dettes	49,4	7,5	16,5
Réductions de valeur sur actifs circulants	45,0	(0,4)	1,1
Autres charges financières	19,1	64,8	37,4
Bénéfice courant avant impôts	345,4	258,2	301,3
Produits exceptionnels	2.713,1	18,5	935,4
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0,5	0,1	0,3
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	3,4	12,1	-
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	2.709,2	6,3	935,1
Charges exceptionnelles	2,4	0,6	20,8
Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,2	-	-
Provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-	15,8
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	-	0,6	5,0
Autres charges exceptionnelles	2,2	-	-
Bénéfice de l'exercice avant impôts	3.056,1	276,1	1.215,9
Impôts sur le résultat	17,8	-	-
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	17,8	-	-
Bénéfice de l'exercice	3.073,9	276,1	1.215,9

Politique de distribution des dividendes

La politique d'affectation du résultat proposée par le Conseil d'Administration vise à respecter l'équilibre entre un rendement attractif pour l'actionnaire et une appréciation de la valeur du titre, le niveau global de distribution étant supporté par les cash earnings.

Affectations et prélèvements de Groupe Bruxelles Lambert (comptes sociaux)

en EUR millions	2006	2005	2004
Bénéfice à affecter	6.379,7	3.543,6	3.488,8
Bénéfice de l'exercice à affecter	3.073,9	276,1	1.215,9
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	3.305,8	3.267,5	2.272,9
Affectation aux capitaux propres	(3,6)	0,0	0,0
A la réserve légale	3,6	0,0	0,0
Résultat à reporter	(6.096,5)	(3.305,8)	(3.267,5)
Bénéfice à reporter	6.096,5	3.305,8	3.267,5
Bénéfice à distribuer	(279,6)	(237,8)	(221,3)
Rémunération du capital	279,6	237,8	221,3

Répartition bénéficiaire

Compte tenu du bénéfice reporté de EUR 3.305.774.691,01, le bénéfice répartisable s'établit à EUR 6.379.676.401,57 que le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 avril 2007 d'affecter comme suit :

en EUR	
Rémunération du capital aux 147.167.666 actions	279.618.565,40
Dotation à la réserve légale	3.589.378,97
Report à nouveau	6.096.468.457,20

Dividende unitaire

en EUR	2006		2005		2004	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Action	1,900	1,425	1,720	1,290	1,600	1,200
Action + strip VVPR	1,900	1,615	1,720	1,462	1,600	1,360

Données historiques

Historique des investissements de GBL depuis 2004

Année 2006

GBL - Politique de financement

GBL a accru, au début de l'exercice 2006, ses lignes de crédit bancaires confirmées et utilisables sur une période de 7 ans. Elles ont augmenté de EUR 300 millions au 31 décembre 2005 à EUR 950 millions. Elle dispose de la faculté de nantir des titres détenus en portefeuille, à l'appui de l'octroi de ces crédits en vue de bénéficier de conditions financières plus favorables. GBL a utilisé une partie de ces lignes pour financer l'acquisition des titres Lafarge au début de l'année.

GBL - Augmentation de capital

GBL a annoncé fin mars 2006 et lancé début avril une augmentation de capital à laquelle les actionnaires pouvaient souscrire dans le respect du droit de préférence dans la proportion d'une action nouvelle pour 15 actions existantes au prix de EUR 80.

Cette émission a été particulièrement bien accueillie, avec un taux de participation de 95,2 % des anciens actionnaires, le solde étant souscrit par de nouveaux investisseurs via les scripts. L'opération s'est traduite par l'émission de 8,8 millions de titres pour un montant de EUR 709,4 millions.

Cession de Bertelsmann

Le 27 janvier 2006, le Conseil d'Administration de GBL a publié sa décision de demander à partir de fin mai, l'introduction en bourse de Bertelsmann conformément à la convention d'actionnaires conclue avec la famille Mohn.

Le 25 mai 2006, GBL, Bertelsmann et Bertelsmann Verwaltungsgesellschaft mbH contrôlée par la famille Mohn, ont conclu un accord de principe portant sur la cession au groupe allemand des 25,1 % détenus par GBL pour un prix de EUR 4,5 milliards.

Cet accord a été ratifié par le Conseil de GBL à la fin mai et a abouti à la signature d'une convention de vente entre le groupe GBL et Bertelsmann en date du 28 juin 2006.

GBL a encaissé le produit de la vente, soit EUR 4,5 milliards le 4 juillet 2006 et a dégagé sur cette opération une plus-value de EUR 2,4 milliards.

Acquisition de titres Suez

Avec l'acquisition au premier semestre de 9,8 millions de titres Suez pour EUR 296 millions, GBL a porté sa participation de 7,3 % fin 2005 à 8,0 % fin 2006.

Renforcement dans Lafarge

GBL était déjà actionnaire de Lafarge à hauteur de 3,4 % à fin 2005. Elle a poursuivi sa politique d'investissement en 2006 et y a consacré EUR 2,1 milliards, atteignant ainsi le seuil des 15 % dans le capital de ce groupe.

La constitution de cette position s'est inscrite dans un contexte à la fois amical et stable.

Pernod Ricard

Fin de l'année, GBL a décidé de prendre une position dans Pernod Ricard motivée par les qualités fondamentales de la société et ses perspectives de croissance. GBL détenait, au 31 décembre 2006, 2,8 % du capital de Pernod Ricard, soit une valeur de marché de EUR 446 millions fin 2006.

Ergon Capital Partners II (ECP II) et Sagard II

Conformément à sa volonté de se développer dans le "private equity", GBL s'est engagé à souscrire dans ECP II, nouveau fonds prenant la suite du premier fonds Ergon Capital Partners. ECP II sera doté d'une capacité d'investissement de EUR 350 millions.

De même, GBL s'est engagé à souscrire à hauteur de EUR 150 millions dans le fonds Sagard II qui succède au fonds Sagard auquel GBL participait depuis 2002.

Libération complémentaire dans Ergon Capital Partners, PAI Europe III et Sagard Private Equity Partners

PAI Europe III

Au 31 décembre 2006, sur un engagement de EUR 40 millions, GBL a investi EUR 38 millions dans le fonds PAI Europe III et a perçu des distributions cumulées de plus de EUR 26 millions.

Les transactions principalement intervenues dans le cadre des dossiers United Biscuits, Neuf Cegetel et du refinancement de la Compagnie Européenne de Prévoyance ont permis de dégager au niveau de GBL des plus-values d'environ EUR 2 millions.

Sagard Private Equity Partners (Sagard)

Au 31 décembre 2006, GBL a versé un montant cumulé de EUR 44 millions et a encaissé des distributions en provenance de Sagard pour un total de plus de EUR 14 millions au titre des cessions de AFE et Le Moniteur.

Ergon Capital Partners (ECP)

Fin décembre 2006, GBL a investi un montant cumulé de EUR 41 millions dans ECP qui a réalisé, courant 2006, des transactions sur King Benelux, La Gardenia, Seves et Stroili & Franco.

Année 2005

Création d'Ergon Capital Partners (ECP)

ECP a été créé en février 2005 par deux cofondateurs principaux à savoir GBL et Parcom Ventures, filiale d'ING. La capacité d'investissement de ce fonds de "private equity" se chiffre à EUR 150 millions. Ce fonds a pour vocation d'investir dans des sociétés ayant des positions de leader dans des marchés de niche et offrant des opportunités de build-up localisées principalement en Belgique, en Italie et en France. En juin 2005, ECP a investi EUR 16 millions pour une participation significative dans Stroili & Franco, le premier distributeur de bijoux en Italie.

Renforcement dans le capital de Suez

Début août 2005, Suez a déclaré son intention de lancer une offre d'achat et d'échange sur les actions Electrabel qu'elle ne détenait pas encore. GBL a apporté son soutien à cette initiative et a décidé d'acquérir des titres Suez pour contrer la dilution de sa participation devant résulter de l'opération. GBL a ainsi porté son intérêt dans Suez à 8 % dans l'immédiat, moyennant un investissement de quelque EUR 250 millions. GBL a participé par la suite pour sa part (EUR 190 millions) à l'augmentation de capital de EUR 2,4 milliards lancée par Suez pour financer son offre sur Electrabel.

Emission d'obligations échangeables GBL pour EUR 435 millions

GBL, via sa filiale à 100 % Sagerpar, a lancé en mars 2005, avec succès, une émission d'obligations échangeables à échéance 2012 et entièrement garantie par GBL.

Le montant nominal des obligations s'élève à EUR 435 millions. Celles-ci sont échangeables en 5.000.000 d'actions GBL lesquelles se trouvent en autocontrôle. Le coupon a été fixé à 2,95 % l'an et les obligations seront remboursées au pair le 27 avril 2012 (7 ans) si elles n'ont pas été échangées avant. Le prix de conversion a été établi à EUR 87, représentant une prime de 25,5 % par rapport au cours moyen du jour.

Les obligations seront remboursables de manière anticipée à l'option de l'émetteur à compter du 11 mai 2008 avec un seuil de déclenchement à 130 % du prix de conversion.

Cet emprunt est coté sur la Bourse de Luxembourg depuis le 27 avril 2005.

Libération complémentaire dans PAI Europe III et Sagard Private Equity Partners

PAI Europe III

Au 31 décembre 2005, sur un engagement de EUR 40 millions, GBL a investi EUR 38 millions dans le fonds PAI Europe III et perçu des distributions cumulées de l'ordre de EUR 15 millions.

Les transactions intervenues dans le cadre des dossiers Mivisa (société espagnole spécialisée dans les emballages métalliques), Panzani (producteur n° 2 en Europe de pâtes, riz, couscous et sauces) et Vivarte (important distributeur français de vêtements et de chaussures) ont permis de dégager au niveau de GBL des plus-values de plus de EUR 4 millions.

Sagard Private Equity Partners (Sagard)

Au 31 décembre 2005, GBL a versé un montant cumulé de EUR 38 millions et a encaissé une distribution en provenance de Sagard de plus de EUR 3 millions au titre de la recapitalisation de Vivarte, dans laquelle Sagard a pris une participation aux côtés de PAI Europe III.

Année 2004

Sortie de la participation dans Rhodia

Au cours des quatre premiers mois de 2004, GBL a vendu en bourse le solde de sa participation dans Rhodia dégagant sur cette opération une moins-value de EUR - 4,9 millions.

Cession de la participation du groupe dans BIAC

La vente de BIAC fin décembre 2004 a permis de dégager une plus-value nette de EUR 40,9 millions. GBL a acquis initialement en 1988 une participation dans l'ex-BATC qui a fusionné en 1998 avec la Régie des Voies Aériennes pour donner naissance à BIAC, la société exploitante de l'aéroport de Zaventem. GBL s'est renforcé par la suite dans les années 90 dans BIAC pour atteindre 4,7 % dans le capital de cette dernière, soit un investissement de EUR 7,4 millions.

En septembre 2003, l'Etat, majoritaire dans BIAC, a lancé aux côtés des autres actionnaires un processus de recherche d'un partenaire privé. Fin décembre 2004, ces derniers concluaient un accord de cession avec le groupe australien Macquarie, portant sur 70 % du capital de BIAC valorisé à EUR 735 millions, l'Etat conservant le solde des 30 % du capital de BIAC.

Libération complémentaire dans PAI Europe III et Sagard Private Equity Partners

PAI Europe III

Au 31 décembre 2004, GBL a investi EUR 20,7 millions dans le fonds PAI Europe III. L'engagement non appelé s'élève à EUR 14,0 millions.

PAI Europe III a cédé Antargaz, distributeur de LPG en France, au premier trimestre 2004 à UGI, société cotée américaine dans des conditions de marché très favorables permettant de dégager une plus-value au niveau de GBL de EUR 4,2 millions.

Sagard Private Equity Partners (Sagard)

Au 31 décembre 2004, GBL a versé un montant cumulé de EUR 21,5 millions investis au niveau du fonds dans quatre participations :

- Vivarte
- Faiveley Transport
- Groupe Moniteur
- AFE.

Chiffres consolidés sur 10 ans

en EUR millions	2006	2005	2004
Bilan	IFRS	IFRS	IFRS
Actifs non courants	13.496,0	10.533,6	7.543,1
Actifs courants	2.737,2	123,6	411,4
Total de l'actif	16.233,2	10.657,2	7.954,5
Capitaux propres	15.682,0	10.159,7	7.911,6
Intérêts minoritaires	0,0	0,0	0,0
Passifs non courants	434,6	437,6	22,5
Passifs courants	116,6	59,9	20,4
Total du passif et capitaux propres	16.233,2	10.657,2	7.954,5
Compte de résultats	IFRS	IFRS	IFRS
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	70,7	83,2	62,5
Résultat sur activités abandonnées ⁽²⁾	2.487,0	259,6	323,8
Dividendes nets de participations	257,2	169,3	186,0
Produits et charges d'intérêts	38,2	1,2	3,7
Autres produits et charges financiers	28,5	21,5	1,8
Autres produits et charges d'exploitation	(28,6)	(19,0)	(18,6)
Impôts	18,6	0,7	(2,7)
Résultat sur cessions et dépréciations d'actifs non courants	11,7	6,5	37,5
Intérêts minoritaires	0,0	0,0	0,0
Résultat consolidé de la période	2.883,3	523,0	594,0
Dividende brut ⁽³⁾	1,90	1,72	1,60
Numéro du coupon mis en paiement ⁽⁴⁾	8	7	5
Actif net ajusté par action ⁽³⁾	113,91	80,33	64,27
Cours de bourse ⁽³⁾	91,05	82,85	59,90
Nombre d'actions émises ⁽³⁾	147.167.666	138.300.053	138.300.053
Nombre de warrants en circulation ⁽³⁾	0	0	0
Nombre d'actions propres ⁽³⁾	5.272.701	5.382.726	6.134.556

(1) Chiffres établis en respect du droit comptable belge

(2) En application de l'IFRS 5, l'impact de la cession de Bertelsmann a été identifié distinctement dans cette section. La présentation des résultats 2005 et 2004 a été adaptée, permettant ainsi une meilleure comparabilité et lisibilité des informations financières au regard du 31 décembre 2006

(3) Les données ont été ajustées pour tenir compte de la multiplication par 5 du nombre d'actions suite à la fusion le 26 avril 2001

(4) Les coupons mis en paiement entre 1997 et 1999 concernent Groupe Bruxelles Lambert S.A. (avant fusion le 26 avril 2001)

2003 IFRS	2002 IFRS	2001 IFRS	2000 IFRS	1999 ⁽¹⁾	1998 ⁽¹⁾	1997 ⁽¹⁾
6.777,6	6.646,5	9.105,7	6.126,7	5.547,8	3.531,3	3.657,7
594,2	964,6	920,0	878,5	1.634,2	2.538,5	1.813,4
7.371,8	7.611,1	10.025,7	7.005,2	7.182,0	6.069,8	5.471,1
6.966,4	6.772,3	9.142,4	5.112,0	4.886,8	3.599,5	2.908,3
0,0	0,0	0,0	902,3	1.375,1	1.108,9	1.987,3
24,4	359,9	789,6	766,6	511,8	390,2	307,9
381,0	478,9	93,7	224,3	408,3	971,2	267,6
7.371,8	7.611,1	10.025,7	7.005,2	7.182,0	6.069,8	5.471,1
IFRS	IFRS	IFRS	IFRS			
71,5	(425,5)	(74,0)	93,7			
-	-	-	-			
206,9	203,1	140,5	127,9			
(9,4)	(6,9)	(0,6)	(4,3)			
(0,9)	31,3	59,8	34,3			
(18,7)	(16,0)	(14,0)	(15,8)			
0,1	(11,3)	(8,5)	(6,8)			
(39,1)	(12,5)	514,9	354,5			
0,0	0,0	0,0	(106,6)			
210,4	(237,8)	618,1	476,9	1.278,2	882,1	786,5
1,49	1,42	1,32	1,20	1,10	1,07	1,04
4	3	2	1	39	38	37
54,43	50,91	67,77	82,00	68,44	47,93	35,67
44,67	39,01	59,05	50,60	40,00	34,71	26,57
138.300.053	138.300.053	138.300.053	122.160.125	122.160.125	122.160.125	121.499.700
0	0	0	0	0	0	7.418.190
6.313.032	5.647.376	5.310.143	9.359.730	6.247.885	4.999.635	0

Gouvernance d'entreprise

Groupe Bruxelles Lambert ("GBL" ou "la Société") se conforme aux dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise (le "Code").

Dans le respect des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'Administration a adopté, fin 2005, une Charte de gouvernance d'entreprise (la "Charte") qui contient le recueil des principes de conduite de ses membres et de fonctionnement du Conseil et de ses Comités spécialisés. La Charte a été modifiée le 8 novembre 2006 suite à un amendement du Règlement du Comité d'Audit et le 6 mars 2007 pour compléter les critères auxquels un Administrateur de la Société doit répondre pour être qualifié au statut d'indépendant. Le document amendé est disponible sur le site Internet de la Société (<http://www.gbl.be>), section "Espace juridique, Corporate Governance".

Le présent chapitre décrit l'application en pratique des règles de gouvernance dictées par la Charte pendant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2006 et la période suivant cet exercice et allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2007. En outre, il commente les dérogations à certaines dispositions du Code.

1. Conseil d'Administration

1.1. Composition au 31 décembre 2006

	Mandat en cours	Participation aux Comités du Conseil et au Management Exécutif
Président, Administrateur-Délégué Baron Frère	2005-2008	Membre du Comité Permanent Président du Management Exécutif (CEO)
Vice-Président, Administrateur Paul Desmarais	2005-2008	Membre du Comité Permanent
Administrateurs-Délégués Gérald Frère	2005-2008	Président du Comité Permanent Membre du Management Exécutif
Thierry de Rudder	2006-2009	Membre du Comité Permanent Membre du Management Exécutif
Administrateurs Victor Delloye	2004-2007	-
Paul Desmarais Jr	2005-2008	Membre du Comité Permanent
Aimery Langlois-Meurinne	2004-2007	-
Michel Plessis-Bélair	2004-2007	Membre du Comité Permanent, du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et des Rémunérations
Gilles Samyn	2005-2008	Membre du Comité Permanent, du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et des Rémunérations
Amaury de Seze	2004-2007	Membre du Comité Permanent et du Comité des Nominations et des Rémunérations
Arnaud Vial	2004-2007	-
Administrateurs indépendants Jean-Louis Beffa	2004-2007	Président du Comité d'Audit
Comte Maurice Lippens	2004-2007	Président du Comité des Nominations et des Rémunérations
Baron Stéphane	2004-2007	Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations
Secrétaire Général et Compliance Officer Ann Opsomer		

Administrateurs-Délégués honoraires

Comte Jean-Pierre de Launoit⁽¹⁾, Jacques Moulaert, Emile Quevrin

Administrateurs honoraires

Jacques de Bruyn, Comte Baudouin du Chastel de la Howarderie, Jacques-Henri Gougenheim, Baron Lambert, Comte Jean-Jacques de Launoit, Philippe van der Plancke, Aldo Vastapane

(1) Vice-Président, Administrateur-Délégué honoraire

La composition du Conseil d'Administration de GBL reflète l'actionnariat de contrôle de la Société. GBL est, en effet, contrôlée par Pargesa Holding S.A. (via sa filiale à 100 %, Pargesa Netherlands B.V.). Pargesa Holding S.A. est une société de droit suisse qui est elle-même contrôlée par Parjointco N.V., société de droit néerlandais dont le capital est détenu à parité par le groupe Frère-Bourgeois/CNP et le groupe Power Corporation du Canada aux termes d'une convention intervenue en 1990 entre les deux groupes.

Cet accord a pour but d'établir et de maintenir la parité entre les participations du groupe Power Corporation du Canada et celles du groupe Frère-Bourgeois/CNP dans Pargesa Holding S.A., GBL et leurs filiales respectives désignées. Il a été prorogé en 1996 et expire en 2014, sauf reconduction.

En application de cette convention, le Conseil de GBL compte sur quatorze membres, neuf représentants des actionnaires de contrôle dont quatre proposés par le groupe Frère-Bourgeois/CNP (soit Albert Frère, Gérard Frère, Victor Delloye et Gilles Samyn), quatre par le groupe Power Corporation du Canada (soit Paul Desmarais, Paul Desmarais Jr, Michel Plessis-Bélaïr et Arnaud Vial) et un proposé par Pargesa Holding S.A. (Aimery Langlois-Meurinne).

La structure de l'actionnariat explique la composition du Conseil d'Administration laquelle déroge au Code, qui recommande que le Conseil soit composé de manière à ce qu'aucun Administrateur individuel ou groupe d'Administrateurs ne puisse dominer les prises de décisions.

Cette situation de contrôle justifie également la présence des représentants de l'actionnaire de contrôle au Comité d'Audit (deux membres parmi les trois), au Comité Permanent (six membres parmi les huit) et au Comité des Nominations et des Rémunérations (deux membres parmi les cinq).

La Société veille à la bonne application des recommandations en matière de gouvernance d'entreprise et au respect des intérêts de la Société et de l'ensemble de ses actionnaires. Dans cet esprit, le Conseil d'Administration compte à tout moment au moins trois Administrateurs indépendants.

Nominations statutaires

- Les mandats d'Administrateur de Jean-Louis Beffa, Victor Delloye, Aimery Langlois-Meurinne, Maurice Lippens, Michel Plessis-Bélaïr, Amaury de Seze, Jean Stéphane et Arnaud Vial viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2007. Il est proposé à cette Assemblée Générale de renouveler les mandats de ces Administrateurs pour une période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2010 à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.
- De plus, le Conseil d'Administration propose la nomination de Gunter Thielen en qualité d'Administrateur, pour la même durée statutaire de 3 ans. *Gunter Thielen né à Quierschied (Sarrelouis) en Allemagne le 4 août 1942 est de nationalité allemande. Il est docteur ingénieur en construction mécanique et sciences économiques de l'Université technique d'Aix-la-Chapelle. Gunter Thielen débute sa carrière en 1970 au sein du groupe BASF où il occupe des postes de direction divers. En 1976, il assume la fonction de Directeur technique de la raffinerie de Wintershall à Kassel. En 1980, il est nommé Président du directoire de Maul-Belser à Nuremberg. En 1985, il entre au service de Bertelsmann AG en qualité de membre du directoire. Depuis 2002, il en est le Président.*
- Sous réserve de l'approbation de leur nomination, il est demandé à l'Assemblée Générale de reconnaître la qualité d'indépendant à Jean-Louis Beffa, Maurice Lippens, Jean Stéphane et Gunter Thielen. Comme annoncé l'année passée, les critères d'indépendance repris dans la Charte ont été complétés par ceux prévus par le Code. Le Conseil d'Administration est d'avis que, à la lumière de ces nouveaux critères, Jean-Louis Beffa, Maurice Lippens, Jean Stéphane et Gunter Thielen qualifient bien au statut d'indépendant. Néanmoins, dans un souci de transparence, ils tiennent à faire les commentaires suivants et motiver leur décision comme suit :

Gunter Thielen

Dans son courrier du 12 février 2007, Gunter Thielen a soulevé le fait qu'en tant que CEO de Bertelsmann, il a entretenu des relations d'affaires significatives avec GBL, actionnaire à concurrence de 25,1 % de la société. Ces relations ont cessé avec la sortie de GBL du capital de Bertelsmann le 4 juillet 2006, soit à peu près dix mois avant la date de l'Assemblée Générale de GBL du 24 avril 2007 (et moins que l'année prévue par la Charte). Le Conseil estime que ce délai un peu court n'est pas de nature à disqualifier l'indépendance de Gunter Thielen.

Jean-Louis Beffa, Maurice Lippens et Jean Stéphane

Ces Administrateurs ont attiré l'attention du Conseil d'Administration sur les mandats non-exécutifs qu'ils exercent dans des banques, ou des sociétés liées à celles-ci, avec lesquelles GBL entretient des relations d'affaires, respectivement :

- Jean-Louis Beffa : Vice-président de BNP Paribas
- Maurice Lippens : Président de Fortis N.V. et de Fortis S.A./N.V.
- Jean Stéphane : Administrateur indépendant de Fortis Banque S.A.

Le mandat exercé par Jean Stéphane ne crée aucune difficulté par rapport aux critères d'indépendance énoncés par la Charte compte tenu du principe de l'autonomie de la fonction bancaire auquel ont adhéré les grandes banques belges.

Ce raisonnement vaut a fortiori pour Maurice Lippens qui n'exerce aucun mandat au sein de la banque mais est Administrateur non-exécutif des deux sociétés holding de Fortis Banque S.A.

Le Conseil d'Administration note enfin que Jean-Louis Beffa ne siège pas au Comité Exécutif de BNP Paribas, organe de gestion de cette banque et n'exerce aucune fonction exécutive au sein de cette dernière. Le Conseil estime dès lors que son mandat de Vice-Président de BNP Paribas ne compromet en rien sa qualité d'Administrateur indépendant de GBL.

Les quatre personnes concernées ont confirmé, sur cette même base, leur indépendance par leurs courriers respectifs des 12, 14 et 27 février 2007.

1.2. Informations et renseignements sur les Administrateurs ⁽¹⁾

1.2.1. Principale activité et autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration

Vous trouverez l'activité principale et la liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration à la page 94 du présent rapport.

Albert Frère

Président du Conseil d'Administration,
Administrateur-Délégué et CEO

Adresse professionnelle :
Groupe Bruxelles Lambert
24, avenue Marnix – 1000 Bruxelles (Belgique)

Curriculum Vitae :

Né le 4 février 1926, à Fontaine-l'Évêque, Belgique, de nationalité belge

Après s'être consacré à la gestion d'entreprises sidérurgiques du bassin de Charleroi ainsi qu'à la commercialisation de leurs produits, Albert Frère fonde à Genève, en 1981, en association avec d'autres hommes d'affaires, la société Pargesa Holding S.A., qui entre, en 1982, dans le capital du Groupe Bruxelles Lambert. Il y assume depuis lors la fonction d'Administrateur-Délégué, de CEO et, depuis 1987, en préside le Conseil d'Administration.

Paul Desmarais

Vice-Président du Conseil d'Administration

Adresse professionnelle :
Power Corporation du Canada
751, Square Victoria – Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

Curriculum Vitae :

Né le 4 janvier 1927 à Sudbury, Ontario, Canada, de nationalité canadienne

Diplômé d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa (Canada), Paul Desmarais prend le contrôle d'une société de transport par autobus à Sudbury (Ontario) en 1951. En 1959, il crée la Transportation Management Corporation Limited, acquiert la Provincial Transport Limited en 1960, puis obtient le contrôle effectif des Entreprises Gelco Limitée en 1962. En 1968, il prend le contrôle de Power Corporation du Canada, une société internationale de gestion et de holding. Il en est le Président et Chef de la direction de 1968 à 1996. Aujourd'hui, il préside le Comité Exécutif de la société. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1982 et en est aujourd'hui Vice-Président du Conseil d'Administration.

Gérald Frère

Administrateur-Délégué

Adresse professionnelle :
Groupe Bruxelles Lambert
24, avenue Marnix – 1000 Bruxelles (Belgique)

Curriculum Vitae :

Né le 17 mai 1951, à Charleroi, Belgique, de nationalité belge

Après des études en Suisse, Gérald Frère rejoint l'entreprise familiale, le groupe Frère-Bourgeois (Belgique), dans laquelle il assume les fonctions d'Administrateur-Délégué. Il exerce en outre le mandat de Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (CNP). Il est également Régent de la Banque Nationale de Belgique. Il siège au Conseil d'Administration de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1982. En 1993, il est nommé Administrateur-Délégué et préside, depuis lors, le Comité Permanent.

Thierry de Rudder

Administrateur-Délégué

Adresse professionnelle :
Groupe Bruxelles Lambert
24, avenue Marnix – 1000 Bruxelles (Belgique)

Curriculum Vitae :

Né le 3 septembre 1949, à Paris, France, ayant la double nationalité belge et française

Thierry de Rudder est diplômé en mathématiques de l'Université de Genève et de l'Université Libre de Bruxelles, MBA de la Wharton School à Philadelphie. Il débute sa carrière aux Etats-Unis et entre à la Citibank en 1975 où il exerce diverses fonctions à New York puis en Europe. En 1986, il rejoint le Groupe Bruxelles Lambert dont il devient Administrateur-Délégué en 1993.

(1) Tels que communiqués individuellement à la Société par chacun des membres du Conseil d'Administration

Jean-Louis Beffa

Administrateur

Adresse professionnelle :

Saint-Gobain

"Les Miroirs", 18, avenue d'Alsace – 92096 La Défense (France)

Curriculum Vitae :

Né le 11 août 1941, à Nice, France, de nationalité française

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, Jean-Louis Beffa est Ingénieur en Chef des Mines et diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il commence sa carrière à la Direction des Carburants au Ministère de l'Industrie comme Ingénieur, puis Chef du service raffinage et Adjoint du Directeur. En 1974, il entre à la Compagnie de Saint-Gobain dont il est, depuis 1986, Président-Directeur Général. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1999.

Victor Delloye

Administrateur

Adresse professionnelle :

Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.

12, rue de la Blanche Borne – 6280 Loverval (Belgique)

Curriculum Vitae :

Né le 27 septembre 1953, de nationalité belge

Victor Delloye est licencié en droit de l'Université Catholique de Louvain et diplômé de l'Ecole Supérieure des Sciences Fiscales (ICHEC). Depuis l'année académique 1989-1990, il est chargé de conférences au Mastère en Gestion Fiscale de l'Ecole de Commerce Solvay (ULB). Il rejoint le groupe Frère-Bourgeois en 1987 et est, depuis 1994, Administrateur-Secrétaire Général de CNP. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1999.

Paul Desmarais Jr

Administrateur

Adresse professionnelle :

Power Corporation du Canada

751, Square Victoria – Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

Curriculum Vitae :

Né le 3 juillet 1954, à Sudbury, Ontario, Canada, de nationalité canadienne

Paul Desmarais Jr est diplômé en commerce de l'Université McGill à Montréal et titulaire d'un MBA de l'INSEAD à Fontainebleau. Il débute sa carrière en Angleterre chez S.G. Warburg & Co. Ltd., pour ensuite aller chez Standard Brands Incorporated à New York. En 1981, il rejoint Power Corporation du Canada dont il est aujourd'hui Président du Conseil et co-Chef de la direction. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1990.

Aimery Langlois-Meurinne

Administrateur

Adresse professionnelle :

Pargesa Holding S.A.

11, Grand-Rue – 1204 Genève (Suisse)

Curriculum Vitae :

Né le 27 mai 1943, de nationalité française

Aimery Langlois-Meurinne est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration. Il entame sa carrière chez Paribas (France) et travaille quelques années à New York (AG Becker Paribas et Merrill Lynch Capital Markets). Il est Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1993.

Maurice Lippens
Administrateur

Adresse professionnelle :
Fortis
20, rue Royale – 1000 Bruxelles (Belgique)

Curriculum Vitae :

Né le 9 mai 1943, de nationalité belge
Maurice Lippens est docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles et titulaire d'un MBA de la Harvard Business School. Il débute dans la restructuration de PME et dans le Capital à Risque. Il est successivement Administrateur, Administrateur-Délégué et Président-Administrateur-Délégué du groupe AG qui deviendra Fortis en 1990 et dont il est Président Exécutif jusqu'en 2000 et Président non-exécutif depuis cette dernière année. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2001.

Michel Plessis-Bélair
Administrateur

Adresse professionnelle :
Power Corporation du Canada
751, Square Victoria – Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

Curriculum Vitae :

Né le 26 mars 1942, à Montréal, Canada, de nationalité canadienne
Michel Plessis-Bélair est titulaire d'une maîtrise en commerce de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et d'un MBA de l'Université Columbia de New York. Il est également Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il commence chez Samson, Bélair pour se joindre en 1975 à la Société Générale de Financement du Québec où il exerce diverses fonctions de haute direction et dont il sera également Administrateur. En 1986, il passe chez Power Corporation du Canada et Corporation Financière Power, dont il est aujourd'hui respectivement Vice-Président du Conseil et Chef des services financiers et Vice-Président Exécutif et Chef des services financiers. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1990.

Gilles Samyn
Administrateur

Adresse professionnelle :
Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.
12, rue de la Blanche Borne – 6280 Loverval (Belgique)

Curriculum Vitae :

Né le 2 janvier 1950, à Cannes, France, ayant la double nationalité belge et française
Gilles Samyn est ingénieur commercial diplômé de l'Ecole de Commerce Solvay (ULB) au sein de laquelle il exerce des fonctions scientifiques ou académiques depuis 1970. Il débute sa vie professionnelle dans le Mouvement Coopératif Belge en 1972 puis entre au Groupe Bruxelles Lambert fin 1974. Après une année passée en tant qu'indépendant, il rejoint, en 1983, le groupe Frère-Bourgeois dont il est aujourd'hui Administrateur-Délégué, ainsi que Vice-Président et Administrateur-Délégué de la CNP. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 1987.

Amaury de Seze
Administrateur

Adresse professionnelle :
PAI Partners
43, avenue de l'Opéra – 75002 Paris (France)

Curriculum Vitae :

Né le 7 mai 1946, de nationalité française
Amaury de Seze est diplômé du Centre de Perfectionnement dans l'Administration des Affaires et de la Stanford Graduate School of Business. Sa carrière professionnelle le conduit tout d'abord chez Bull General Electric. Entre 1978 et 1993, il travaille au sein du groupe Volvo où il est Président de Volvo Europe et membre du Comité Exécutif du groupe. En 1993, il rejoint le groupe Paribas comme membre du directoire en charge des affaires industrielles. Il est aujourd'hui le Président du Conseil de Surveillance de PAI Partners. Il est Administrateur de Pargesa Holding S.A. et siège au Conseil du Groupe Bruxelles Lambert depuis 1994.

Jean Stéphane
Administrateur

Adresse professionnelle :
GlaxoSmithKline
89, rue de l'Institut – 1330 Rixensart (Belgique)

Curriculum Vitae :

Né le 1er septembre 1949, à Furfooz, près de Dinant, Belgique, de nationalité belge
Jean Stéphane est titulaire d'un diplôme d'ingénieur chimiste et des sciences agricoles de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux, ainsi que d'une licence en management de l'Université Catholique de Louvain. Il débute sa carrière chez SmithKline-Rit, où il gravit tous les échelons, pour devenir Président-Directeur Général. Il préside l'UWE (Union Wallonne des Entreprises) de 1997 à 2000. Il est Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert depuis 2003.

Arnaud Vial
Administrateur

Adresse professionnelle :
Power Corporation du Canada
751, Square Victoria – Montréal, Québec H2Y 2J3 (Canada)

Curriculum Vitae :

Né le 3 janvier 1953 à Paris, France, ayant la double nationalité française et canadienne
Après ses études à l'Ecole supérieure d'Electricité, Arnaud Vial débute sa carrière en 1977 au sein de la Banque Paribas (Paris). En 1988, il rejoint le groupe Pargesa. Depuis 1997, il est Premier Vice-Président, Finances de Power Corporation du Canada et de Corporation Financière Power. Il a été nommé Administrateur de Groupe Bruxelles Lambert par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.

1.2.2. Mandats exercés par les Administrateurs au sein de sociétés cotées en bourse

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de mandats exercés au 31 décembre 2006 par chacun des Administrateurs au sein de sociétés cotées en bourse, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour ce qui est du nombre de mandats, deux chiffres ont été retenus. Tout d'abord le nombre total de mandats exercés et ensuite un nombre plus réduit obtenu en regroupant tous les mandats exercés au sein d'un même groupe au titre de représentation de celui-ci dans ses différentes participations.

Le caractère propre d'une société holding est de détenir des participations dont le suivi doit être assuré par les gestionnaires de la société. Dans ce contexte, les Administrateurs peuvent légitimement occuper plus de cinq mandats constituant leurs activités professionnelles principales, ce qui explique la raison pour laquelle la Charte déroge à cette disposition du Code.

	Nombre de mandats	Nom de la société cotée en bourse
Albert Frère	5 / 2	Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B) Métropole Télévision (F) Suez (F) L.V.M.H. (F)
Paul Desmarais	4 / 1	Power Corporation du Canada (CDN) Corporation Financière Power (CDN) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Gérald Frère	5 / 3	Banque Nationale de Belgique (B) Corporation Financière Power (CDN) Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Thierry de Rudder	5 / 2	Groupe Bruxelles Lambert (B) Imerys (F) Suez (F) Total S.A. (F) Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. ⁽¹⁾ (B)

(1) Mandat exercé à titre personnel

	Nombre de mandats	Nom de la société cotée en bourse
Jean-Louis Beffa	4 / 4	BNP Paribas (F) Compagnie de Saint-Gobain (F) Gaz de France (F) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Victor Delloye	3 / 1	Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Paul Desmarais Jr	10 / 1	Power Corporation du Canada (CDN) Corporation Financière Power (CDN) Great-West Life & Annuity Insurance Company (USA) Great-West Lifeco Inc. (CDN) IGM Financial Inc. (CDN) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B) Imerys (F) Suez (F) Total S.A. (F)
Aimery Langlois-Meurinne	5 / 3	Club Méditerranée (F) Eiffage (F) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B) Imerys (F)
Maurice Lippens	5 / 5	Belgacom (B) Fortis S.A./N.V.(B) Fortis N.V. (NL) Groupe Bruxelles Lambert (B) Total S.A. (F)
Michel Plessis-Bélair	6 / 1	Power Corporation du Canada (CDN) Corporation Financière Power (CDN) Great-West Lifeco Inc. (CDN) Société Financière IGM (CDN) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B)
Gilles Samyn	5 / 3	Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B) Eiffage (F) Groupe Flo (F)
Amaury de Seze	6 / 5	Carrefour (F) Eiffage (F) Power Corporation du Canada (CDN) Pargesa Holding S.A. (CH) Groupe Bruxelles Lambert (B) Publicis Groupe (F)
Jean Stéphane	4 / 4	Fortis Banque S.A. (B) Groupe Bruxelles Lambert (B) IBA (B) Besix (B)
Arnaud Vial	1 / 1	Groupe Bruxelles Lambert (B)

1.2.3. Liens familiaux entre les membres du Conseil d'Administration

Albert Frère est le père de Gérald Frère.

Gérald Frère est le beau-frère par alliance de Thierry de Rudder.

Paul Desmarais est le père de Paul Desmarais Jr.

1.2.4. Expertise et expérience en matière de gestion des membres du Conseil d'Administration

Parmi les critères retenus pour la sélection des Administrateurs, figurent leur expertise et leur expérience en matière de gestion et de finance.

L'activité et les mandats exercés par les Administrateurs (voir annexe page 94) attestent de l'expertise et de l'expérience de chacun d'entre eux.

1.2.5. Absence de condamnation pour fraude et incrimination et/ou sanction publique

Au cours des cinq dernières années, aucun des Administrateurs n'a été condamné pour un délit de fraude, aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre aucun des Administrateurs par des autorités statutaires ou réglementaires.

De même, aucun des Administrateurs n'a déjà été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

1.2.6. Faillite, mise sous séquestre ou liquidation de sociétés à laquelle un Administrateur a été associé en qualité de dirigeant au cours des cinq dernières années

Aucun des Administrateurs n'a jamais été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, à l'exception de Victor Delloye et Gilles Samyn qui déclarent avoir été impliqués, en qualité de membre du Conseil d'Administration de Loverfin S.A., dans la dissolution et la mise en liquidation (et distribution de boni) de cette société par consentement unanime des actionnaires, le 19 décembre 2003, dans le cadre d'un plan d'intéressement du personnel de la Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.

1.2.7. Conflits d'intérêts potentiels entre les membres du Conseil d'Administration

Les conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs des Administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs sont les suivants :

- Albert Frère, Gérald Frère, Victor Delloye et Gilles Samyn sont tous Administrateur de Pargesa Holding S.A. et ont également différents mandats d'Administrateur au sein du groupe Frère-Bourgeois/CNP.
- Paul Desmarais, Paul Desmarais Jr et Michel Plessis-Bélair sont Administrateur de Pargesa Holding S.A. et ont également différents mandats d'Administrateur dans le groupe Power Corporation du Canada.
- Thierry de Rudder est Administrateur de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.
- Amaury de Seze est Administrateur de Pargesa Holding S.A. et est également Administrateur dans une société du groupe Power Corporation du Canada et dans une société du groupe Frère-Bourgeois/CNP.
- Aimery Langlois-Meurinne est Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A.
- Arnaud Vial est Premier Vice-Président, Finances de Power Corporation du Canada et de Corporation Financière Power.

1.2.8. Arrangements ou accords conclus avec les principaux actionnaires

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu par la Société avec les principaux actionnaires en vertu duquel les Administrateurs ont été sélectionnés en tant que membres du Conseil d'Administration.

1.2.9. Participation dans le capital social de GBL (actions et options)

Les Administrateurs Albert Frère, Gérald Frère, Thierry de Rudder, Jean-Louis Beffa, Victor Delloye, Paul Desmarais Jr, Aimery Langlois-Meurinne, Maurice Lippens, Michel Plessis-Bélair, Gilles Samyn, Amaury de Seze et Arnaud Vial ne détiennent pas de participation dans le capital social de GBL.

Paul Desmarais possède 500 actions GBL.

Jean Stéphanne possède 86 actions GBL.

Au 2 mars 2007, Gérald Frère est titulaire de 36.000 options correspondant à 180.000 actions GBL et Thierry de Rudder est titulaire de 4.000 options correspondant à 20.000 actions GBL.

1.2.10. Restriction concernant la cession de la participation dans le capital social de GBL

A la connaissance de la Société, il n'existe aucune restriction concernant la cession, dans un certain laps de temps, de la participation d'un Administrateur dans le capital social de GBL, à l'exception de ce qui est stipulé pour les périodes fermées.

1.3. Management Exécutif et Chief Executive Officer (CEO)

Le Conseil d'Administration a confié la gestion journalière de la Société à trois Administrateurs-Délégués : Albert Frère, Gérard Frère et Thierry de Rudder. Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 17 mars 2005, ces derniers forment le Management Exécutif. La Présidence du Management Exécutif est assumée par Albert Frère en sa qualité de CEO.

Le Code recommande la séparation entre les responsabilités du Président du Conseil d'Administration et du CEO.

Chez GBL, les fonctions de Président et de CEO sont exercées par la même personne. Cette situation est le fruit de l'histoire : Albert Frère assume les fonctions de CEO de la Société depuis 1982 et a pris la présidence du Conseil en 1987. Il n'est pas prévu pour l'heure de dissocier les fonctions de Président du Conseil et de CEO.

1.4. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

1.4.1. Politique de rémunération

La rémunération des Administrateurs-Délégués se compose d'une rémunération récurrente fixe et d'un intéressement à moyen terme aux performances de la Société sous forme d'un plan annuel d'options sur actions. La rémunération fixe est revue tous les quatre ans en fonction de la performance de la Société par rapport au marché. La référence de base est la médiane du marché, la fourchette haute de celui-ci n'étant retenue que dans la mesure où la performance de GBL sur les dix dernières années écoulées se situe dans le top quartile des sociétés du BEL 20 et du CAC 40.

Les Administrateurs-Délégués bénéficient d'un régime de pension à prestations définies, financé par GBL au travers d'un fonds de pension. Dans le cas de retrait de mandat ou des fonctions avant l'âge de 62 ans, non justifié pour motif grave, les Administrateurs-Délégués peuvent prétendre à une indemnité égale à la rémunération fixe d'une à trois années modulées de la manière suivante :

- une année, si l'ancienneté n'excède pas 5 ans ;
- deux années, si elle est comprise entre 5 et 15 ans ; et
- trois années, au-delà.

La séparation par consentement mutuel est assimilée à un retrait de mandat ou de fonction.

Il n'existe aucun contrat de service liant les membres du Conseil d'Administration à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Les Administrateurs-Délégués peuvent utiliser l'avion de la Société à titre privé dans les limites prévues par le règlement d'ordre intérieur. Le CEO est, quant à lui, tenu par le Conseil d'Administration de l'utiliser pour l'ensemble de ses déplacements. Cette utilisation par les Administrateurs-Délégués donne lieu à un avantage en nature dont le montant est repris en rémunération.

La Société publie dans le présent rapport annuel, sur une base individuelle, les rémunérations des membres non-exécutifs du Conseil d'Administration et du Management Exécutif, dont fait partie le CEO. Les montants pris en considération sont ceux attribués, directement ou indirectement, à titre individuel, aux Administrateurs par l'ensemble des sociétés consolidées et des entreprises associées.

1.4.2. Publication des rémunérations brutes 2005-2006

1.4.2.1. Rémunérations des Administrateurs non-exécutifs

en EUR	Membre du Conseil (1)	Membre de Comités du Conseil	Mandats spéciaux (2)	Autres (2)	Total 2006	Total 2005
Jean-Louis Beffa	37.500	25.000	-	-	62.500	62.500
Victor Delloye	37.500	-	-	-	37.500	37.500
Paul Desmarais (3)	62.500	25.000	-	-	87.500	87.500
Paul Desmarais Jr	37.500	25.000	-	126.500	189.000	181.000
Aimery Langlois-Meurinne	37.500	-	-	-	37.500	37.500
Maurice Lippens	37.500	25.000	-	-	62.500	62.500
Michel Plessis-Bélaïr	37.500	50.000	-	-	87.500	87.500
Gilles Samyn	37.500	50.000	1.000.000	154.911	1.242.411	254.000
Amaury de Seze	37.500	37.500	-	-	75.000	75.000
Jean Stéphane	37.500	12.500	-	-	50.000	41.667
Arnaud Vial	37.500	-	-	-	37.500	37.500
Total	437.500	250.000	1.000.000	281.411	1.968.911	964.167

(1) Montants décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2001

(2) Rémunérations attachées aux mandats détenus dans les sociétés dans lesquelles ils représentent GBL

(3) Vice-Président du Conseil

Une rémunération exceptionnelle, en liaison avec la cession de Bertelsmann, a été attribuée à Gilles Samyn ; elle est reprise sous l'intitulé "Mandats spéciaux".

1.4.2.2. Rémunération du Management Exécutif

En EUR	Fixe	Non-récurrente	Autres avantages	Total 2006	Total 2005
Albert Frère	2.496.200	3.000.000	22.207 Avantages en nature ⁽¹⁾ 20.236 Assurances 1.971	5.518.407	2.031.938
Gérald Frère	1.443.505	-	169.245 Dotation pensions 162.332 Avantages en nature ⁽¹⁾ 4.683 Assurances 2.230	1.612.750	1.574.571
Thierry de Rudder	1.535.442	542.000	271.583 Dotation pensions 269.612 Assurances 1.971	2.349.025	1.699.715
Total	5.475.147	3.542.000	463.035	9.480.182	5.306.224

(1) Essentiellement relatifs à l'utilisation de l'avion à titre privé

Le montant des rémunérations perçues directement ou indirectement par les membres du Management Exécutif comprennent les rémunérations attachées aux mandats détenus dans les sociétés dans lesquelles ils représentent GBL. Les membres du Management Exécutif ne perçoivent aucune rémunération pour leur fonction d'Administrateur, en tant que telle.

La rémunération fixe du Management Exécutif a été revue à la hausse pour la période 2006-2009 sur base d'une étude réalisée par Towers Perrin/Boyden et par référence à un échantillon de sociétés du BEL 20 et du CAC 40 et restera invariable pour une période de trois ans. Une rémunération exceptionnelle, en liaison avec la cession de Bertelsmann, a été attribuée à Albert Frère et Thierry de Rudder ; elle est reprise sous l'intitulé "Non-récurrente".

1.5. Réunions du Conseil tenues en 2006 et participation des Administrateurs

Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois en 2006 : pour quatre réunions, certains membres ont participé par téléphone et une réunion s'est tenue par vidéoconférence. En outre, le Conseil d'Administration a pris à trois reprises une décision par écrit.

Le taux individuel de présence des Administrateurs à ces réunions se présente comme suit :

Administrateurs	Taux de participation
Albert Frère	100 %
Paul Desmarais ⁽¹⁾	30 %
Gérald Frère	100 %
Thierry de Rudder	100 %
Jean-Louis Beffa	80 %
Victor Delloye	100 %
Paul Desmarais Jr	90 %
Aimery-Langlois Meurinne	70 %
Maurice Lippens	80 %
Michel Plessis-Bélaïr	70 %
Gilles Samyn	100 %
Amaury de Seze	100 %
Jean Stéphane	90 %
Arnaud Vial	100 %
Total global	86,43 %

(1) Les absences de Paul Desmarais correspondent à des périodes de convalescence

Les principaux sujets traités et les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de l'exercice écoulé se résument comme suit :

- Le 13 janvier 2006
Le Conseil a approuvé, par voie circulaire pour des questions de rapidité, la renégociation de lignes de crédit de la Société.
- Le 26 janvier 2006
Le Conseil s'est prononcé en faveur du lancement de la procédure d'IPO de Bertelsmann prévue dans la convention d'actionnaires. Ce même Conseil a approuvé le principe du renforcement de l'intérêt de GBL dans Lafarge.

- Le 28 mars 2006
Outre les travaux traditionnels relatifs à l'arrêté des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2005 et au suivi des participations du groupe, le Conseil a décidé de procéder, dans le respect du droit de préférence, à une augmentation de capital de quelque EUR 703 millions. Il a également approuvé l'“Underwriting Agreement” et le prospectus relatif à cette opération.
Enfin, il s'est également penché sur une éventuelle participation, pour un montant de EUR 150 millions, au fonds de “private equity” Sagard II à constituer par Power Corporation du Canada avant l'été 2006. S'agissant d'une opération avec une société liée à GBL, le Conseil a décidé, en application de la procédure prévue par l'article 524 du Code des Sociétés, de soumettre le projet d'investissement à un comité d'Administrateurs indépendants, dont il a désigné les membres.
Sur base des travaux de ce comité et de l'avis de l'expert indépendant Degroof Corporate Finance, le Conseil a unanimement approuvé cet investissement. Cette décision a été prise par voie circulaire le 14 juin 2006.
- Le 3 mai 2006
GBL a décidé de poursuivre le renforcement de sa participation dans Lafarge.
- Le 30 mai 2006
Le Conseil a marqué accord sur le principe de la vente, sous seing privé, de la participation de 25,1 % dans Bertelsmann et sur les modalités de cette opération qui a été réalisée le 4 juillet 2006.
- Le 14 juin 2006
Le Conseil a approuvé dans l'urgence par voie circulaire la consolidation de la position de GBL dans Suez.
- Le 12 septembre 2006
Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes semestriels de 2006 et approuvé l'investissement de EUR 175 millions dans le nouveau fonds “Ergon Capital Partners II” détenu en partenariat avec Parcom Ventures, filiale à 100 % d'ING.
En outre, ce Conseil a de nouveau jugé opportun de poursuivre la montée en puissance dans le capital de la société Lafarge.
- Le 8 novembre 2006
Le Conseil s'est penché sur l'évolution de l'opération de fusion Suez/Gaz de France.
De plus, ce Conseil a pris une option sur un nouvel avion livrable en 2008 en vue de pourvoir au remplacement de l'actuel aéronef du groupe.
- Le 22 décembre 2006
Le Conseil d'Administration a examiné la situation de Pernod Ricard. Il a ratifié les investissements réalisés à ce jour et autorisé la poursuite de la constitution de la participation.
Ce même Conseil a pris des décisions concernant la politique de rémunération de la Société et les émoluments récurrents et non-récurrents de certains Administrateurs. Ces derniers ayant un intérêt opposé de nature patrimoniale à celui de la Société, la procédure prévue par l'article 523 du Code des Sociétés a été appliquée.

1.6. Efficacité du Conseil et évaluation de ce dernier

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration entré en vigueur fin 2005, prévoit l'évaluation par le Conseil de sa performance à intervalles réguliers n'excédant pas trois ans.

Une première évaluation est prévue en 2007 sur les activités du Conseil d'Administration de 2006. Celle-ci sera basée sur un questionnaire transmis à tous les membres du Conseil d'Administration. Ce document couvrira en particulier la question de l'interaction entre les Administrateurs non-exécutifs et le Management Exécutif. En effet, la Charte n'a pas retenu la formule de réunion annuelle des Administrateurs non-exécutifs en dehors de la présence des Administrateurs Exécutifs.

2. Comités du Conseil

Le Conseil d'Administration est assisté par le Comité Permanent, le Comité des Nominations et des Rémunérations et le Comité d'Audit, lesquels exercent leurs activités sous sa responsabilité.

2.1. Comité Permanent

2.1.1. Composition

Le Comité Permanent est composé de huit membres, soit :

Membres du Comité Permanent	Mandats en cours
Gérald Frère, Président	2005-2008
Paul Desmarais	2005-2008
Paul Desmarais Jr	2005-2008
Albert Frère	2005-2008
Michel Plessis-Bélair	2004-2007
Thierry de Rudder	2006-2009
Gilles Samyn	2005-2008
Amaury de Seze	2004-2007

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

Le mandat d'Administrateur de Michel Plessis-Bélair et Amaury de Seze venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration du 6 mars 2007 décide du renouvellement de leur mandat de membre du Comité Permanent sous réserve de leur réélection au Conseil par l'Assemblée Générale du 24 avril 2007.

2.1.2. Fréquence des réunions

Le Comité Permanent s'est réuni à quatre reprises en 2006.

Le taux individuel de présence des Administrateurs aux réunions se répartit comme suit :

Administrateurs	Taux de participation
Gérald Frère	100 %
Albert Frère	100 %
Thierry de Rudder	100 %
Paul Desmarais ⁽¹⁾	0 %
Paul Desmarais Jr	100 %
Michel Plessis-Bélair	50 %
Gilles Samyn	100 %
Amaury de Seze	100 %
Total global	81,25 %

(1) Les absences de Paul Desmarais correspondent à des périodes de convalescence

Le Comité Permanent du mois de mars 2006 a analysé et proposé au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation de capital dans le respect du droit de préférence à concurrence de quelque EUR 703 millions.

Lors des réunions des mois de mai, septembre et novembre 2006, le Comité a analysé plusieurs projets d'investissements et a formulé des recommandations au Conseil concernant, en particulier, les participations dans Lafarge, Suez et Pernod Ricard.

2.2. Comité des Nominations et des Rémunérations

2.2.1. Composition

Le Comité est actuellement composé des cinq membres suivants :

Membres du Comité des Nominations et des Rémunérations	Mandats en cours
Maurice Lippens, Président	2004-2007
Michel Plessis-Bélair	2004-2007
Gilles Samyn	2005-2008
Amaury de Seze	2004-2007
Jean Stéphane	2004-2007

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

Le mandat d'Administrateur de Maurice Lippens, Michel Plessis-Bélair, Amaury de Seze et Jean Stéphane venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration du 6 mars 2007 décide du renouvellement de leur mandat de membre du Comité des Nominations et des Rémunérations sous réserve de leur réélection au Conseil par l'Assemblée Générale du 24 avril 2007.

Tous les membres du Comité des Nominations et des Rémunérations sont des Administrateurs non-exécutifs, dont deux sont indépendants.

Le Code prescrit une représentation majoritaire d'Administrateurs indépendants au Comité des Nominations et des Rémunérations. GBL estime que cette disposition n'est pas compatible avec la structure de son actionnariat de contrôle et a pour objectif de doter ce Comité d'une moitié au moins de membres indépendants.

2.2.2. Fréquence des réunions

Le Comité s'est réuni deux fois en 2006 et a pris une résolution par voie circulaire. Le taux de participation des membres à ces réunions était de 100 %.

Le Comité du mois de mars 2006 a proposé la réélection comme Administrateur de Thierry de Rudder et recommandé également le renouvellement de son mandat de membre du Comité Permanent et de sa délégation à la gestion journalière.

Il a examiné l'utilisation par le groupe en 2005 de l'avion de la Société et a proposé quelques modifications au règlement d'ordre intérieur relatif à celui-ci. Ce règlement prévoit aussi bien les conditions de son utilisation à titre professionnel que les règles et les limites établies pour son utilisation à titre privé par les Administrateurs-Délégués.

Le Comité a formulé une proposition au Conseil d'Administration relative à la rémunération de 2005 du CEO et a revu l'information sur les rémunérations des Administrateurs Exécutifs et non-exécutifs à publier dans le rapport annuel de GBL. Il a décidé de procéder, avec l'aide d'un consultant externe, à une nouvelle étude sur les rémunérations et autres avantages attribués aux dirigeants et aux cadres de GBL, la dernière datant de 2002. En matière de pensions complémentaires, il a adopté de nouvelles tables de mortalités reflétant l'amélioration de l'espérance de vie.

En juin 2006, le Comité a décidé par voie circulaire de proposer au Conseil d'Administration la nomination de Gunter Thielen en qualité d'Administrateur indépendant.

Enfin, au mois de décembre 2006, le Comité a proposé au Conseil d'Administration d'adapter la politique de rémunération du groupe aux résultats de l'examen effectué par les consultants externes et a formulé, en ligne avec cette politique, différentes propositions relatives aux émoluments des Administrateurs Exécutifs et des Administrateurs non-exécutifs. Il a également décidé de mettre en œuvre, par voie de questionnaire, la procédure d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration et de l'interaction entre les Administrateurs non-exécutifs et le Management Exécutif.

2.3. Comité d'Audit

2.3.1. Composition

Le Comité est actuellement composé de trois membres, à savoir :

Membres du Comité d'Audit	Mandats en cours
Jean-Louis Beffa, Président	2004-2007
Michel Plessis-Bélair	2004-2007
Gilles Samyn	2005-2008

La durée du mandat des membres du Comité coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

Le mandat d'Administrateur de Jean-Louis Beffa et Michel Plessis-Bélaïr venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration du 6 mars 2007 décide du renouvellement de leur mandat de membre du Comité d'Audit, sous réserve de leur réélection au Conseil par l'Assemblée Générale du 24 avril 2007.

Les trois membres du Comité sont des Administrateurs non-exécutifs et le Président, Jean-Louis Beffa, est un indépendant. Conformément aux termes de la Charte, au moins la moitié des membres du Comité doivent être des Administrateurs indépendants. Dès lors en vue de se mettre en règle avec cette prescription, le Conseil d'Administration du 6 mars 2007 a décidé de nommer Gunter Thielen comme nouveau membre du Comité d'Audit, sous réserve de sa nomination comme Administrateur indépendant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2007.

Pour rappel, le Code prévoit que la majorité du Comité doit être constituée d'Administrateurs indépendants. Cette disposition n'étant pas compatible avec la structure de l'actionnariat de contrôle de GBL, la Charte de la Société déroge à cette disposition.

2.3.2. Fréquence des réunions

Le Comité d'Audit s'est réuni à quatre reprises en 2006. Les membres du Comité ont participé aux réunions, physiquement ou par téléphone.

Le taux individuel de présence des Administrateurs aux réunions se répartit comme suit :

Administrateurs	Taux de participation
Jean-Louis Beffa	75 %
Michel Plessis-Bélaïr	100 %
Gilles Samyn	100 %
Total global	91,67 %

Un des Administrateurs-Délégués, le Directeur financier de la Société, ainsi que le représentant permanent du Commissaire, Michel Denayer, ont été invités à toutes les réunions du Comité.

Lors de ces sessions, le Comité d'Audit examine prioritairement les comptes consolidés de la Société, s'agissant de la situation annuelle ou semestrielle, ou les résultats consolidés pour les situations trimestrielles.

Dans le contexte des comptes annuels, il a fait le point sur les litiges en cours et il s'est attardé sur les méthodes de comptabilisation des participations dans les fonds de "private equity". En outre, il s'est penché sur l'opération d'augmentation de capital.

Le Comité s'est penché sur les prévisions et les budgets qui lui étaient présentés et a revu les communiqués de presse avant qu'ils ne soient soumis au Conseil d'Administration.

Enfin, en novembre 2006, le Comité d'Audit a soumis au Conseil d'Administration une proposition d'amendement de son règlement d'ordre intérieur afin qu'en cas d'empêchement, le Président puisse désigner un membre du Comité pour présider la réunion en son absence.

2.3.3. Evaluation

En fonction de l'évolution et de l'efficacité de ses travaux, le Comité peut, à tout moment, proposer les modifications qui s'imposent de son règlement d'ordre intérieur. La Charte ne prévoit dès lors pas de procédure annuelle de révision du règlement et d'évaluation du Comité, procédure qui, de plus, paraît lourde et peu opportune.

3. Contrôle interne

La Société dispose d'un système de contrôle interne adapté à son fonctionnement. Chaque opération nécessite l'accord préalable d'au moins deux personnes.

En 2006, le Management Exécutif a procédé, avec l'assistance du Commissaire, à l'identification et à la priorisation des principaux risques applicables à l'activité de l'entreprise.

En outre, le Management Exécutif a mandaté le Commissaire afin d'évaluer l'environnement général de contrôle interne, ainsi que les activités de contrôle interne spécifiquement mises en place afin de maîtriser les risques identifiés.

Il n'existe pas de fonction d'audit interne au sein du groupe. Toutefois, la Société estime que cette situation est acceptable étant donné la structure du contrôle interne et la nature des activités.

Enfin, depuis le mois de mars 2006, le contrôle interne comprend en outre une procédure de notification de dysfonctionnements dont l'application est surveillée par le Comité d'Audit par l'intermédiaire du "Compliance Officer".

4. Politique en matière de conflit d'intérêts

Une situation de conflit d'intérêt visée par l'article 523 du Code des Sociétés s'est présentée lors de la séance du 22 décembre 2006 du Conseil d'Administration et a donc été traitée selon la procédure prévue par cet article.

Le Commissaire a été informé de cette situation et le procès-verbal de la résolution y afférente est repris intégralement ci-dessous :

«... Avant d'aborder ce point, Albert Frère, Gérald Frère, Thierry de Rudder et Gilles Samyn déclarent qu'il existe un conflit d'intérêt dans leur chef au sens de l'article 523 du Code des Sociétés dans la mesure où le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur des propositions relatives à la politique de rémunération et aux rémunérations formulées par le Comité des Nominations et des Rémunérations du 13 décembre dernier. Le Commissaire de la Société a été informé.

Après cette déclaration, les personnes concernées quittent la réunion.

Le Président du Comité des Nominations et des Rémunérations commente les différentes recommandations du Comité en date du 13 décembre 2006, concernant :

- la politique de rémunération ;*
- les propositions de rémunérations 2006-2009 du Management Exécutif ;*
- les bonus exceptionnels d'Albert Frère et de Thierry de Rudder ; et*
- l'émolument exceptionnel de Gilles Samyn.*

Il précise que les rémunérations seront reprises dans le rapport annuel sur une base brute, reflétant les coûts affectant le groupe au niveau consolidé et détaillant les parties non-récurrentes et récurrentes.

Il invite les membres du Conseil qui le souhaitent à consulter le rapport du Comité qui est à leur disposition.

Après discussion, le Conseil d'Administration approuve :

- la politique de rémunération proposée par le Comité des Nominations et des Rémunérations ;*
- la majoration proposée des rémunérations des Administrateurs Exécutifs telle que recommandée par le Comité des Nominations et des Rémunérations ;*
- l'octroi des rémunérations non-récurrentes à Albert Frère, Thierry de Rudder et Gilles Samyn, tel qu'exposé ci-dessus.*

L'ensemble de ces décisions représente un coût de EUR 4,7 millions (dont EUR 4,0 millions correspondent à des charges non-récurrentes) qui reste raisonnable par rapport aux résultats engrangés.»

En dehors du champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, la Société a été confrontée à deux situations pour lesquelles un Administrateur a déclaré qu'il ne souhaitait pas assister aux délibérations du Conseil respectivement pour raisons de déontologie professionnelle et de conflit fonctionnel.

Au cours de l'exercice 2006, la Société a eu recours à la procédure prévue par l'article 524 du Code des Sociétés pour le projet d'investissement dans le fonds de "private equity" Sagard II constitué par Power Corporation du Canada, une société liée à GBL. Cet investissement a été décidé sur base d'un rapport établi par un Comité de trois Administrateurs indépendants désignés à cet effet, qui a conclu que :

«Sur base de ces travaux et de l'avis de l'expert indépendant, Degroof Corporate Finance, les Administrateurs indépendants estiment que l'engagement envisagé de souscrire de EUR 150 millions dans Sagard II-B ne comporte aucun dommage manifestement abusif à la lumière de la politique menée par GBL, ni de préjudice pour GBL.»

Dans son rapport sur les comptes sociaux, le Commissaire reprend les mêmes descriptions et conclusions que le rapport des Administrateurs indépendants et ne fait état d'aucune remarque complémentaire.

Le Conseil d'Administration a approuvé sur base de ces conclusions l'investissement de EUR 150 millions dans Sagard II-B. Cette décision, qui a été prise par voie circulaire, est datée du 14 juin 2006, date de la dernière signature apposée sur un des exemplaires du document comprenant l'accord des Administrateurs.

5. Politique relative aux transactions sur les titres GBL

Le règlement d'ordre intérieur relatif aux transactions sur les titres GBL qui figure en annexe de la Charte de la Société détermine la politique interne de la Société en matière de prévention d'abus de marché. Le Conseil d'Administration du 6 mars 2007 a modifié ce règlement pour l'adapter aux dernières évolutions légales en cette matière (arrêtés royaux du 24 août 2005 et du 5 mars 2006 relatifs aux abus de marché). En effet, à partir du 10 mai 2006, les Administrateurs de GBL ainsi que les personnes ayant un lien étroit avec eux, ont l'obligation de notifier à la Commission bancaire, financière et des assurances, les opérations sur titre GBL réalisées pour leur compte propre alors qu'initialement la Charte imposait à la Société cette obligation d'information. Un exemplaire du règlement amendé a été envoyé à tous les membres du Conseil d'Administration et du personnel à titre d'information.

En outre, un avis est communiqué aux personnes qui disposent ou sont présumées disposer d'une information privilégiée afin de leur indiquer le début de la période d'interdiction de procéder à des transactions. Un calendrier relatif aux dates des périodes fermées telles que définies dans la Charte a également été transmis aux Administrateurs et aux membres du personnel début 2007.

Enfin, le Compliance Officer veille notamment à ce que toutes les mesures légales en matière d'abus de marché et les mesures prescrites par la Charte soient appliquées. Le Compliance Officer est à la disposition des membres du Conseil d'Administration et du personnel pour tous renseignements utiles à ce sujet.

6. Personnel et organisation

Management Exécutif

Albert Frère (Président)

Gérald Frère

Thierry de Rudder

Secrétariat Général et Juridique

Ann Opsomer

Gestion des Participations

Michel Chambaud

Olivier Pirotte

Bruno Bayet

Laurent Raets (depuis le 1er décembre 2006)

Finance

Patrick De Vos

Axelle Henry

Comptabilité

André Helbo

Philippe Debelle

Philippe Lorette

Consolidation

Laurent Berckmans

Fiscalité

Pascal Reynaerts

Trésorerie

Bruno Bayet

Marc Desclez (jusqu'au 30 juin 2006)

Personnel et Informatique

Michel Hucklenbroich

Fabien Vanoverberghe (depuis le 1er février 2006)

Fabienne Prozenko (jusqu'au 30 juin 2006)

Etudes et Documentation

Marie Skiba

Laurence Flamme

Luxembourg

Laurence Mathieu

Pays-Bas

Gerard Bollweg

Sophia Harms

Les responsables des différents départements de la Société se réunissent avec les Administrateurs-Délégués de manière régulière pour assurer le suivi des activités opérationnelles du groupe et examiner les mesures de gestion à prendre.

7. Schéma d'intéressement du personnel

Le 15 juin 1999, le Conseil d'Administration de Groupe Bruxelles Lambert a mis en place un plan d'options sur actions pour le personnel du groupe et les Administrateurs-Délégués. Pour plus de détails, voir note 6. D. relative aux états financiers consolidés page 53.

Le Conseil d'Administration du 6 mars 2007 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'options sur actions dont l'enveloppe est soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2007 pour approbation.

8. Actionnaires

8.1. Respect des dispositions du Code concernant les actionnaires

La Société respecte les dispositions du Code concernant les actionnaires à l'exception de ce qui y est stipulé au sujet du droit des actionnaires de soumettre des propositions à l'Assemblée Générale.

Conformément au Code, le seuil à partir duquel un actionnaire peut faire valoir ce droit ne peut pas dépasser 5 % du capital, alors que GBL se réfère au Code des Sociétés et reconnaît ce droit à tout actionnaire représentant un cinquième du capital, soit 20 %.

La Société estime atteindre le but recherché par le Code belge de gouvernance d'entreprise en offrant aux actionnaires la possibilité de poser à l'Assemblée Générale toute question concernant les comptes et la stratégie de la Société. Elle considère l'Assemblée Générale comme le lieu privilégié pour un dialogue avec ses actionnaires qui, en raison du petit nombre de personnes présentes, ont largement l'occasion de se lancer dans des discussions avec le management de la Société.

8.2. Relations avec les actionnaires dominants

L'actionariat de la Société est marqué par la présence d'un actionnaire de contrôle, Pargesa Holding S.A. (via sa filiale à 100 %, Pargesa Netherlands B.V.). Pargesa Holding S.A. est une société de droit suisse, qui est elle-même contrôlée par Parjointco N.V., société de droit néerlandais dont le capital est détenu à parité par le groupe Frère-Bourgeois/CNP et le groupe Power Corporation du Canada aux termes d'une convention intervenue en 1990 entre les deux groupes.

La convention a pour but d'établir et de maintenir la parité entre les participations du groupe Power Corporation du Canada et celle du groupe Frère-Bourgeois/CNP dans Pargesa Holding S.A., GBL et leurs filiales respectives désignées.

Chaque groupe s'est engagé à ne pas acquérir, détenir ou vendre, directement ou indirectement, des intérêts dans ces sociétés et a octroyé à l'autre groupe un droit de préemption, soumis à certaines restrictions, sur les actions de Pargesa Holding S.A. et GBL en cas de vente de ces titres pendant une période de cinq ans à partir de la fin de la convention.

Cet accord a été prorogé en 1996 et expire en 2014 sauf reconduction.

8.3. Information sur la structure de l'actionariat

En vertu de l'article 514 du Code des Sociétés, les actionnaires doivent déclarer tout dépassement, à la hausse ou à la baisse, des seuils de 5 %, 10 %, 15 %, ... (et des autres multiples de 5 %) du total des droits de vote. GBL n'a pas utilisé la faculté prévue par la loi d'opter pour un seuil plus restrictif.

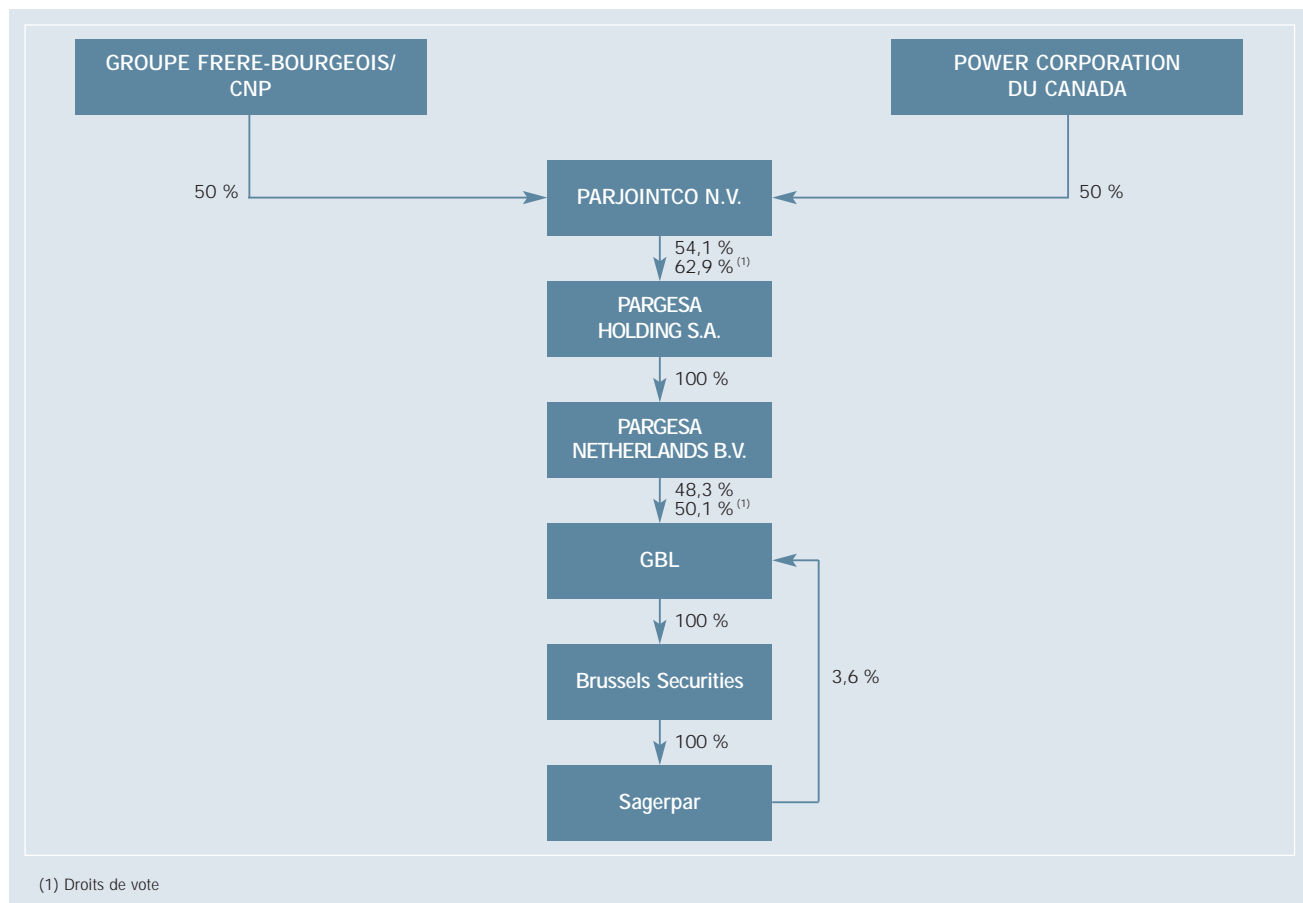
La dernière déclaration de transparence faite conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes figure, dès que possible, sur le site Internet et est reprise chaque année dans le rapport annuel qui reproduit également la structure de l'actionariat de contrôle au 31 décembre de l'exercice concerné par le rapport.

8.3.1. Etat du capital au 30 avril 2001

La structure de l'actionariat tel qu'il ressort de la dernière déclaration faite le 30 avril 2001 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre de titres détenus	%
Pargesa Netherlands B.V. Herengracht 483, NL-1017 BT Amsterdam	66.700.695	48,23
Sagerpar Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles	3.751.385	2,71
Brussels Securities Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles	1.327.169	0,96
Fonds de Pension GBL Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles	7.500	0,01
Total Pargesa et sociétés liées	71.786.749	51,91

8.3.2. Organigramme de contrôle de GBL au 31 décembre 2006



9. Mécénat

Notre philosophie en matière de mécénat est restée fidèle à elle-même en privilégiant trois secteurs principaux, à savoir :

- la bienfaisance
- la recherche scientifique
- la culture.

Les Administrateurs-Délégués se réunissent régulièrement et examinent les nombreuses sollicitations dont la Société fait l'objet. Les décisions sont prises, au cas par cas, sur base des mérites propres de chaque dossier.

En 2006, un montant total de EUR 1,1 million a été alloué à 68 œuvres. Parmi les principaux bénéficiaires, citons le Fonds Charles-Albert Frère, la Fondation Roi Baudouin, la Fondation Louvain, la Fondation St Luc, les Cliniques Universitaires St Luc et la Fondation de l'Université de Laval.

Informations concernant la société

Historique et évolution

La société est issue de la fusion, intervenue en avril 2001, entre GBL S.A. et Electrafina, dont GBL S.A. détenait plus de 80 %.

Electrafina s'était développée historiquement comme le "bras énergétique" de GBL, détenant les participations du groupe dans les secteurs pétrolier et électrique. Ensuite, elle a également investi dans les médias. GBL, de son côté, détenait des participations directes, entre autres dans le domaine des services financiers, de l'immobilier et du commerce. Au fil du temps, la différenciation entre les patrimoines de la mère et de la fille s'est estompée et l'ensemble de ces actifs fut dès lors regroupé au sein d'une seule entité.

Ce recentrage cadrerait également dans la stratégie du groupe visant à soutenir le positionnement international de ses actifs en portefeuille dans un contexte de concentration et de concurrence accrue qui l'a mené à se désengager des services financiers et à céder les participations devenues marginales.

Depuis lors, le portefeuille du groupe s'est orienté, pour l'essentiel, vers un petit nombre de sociétés dans lesquelles GBL a consolidé progressivement son intérêt et auprès desquelles elle joue son rôle d'actionnaire professionnel. Par ailleurs, la société a procédé à de nouveaux investissements notamment dans Lafarge et Pernod Ricard, en saisissant les opportunités de marché.

Dénomination

Groupe Bruxelles Lambert
Groep Brussel Lambert
en abrégé "GBL"

Les dénominations française et néerlandaise peuvent être employées ensemble ou séparément.

Siège social (Article 1 des statuts)

24, avenue Marnix - 1000 Bruxelles

Le siège social peut être transféré dans tout autre lieu en Belgique par simple décision du Conseil d'Administration.

Forme juridique, constitution, publications légales

La société a été constituée le 4 janvier 1902, sous la forme d'une société anonyme de droit belge par acte passé devant Maître Edouard Van Halteren, Notaire à Bruxelles, publié aux Annexes du Moniteur Belge du 10 janvier 1902 sous le numéro 176. Les statuts ont été modifiés à diverses reprises et pour la dernière fois par acte du 5 mai 2006 publié aux Annexes du Moniteur Belge du 1er juin 2006 sous les numéros 0090391 et 0090392.

Législation régissant ses activités

La société est régie par les dispositions légales et réglementaires, en vigueur et à venir, applicables aux sociétés anonymes et par les statuts.

Registre des Personnes Morales

La société est immatriculée au Registre des Personnes Morales (RPM) sous le numéro d'entreprise 0407.040.209. Ce numéro remplace le numéro de Registre de Commerce (3.902), le numéro de TVA et le numéro d'ONSS.

Durée (Article 3 des statuts)

La société est à durée illimitée.

Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- de faire pour elle-même ou pour compte de tiers toutes opérations immobilières, financières et de gestion de portefeuille ; elle pourra, à cet effet, créer des entreprises ou organismes, y prendre des participations, procéder à toutes opérations de financement, de consignation, de prêt, de nantissement ou de dépôt ;
- d'effectuer toutes études et de prêter son assistance technique, juridique, comptable, financière, commerciale, administrative ou de gestion, pour compte de sociétés ou organismes dans lesquels elle détient directement ou indirectement une participation, ou pour compte de tiers ;
- d'assurer pour elle-même ou pour compte de tiers toutes entreprises de transport et de transit.

Elle pourra s'intéresser par voie d'apport ou de fusion, dans toutes sociétés ou organismes existant ou à créer dont l'objet serait similaire, analogue ou connexe au sien ou qui serait de nature à lui procurer un avantage quelconque au point de vue de la réalisation de son objet social.

Capital

Capital émis

Au 31 décembre 2006, le capital social entièrement libéré s'élève à EUR 595.696.415,39. Il est représenté par 147.167.666 actions sans désignation de valeur nominale.

Toutes les actions, représentant le capital social, ont les mêmes droits.

Conformément à l'article 28 des statuts, chaque action donne droit à une voix. GBL n'a émis aucune autre catégorie d'actions telles que actions sans droit de vote ou actions privilégiées.

Représentation du capital	Nombre d'actions
Nominatives	76.289.659
Au porteur	70.878.007

Conformément à la loi du 14 décembre 2005 portant sur la suppression des titres au porteur, les actions de la société ne pourront plus être émises que sous la forme nominative ou dématérialisée à partir du 1er janvier 2008. Il est dès lors proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007 d'adapter les statuts de la société aux termes de cette loi.

Capital autorisé

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2004 a renouvelé pour une période de 5 ans, l'autorisation conférée au Conseil d'Administration de :

- augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, à concurrence de EUR 125 millions ;
- décider l'émission d'obligations convertibles en actions ou de droits de souscription ou d'autres valeurs mobilières pouvant donner droit à terme à des actions de la société, en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un montant tel que le montant des augmentations de capital pouvant résulter de l'exercice des droits de conversion ou de souscription attachés à de telles obligations, droits ou valeurs, ne dépasse pas la limite du capital restant autorisé dans les limites ci-dessus.

Dans l'un et l'autre cas, le Conseil d'Administration peut, dans l'intérêt social, limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires en respectant les conditions prévues par la loi.

Cette autorisation, qui lui a été accordée pour la première fois en 1987, a été renouvelée le 25 mai 1993, le 28 mai 1996, le 25 mai 1999 et le 27 avril 2004 et est valable pour une période de cinq ans à dater du 27 mai 2004, soit jusqu'en mai 2009. Suite à l'augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, ce dernier a été réduit à EUR 89.106.210,15. Sur base de ce dernier montant, au 31 décembre 2006, un maximum de 22.013.818 actions nouvelles peuvent encore être créées. Bien que cette autorisation ne vienne à échéance qu'en 2009, la société propose de renouveler d'ores et déjà cette autorisation pour une période de 5 ans à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007 convoquée pour la suppression des titres au porteur.

Le Conseil d'Administration est également autorisé à augmenter le capital par des apports en nature ou des apports en espèces, avec limitation ou suppression du droit de préférence des actionnaires en cas d'offre publique d'acquisition.

Les augmentations de capital réalisées en vertu de cette autorisation s'imputeront sur le capital restant autorisé. Il n'est pas proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007 de renouveler cette autorisation qui vient à échéance en avril 2007.

Schéma d'intéressement du personnel

Les détails relatifs au plan d'options sur actions 1999 sont repris à la page 53 du présent rapport annuel.

Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2006 a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de la société pour une période de 18 mois lui permettant d'acquérir en bourse, les titres de la société à concurrence d'un nombre maximum de 14.716.766 de ses propres actions, soit 10 % du nombre d'actions représentant le capital. Ces acquisitions ne peuvent se faire que moyennant une contre-valeur qui ne peut être inférieure de plus de 10 % au cours le plus bas des 12 derniers mois précédant l'opération et qui ne peut être supérieure de plus de 10 % au cours le plus haut des 20 dernières cotations.

Cette autorisation couvre également les acquisitions réalisées par les filiales de GBL.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale de GBL du 24 avril 2007, de renouveler, pour une période de 18 mois, l'autorisation du Conseil d'Administration de racheter ses propres actions et ce, aux conditions de prix mentionnées ci-dessus.

Parallèlement à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire dont question ci-dessus, les statuts de GBL prévoient, jusqu'au 27 avril 2007, la faculté pour le Conseil d'Administration de procéder à l'acquisition ou à la cession des actions de la société lorsque ces opérations sont nécessaires pour éviter à la société un dommage grave et imminent. Dans ce but bien précis, le Conseil pourra agir dans le marché sans être lié par les contraintes prédéfinies par l'Assemblée. Aucune acquisition ou cession n'a été réalisée en 2006 en application de ce pouvoir qui a été confié au Conseil par l'Assemblée Générale du 27 avril 2004. Il n'est pas proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007 de le prolonger pour un terme de 3 ans.

Les acquisitions et cessions d'actions propres en 2005 et 2006 sont détaillées à la page 57 du présent rapport annuel.

Emprunts échangeables

En 2005, GBL a émis une obligation échangeable en actions GBL. Les détails de cette émission sont repris à la page 50 du présent rapport annuel.

Documents accessibles au public

Accès à l'information des actionnaires et site Internet

Dans le but de faciliter l'accès à l'information de ses actionnaires, GBL a créé un site Internet (<http://www.gbl.be>).

Ce site, qui contient les renseignements prescrits par l'arrêté royal du 31 mars 2003 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis aux négociations sur un marché réglementé belge, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois le 4 octobre 2006, est mis à jour de manière régulière.

Il reprend les comptes et les rapports annuels, tous les communiqués de presse publiés par la société, ainsi que toute l'information utile et nécessaire concernant les Assemblées Générales et la participation des actionnaires à celles-ci, notamment les conditions prévues par les articles 27 et 29 des statuts régissant la manière dont les Assemblées Générales (Ordinaires et Extraordinaires) des actionnaires sont convoquées.

Lieux où peuvent être consultés les documents accessibles au public

Les statuts coordonnés de la société peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles, au siège social et sur le site Internet (<http://www.gbl.be>).

Les comptes annuels sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les décisions de nomination et de révocation des membres des organes de la société sont publiées aux Annexes du Moniteur Belge.

Les avis financiers concernant la société sont publiés dans la presse financière et la presse d'information quotidienne. Les autres documents accessibles au public peuvent être consultés au siège social de la société.

Le rapport annuel de la société est envoyé chaque année aux actionnaires nominatifs ainsi qu'à toute personne ayant exprimé le désir de le recevoir ; il peut être obtenu sans frais au siège social.

Les rapports annuels des trois derniers exercices ainsi que tous les documents mentionnés dans ce paragraphe peuvent être consultés sur le site Internet.

Résolutions proposées aux actionnaires

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2007

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire sur l'exercice 2006

2. Comptes annuels au 31 décembre 2006

Présentation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2006.

Proposition d'approuver les comptes annuels sociaux au 31 décembre 2006, en ce compris l'affectation du résultat.

3. Décharge aux Administrateurs

Proposition de donner décharge aux Administrateurs pour leur mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

4. Décharge au Commissaire

Proposition de donner décharge au Commissaire pour son mandat exercé pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

5. Nominations statutaires

Renouvellement de mandats d'Administrateur

Proposition de procéder à la réélection en leur qualité d'Administrateur pour un terme de trois ans, de Jean-Louis Beffa, Victor Delloye, Aimery Langlois-Meurinne, Maurice Lippens, Michel Plessis-Bélaïr, Amaury de Seze, Jean Stéphane et Arnaud Vial, dont les mandats viennent à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Nomination d'un Administrateur

Proposition de nommer Gunter Thielen Administrateur pour un terme de trois ans.

Constatation de l'indépendance d'Administrateurs

Proposition de constater conformément à l'article 524 §4 du Code des Sociétés, ainsi qu'au Code belge de gouvernance d'entreprise, l'indépendance des Administrateurs suivants :

- Jean-Louis Beffa
- Maurice Lippens
- Jean Stéphane
- Gunter Thielen

et ce, sous réserve de leur nomination en qualité d'Administrateur visée au point précédent. Ces personnes répondent aux différents critères mentionnés dans l'article 524 §4, alinéa 2, 1° à 4° du Code des Sociétés, ainsi que dans le Code belge de gouvernance d'entreprise.

Renouvellement du mandat du Commissaire

Proposition de renouveler le mandat de Commissaire de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Michel Denayer et Eric Nys, chacun pouvant représenter la société individuellement, pour un terme de trois ans et de fixer ses émoluments à EUR 70.000 par an, montant non indexable et hors TVA.

6. Autorisation du Conseil d'Administration d'acquérir des actions propres

Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration, pendant une période de dix-huit (18) mois prenant cours à la date de l'Assemblée qui décidera d'accorder cette autorisation, à acquérir en Bourse un nombre maximum de quatorze millions sept cent seize mille sept cent soixante-six (14.716.766) de ses propres actions à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de dix pour cent (10 %) au cours le plus bas des douze (12) derniers mois précédant l'opération et qui ne pourra être supérieur de plus de dix pour cent (10 %) au cours le plus haut des vingt (20) dernières cotations précédant l'opération et d'autoriser les filiales de la société, au sens de l'article 627 du Code des Sociétés, à acquérir les actions de la société aux mêmes conditions.

Si l'Assemblée Générale approuve cette proposition, cette autorisation remplacera celle donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2006.

7. Plan d'options sur actions

Proposition d'approuver le principe d'émettre annuellement en faveur du Management Exécutif et du personnel de GBL et de ses filiales des options portant sur des actions GBL existantes. Ces émissions se feront conformément aux dispositions de la loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi 1998 et portant des dispositions diverses, telle que modifiée par la loi programme du 24 décembre 2002. Ces options seront acquises définitivement par les bénéficiaires selon un calendrier fixé par le Conseil d'Administration.

Proposition d'approuver le droit pour les bénéficiaires de déroger à ce calendrier, conformément à l'article 556 du Code des Sociétés, en cas de changement de contrôle de la société.

Proposition de fixer à EUR 11 millions la valeur maximale des actions relatives aux options à attribuer en 2007.

8. Divers

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2007

La présente Assemblée a pour ordre du jour, conformément à l'article 533 alinéa 4 du Code des Sociétés :

1. Proposition de renouvellement de l'autorisation dans le cadre du capital autorisé

- a) Rapport spécial établi par le Conseil d'Administration, conformément à l'article 604, alinéa 2 du Code des Sociétés, indiquant les circonstances spécifiques dans lesquelles il pourra utiliser le capital autorisé et les objectifs que, ce faisant, il poursuivra.
- b) Proposition de renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de la publication aux Annexes du Moniteur Belge de l'autorisation à accorder par l'Assemblée Générale Extraordinaire du vingt-quatre avril deux mille sept, à procéder à des augmentations de capital, à concurrence d'un montant de EUR 125 millions, en une ou plusieurs fois, aux conditions prévues par les dispositions légales, conformément aux modalités à fixer par le Conseil. Ces augmentations de capital peuvent se réaliser par apport en numéraire, par apport en nature dans les limites légales, par incorporation de réserves disponibles ou indisponibles ou de primes d'émission, avec ou sans création de nouvelles actions, privilégiées ou non, avec ou sans droit de vote, avec ou sans droits de souscription.

En conséquence, proposition de mettre fin à la date de la publication de l'autorisation qui précède, à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du vingt-sept avril deux mille quatre.

- c) Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration, dans le cadre de l'autorisation ci-dessus et dans le cas d'émission d'actions nouvelles à souscrire en espèces, dans l'intérêt social et dans le respect des conditions prescrites par les dispositions légales, à limiter ou à supprimer le droit de préférence des actionnaires, et ce, même en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées autres que les membres du personnel de la société ou de ses filiales.
- d) Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration, lorsqu'il fait usage de l'autorisation ci-dessus, à adapter le texte des statuts à l'effet de modifier le montant du capital social, le nombre d'actions, à compléter l'historique du capital et à indiquer dans quelle mesure il a fait usage de son pouvoir d'augmenter le capital.

En conséquence, proposition de mettre fin à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du vingt-sept avril deux mille quatre.

- e) Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration, lorsque l'augmentation de capital comporte une prime d'émission, d'affecter cette dernière à un compte indisponible qui constituera à l'égal du capital, la garantie des tiers.
- f) En conséquence, proposition de maintenir la rédaction actuelle de l'article 13 des statuts, sous réserve des modifications suivantes :
- point 2 : premier tiret : remplacer les mots "vingt-sept avril deux mille quatre" par "vingt-quatre avril deux mille sept".
- g) - Proposition de renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de la publication aux Annexes du Moniteur Belge à accorder par l'Assemblée Générale Extraordinaire du vingt-quatre avril deux mille sept à procéder, conformément aux dispositions légales, à l'émission, en une ou plusieurs fois, d'obligations convertibles ou d'obligations remboursables en actions, subordonnées ou non, de droits de souscription ou d'autres instruments financiers, attachés ou non à des obligations ou à d'autres titres et qui peuvent donner lieu à terme à des augmentations de capital à concurrence d'un montant maximum tel que le montant des augmentations de capital pouvant résulter de l'exercice des droits de conversion ou de souscription, attachés ou non à de tels titres ne dépasse pas la limite du capital restant autorisé par l'article 13 des statuts.
- En conséquence, proposition de mettre fin à la date de prise d'effet de l'autorisation qui précède, à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le vingt-sept avril deux mille quatre.
 - Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration à limiter le droit de préférence des actionnaires et ce, même en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées, autres que les membres du personnel ou de ses filiales, en cas d'émission d'obligations convertibles ou d'obligations remboursables en actions.
- h) Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration à adapter le texte des statuts après chaque augmentation de capital.
- i) Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration d'affecter les primes d'émission à un compte indisponible, qui constituera à l'égal du capital, la garantie des tiers.
- j) En conséquence, proposition de maintenir la rédaction actuelle de l'article 14 des statuts, sous réserve des modifications suivantes :
- point 3 alinéa 3 : remplacer les mots "vingt-sept avril deux mille quatre" par "vingt-quatre avril deux mille sept".
- k) Proposition de réserver sur le montant du capital autorisé de cent vingt-cinq millions d'euros (EUR 125.000.000,00) dont question sub b), une tranche de un million neuf mille cinq cent soixante-sept euros et deux cents (EUR 1.009.567,02) ; cette tranche correspond au montant de l'augmentation de capital par suite de l'exercice éventuel de quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-trois (49.883) stock options émis le quinze juin mille neuf cent nonante-neuf et non exercés à la date du six mars deux mille sept. Ces stock options ont été émis dans le cadre du capital autorisé du vingt-huit mai mille neuf cent nonante-six par la société anonyme "Groupe Bruxelles Lambert S.A.", absorbée par la présente société le vingt-six avril deux mille un.

2. Proposition d'adapter les statuts aux dispositions de la loi du quatorze décembre deux mille cinq portant sur la suppression des titres au porteur en modifiant les articles 6, 11, 14 et 29 des statuts

- Article 6 : remplacer par le texte suivant :
"Les actions entièrement libérées sont au porteur, dématérialisées ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.
"Elles sont nominatives jusqu'à leur entière libération."
- Article 11 : remplacer le premier alinéa par le texte suivant :
"La société pourra émettre des titres dématérialisés dès que les instances compétentes désignées par la loi auront mis en œuvre les procédures et logiciels nécessaires à l'inscription en compte des titres sous forme dématérialisée et qu'une décision du Conseil d'Administration aura été prise en ce sens et communiquée selon les modalités prévues par la loi."
- Article 14 point 1 : ajouter les mots :
"; elles revêtiront soit la forme nominative, soit la forme dématérialisée. Tout propriétaire d'obligations peut à tout moment demander la conversion de ses titres en une autre forme."
- Article 29 : insérer, entre les alinéas 2 et 3, le texte suivant :
"Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent, dans le même délai, avoir déposé une attestation constatant l'indisponibilité des titres, établie par le teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation désigné par la société ; ce dépôt se fait au lieu indiqué dans les avis de convocation."

Dispositions transitoires

1. A partir du premier janvier deux mille huit, les actions de la société ne peuvent plus être émises et inscrites que sous la forme nominative ou dématérialisée, conformément à la loi du quatorze décembre deux mille cinq (publiée au Moniteur Belge du vingt-trois décembre deux mille cinq) relative à la suppression des titres au porteur (ci-après Loi sur la dématérialisation).
2. Jusqu'au trente et un décembre deux mille sept :
 - l'émission d'actions au porteur reste possible ; ces actions au porteur peuvent être émises sous la forme de titres unitaires ou de titres collectifs qui représentent plusieurs titres, sous une forme à déterminer par le Conseil d'Administration;
 - chaque détenteur d'actions unitaires au porteur peut les échanger à ses frais contre un ou plusieurs titres collectifs au porteur représentant ces actions unitaires ;
 - tout détenteur d'un titre collectif peut l'échanger à ses frais contre le nombre d'actions unitaires qu'il représente.
3. A partir du premier janvier deux mille huit, les actions au porteur qui sont inscrites sur un compte-titres sont converties de plein droit et sans frais en actions dématérialisées.
4. Le détenteur d'actions au porteur peut à partir du premier janvier deux mille huit :
 - demander à tout moment la conversion à ses frais de ses actions au porteur en actions nominatives ;
 - procéder à la conversion de ses actions au porteur non inscrites en compte en actions dématérialisées au fur et à mesure de leur inscription en compte-titres et ce de par leur remise par leur détenteur à un teneur de compte agréé ou à un organisme de liquidation ; toutes les actions au porteur sont inscrites par ce dernier sur un compte-titres et sont converties automatiquement en actions dématérialisées.
5. Le Conseil d'Administration est autorisé, dans les limites de la loi, à fixer les modalités de l'échange des anciens titres au porteur en titres dématérialisés (et/ou nominatifs).
6. - Au plus tard le trente et un décembre deux mille treize ou à toute autre date déterminée par la loi, les titulaires de titres au porteur demanderont la conversion de leurs titres au porteur en titres nominatifs ou dématérialisés conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'article 8 de la Loi sur la dématérialisation ;
- Toutefois, avant le trente et un décembre deux mille treize ou à toute autre date déterminée par la loi, le Conseil d'Administration est autorisé à fixer une date à partir de laquelle l'exercice des droits afférents aux titres au porteur est suspendu jusqu'à la conversion desdits titres en actions dématérialisées ou nominatives.
7. Proposition, conformément à l'article 463, alinéa 2, du Code des Sociétés, tel que modifié par la loi du 14 décembre 2005 portant suppression des titres au porteur :
 - de tenir le registre des actionnaires nominatifs sous une forme électronique conformément à l'article 436, alinéa 2, du Code des Sociétés susvisé et à ses dispositions d'exécution ; et
 - de donner tous pouvoirs à deux Administrateurs-Délégués, agissant conjointement, aux fins d'adapter le registre des actionnaires nominatifs sous une forme électronique en fonction des conditions et modalités à déterminer par le Roi sous forme d'Arrêté Royal.

3. Proposition de modification de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire

Proposition de modifier la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la fixer le deuxième mardi du mois d'avril de chaque année à quinze heures.

Disposition transitoire

L'Assemblée Générale Ordinaire de deux mille huit appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social de deux mille sept se tiendra le deuxième mardi d'avril à quinze heures.

4. Proposition de donner tous pouvoirs

Proposition de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions à prendre sur les objets qui précèdent.

Annexe – Mandats des Administrateurs de 2002 à 2006

Principale activité et liste des autres mandats exercés par les membres du Conseil d'Administration de 2002 à 2006

Albert Frère

Président du Conseil d'Administration, CEO et Administrateur-Délégué

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Président du Conseil d'Administration de Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre (B) et Erbe S.A. (B).
- Président de Stichting Administratie Kantoer Frère-Bourgeois (NL).
- Vice-Président, Administrateur-Délégué et Membre du Comité de Direction de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil de Surveillance de M6, Métropole Télévision (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Suez (F).
- Président honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleroi (B).
- Régent honoraire de la Banque Nationale de Belgique (B).
- Administrateur de LVMH S.A. (F), Château Cheval Blanc (F), Gruppo Banca Leonardo (I), Fondation FRESERTH (B) et Centre TSIRA A.S.B.L. (B).
- Membre du Comité International de Assicurazioni Generali S.p.A. (I).
- Membre du Conseil d'Administration de l'Université du Travail Paul Pastur (B).
- Membre du Conseil Stratégique de l'Université Libre de Bruxelles (B).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Président du Conseil d'Administration de Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre (B) et Erbe S.A. (B).
- Président de Stichting Administratie Kantoer Frère-Bourgeois (NL).
- Vice-Président, Administrateur-Délégué et Membre du Comité de Direction de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil de Surveillance de M6, Métropole Télévision (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Suez (F).
- Président honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleroi (B).
- Régent honoraire de la Banque Nationale de Belgique (B).
- Administrateur de LVMH S.A. (F), Château Cheval Blanc (F), Fondation FRESERTH (B) et Centre TSIRA A.S.B.L. (B).
- Membre du Conseil Consultatif International de Power Corporation du Canada (CDN).
- Membre du Comité International de Assicurazioni Generali S.p.A. (I).
- Membre du Conseil d'Administration de l'Université du Travail Paul Pastur (B).
- Membre du Conseil Stratégique de l'Université Libre de Bruxelles (B).

Exercice 2004

- Président du Conseil d'Administration de Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre (B) et Erbe S.A. (B).
- Président de Stichting Administratie Kantoer Frère-Bourgeois (NL).
- Vice-Président, Administrateur-Délégué et Membre du Comité de Direction de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil de Surveillance de M6, Métropole Télévision (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Suez (F).
- Président honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleroi (B).
- Régent honoraire de la Banque Nationale de Belgique (B).
- Administrateur de LVMH S.A. (F), Château Cheval Blanc (F), Fondation FRESERTH (B) et Centre TSIRA A.S.B.L. (B).
- Membre du Conseil Consultatif International de Power Corporation du Canada (CDN).
- Membre du Comité International de Assicurazioni Generali S.p.A. (I).
- Membre du Conseil d'Administration de l'Université du Travail Paul Pastur (B).
- Membre du Conseil Stratégique de l'Université Libre de Bruxelles (B).

Exercice 2003

- Président du Conseil d'Administration de Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre (B), Erbe S.A. (B) et PetroFina S.A. (B).
- Président de Stichting Administratie Kantoer Frère-Bourgeois (NL).
- Vice-Président, Administrateur-Délégué et Membre du Comité de Direction de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil de Surveillance de M6, Métropole Télévision (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Suez (F).
- Président honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleroi (B).
- Régent honoraire de la Banque Nationale de Belgique (B).
- Administrateur de LVMH S.A. (F), Château Cheval Blanc (F), Fondation FRESERTH (B) et Centre TSIRA A.S.B.L. (B).
- Membre du Conseil Consultatif International de Power Corporation du Canada (CDN).
- Membre du Comité International de Assicurazioni Generali S.p.A. (I).

- Membre du Conseil d'Administration de l'Université du Travail Paul Pastur (B).
- Membre du Conseil Stratégique de l'Université Libre de Bruxelles (B).
- Commissaire de Parjointco N.V. (NL), Agescas Nederland N.V. (NL) et Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL).

Exercice 2002

- Président du Conseil d'Administration de Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre (B), Erbe S.A. (B) et PetroFina S.A. (B).
- Président de Stichting Administratie Kantoor Frère-Bourgeois (NL).
- Vice-Président, Administrateur-Délégué et Membre du Comité de Direction de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil de Surveillance de M6, Métropole Télévision (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Suez (F).
- Président honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleroi (B).
- Régent honoraire de la Banque Nationale de Belgique (B).
- Administrateur de Coparex International S.A. (F), LVMH S.A. (F), Château Cheval Blanc (F), Fondation FRESERTH (B) et Centre TSIRA A.S.B.L. (B).
- Membre du Conseil Consultatif International de Power Corporation du Canada (CDN).
- Membre du Comité International de Assicurazioni Generali S.p.A. (I).
- Membre du Conseil d'Administration de l'Université du Travail Paul Pastur (B).
- Membre du Conseil Stratégique de l'Université Libre de Bruxelles (B).
- Commissaire de Parjointco N.V. (NL), Agescas Nederland N.V. (NL) et Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL).

Paul Desmarais

Vice-Président du Conseil d'Administration

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Administrateur et Président du Comité Exécutif de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Corporation d'Investissements en Technologies Power (CDN), Canada Life Capital Corporation Inc. (CDN) et Barrick Power Gold Corporation of China Ltd. (HK).
- Administrateur, Président du Conseil de Pargesa Holding S.A. (CH) et Power Asia Capital Limited (BM).
- Président du Conseil de Power Corporation International (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif International de Barrick Gold Corporation (CDN).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Administrateur et Président du Comité Exécutif de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Corporation d'Investissements en Technologies Power (CDN), Canada Life Capital Corporation Inc. (CDN) et Barrick Power Gold Corporation of China Ltd. (HK).
- Administrateur, Président du Conseil de Pargesa Holding S.A. (CH) et Power Asia Capital Limited (BM).
- Président du Conseil de Power Corporation International (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif International de Barrick Gold Corporation (CDN).

Exercice 2004

- Administrateur et Président du Comité Exécutif de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Corporation d'Investissements en Technologies Power (CDN), Canada Life Capital Corporation Inc. (CDN), Barrick Power Gold Corporation of China Ltd. (HK), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (CDN), London Life Insurance Company (CDN) et The Great-West Life Assurance Company (CDN).
- Administrateur, Président du Conseil de Pargesa Holding S.A. (CH) et Power Asia Capital Limited (BM).
- Président du Conseil de Power Corporation International (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif International de Barrick Gold Corporation (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif Canadien de The Carlyle Group (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif de Telegraph Group Limited (GB).

Exercice 2003

- Administrateur et Président du Comité Exécutif de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Corporation d'Investissements en Technologies Power (CDN), Canada Life Capital Corporation Inc. (CDN), Barrick Power Gold Corporation of China Ltd. (HK), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (CDN), London Life Insurance Company (CDN) et The Great-West Life Assurance Company (CDN).
- Administrateur, Président du Conseil de P.C. Limited (CDN), Pargesa Holding S.A. (CH) et Power Asia Capital Limited (BM).
- Président du Conseil et Chef de la Direction de Power Corporation International (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif International de Barrick Gold Corporation (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif Canadien de The Carlyle Group (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif de Telegraph Group Limited (GB).

Exercice 2002

- Administrateur et Président du Comité Exécutif de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Corporation d'Investissements en Technologies Power (CDN), Canada Life Capital Corporation Inc. (CDN), Barrick Power Gold Corporation of China Ltd. (HK), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (CDN), London Life Insurance Company (CDN), The Great-West Life Assurance Company (CDN) et Total S.A. (F).
- Administrateur, Président du Conseil de P.C. Limited (CDN), Pargesa Holding S.A. (CH) et Power Asia Capital Limited (BM).
- Président du Conseil et Chef de la Direction de Power Corporation International (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif International de Barrick Gold Corporation (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif Canadien de The Carlyle Group (CDN).
- Membre du Conseil Consultatif de Telegraph Group Limited (GB).

Gérald Frère

Administrateur-Délégué

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Président du Conseil d'Administration de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Diane S.A. (CH), Filux S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Stichting Administratie Kantoor Bierlaire (NL) et TVI S.A. (B).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué de Haras de la Bierlaire S.A. (B).
- Président du Comité des Nominations et des Rémunérations de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Financière de la Sambre S.A. (B) et Frère-Bourgeois S.A. (B).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Erbe S.A. (B), Fingen S.A. (B), Fonds Charles-Albert Frère A.S.B.L. (B), GBL Finance (L), RTL Group (L) (jusqu'au 30 juin 2006), Stichting Administratie Kantoor Frère-Bourgeois (NL) et Suez-Tractebel S.A. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Régent et Membre de la Commission du Budget et des Rémunérations de la Direction de Banque Nationale de Belgique (B).
- Membre du Comité des Rémunérations de Corporation Financière Power (CDN).
- Membre du Comité des opérations entre personnes reliées et de révision de Corporation Financière Power (CDN).
- Membre du Conseil de Surveillance de l'Autorité des Services Financiers (B).
- Membre du Board of Trustees du Belgian Governance Institute (B).
- Consul honoraire de France.
- Gérant d'Agriger S.P.R.L. (B).
- Fondateur de pouvoirs des Bureaux du Centre S.A. en liquidation (B).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Président du Conseil d'Administration de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Diane S.A. (CH), Filux S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Stichting Administratie Kantoor Bierlaire (NL) et TVI S.A. (B).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué de Haras de la Bierlaire S.A. (B).
- Président du Comité des Nominations et des Rémunérations de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Financière de la Sambre S.A. (B) et Frère-Bourgeois S.A. (B).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Erbe S.A. (B), Fingen S.A. (B), Fonds Charles-Albert Frère A.S.B.L. (B), GBL Finance (L), RTL Group (L), Stichting Administratie Kantoor Frère-Bourgeois (NL) et Suez-Tractebel S.A. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL), N.F. Associated B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Régent et Membre de la Commission du Budget et des Rémunérations de la Direction de Banque Nationale de Belgique (B).
- Membre du Comité des Rémunérations de Corporation Financière Power (CDN).
- Membre de la Commission des Rémunérations, Membre de la Commission Stratégique et Membre du Conseil de Surveillance de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de l'Autorité des Services Financiers (B).
- Gérant d'Agriger S.P.R.L. (B).
- Consul honoraire de France.

Exercice 2004

- Président du Conseil d'Administration de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A (B), Diane S.A. (CH), Filux S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Stichting Administratie Kantoor Bierlaire (NL) et TVI S.A. (B).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué de Haras de la Bierlaire S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Financière de la Sambre S.A. (B) et Frère-Bourgeois S.A. (B).
- Administrateur de Cobepa S.A. (B), Corporation Financière Power (CDN), Erbe S.A. (B), Fingen S.A. (B), Fonds Charles-Albert Frère A.S.B.L. (B), GBL Finance (L), RTL Group (L), Stichting Administratie Kantoor Frère-Bourgeois (NL) et Suez-Tractebel S.A. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL), N.F. Associated B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Régent et Membre de la Commission du Budget et des Rémunérations de la Direction de Banque Nationale de Belgique (B).
- Membre du Comité des Rémunérations de Corporation Financière Power (CDN).
- Membre de la Commission des Rémunérations, Membre de la Commission Stratégique et Membre du Conseil de Surveillance de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de l'Autorité des Services Financiers (B).
- Gérant d'Agriger S.P.R.L. (B).
- Consul honoraire de France.

Exercice 2003

- Président du Conseil d'Administration de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A (B), Diane S.A. (CH), Filux S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Loverfin S.A. (B), Stichting Administratie Kantoor Bierlaire (NL) et TVI S.A. (B).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué de Haras de la Bierlaire S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Financière de la Sambre S.A. (B) et Frère-Bourgeois S.A. (B).
- Administrateur de Cobepa S.A. (B), Corporation Financière Power (CDN), Erbe S.A. (B), Fingen S.A. (B), Fomento de Construcciones y Contratas S.A. (ES), Fondation Charles-Albert Frère A.S.B.L. (B), GBL Finance (L), PetroFina S.A. (B), RTL Group (L), Société Générale de Belgique (B) et Stichting Administratie Kantoor Frère-Bourgeois (NL).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL), N.F. Associated B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Régent de la Banque Nationale de Belgique (B).
- Membre de la Commission des Rémunérations, Membre de la Commission Stratégique et Membre du Conseil de Surveillance de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Gérant d'Agriger S.P.R.L. (B).
- Consul honoraire de France.

Exercice 2002

- Président du Conseil d'Administration de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Diane S.A. (CH), Filux S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Loverfin S.A. (B), Stichting Administratie Kantoor Bierlaire (NL) et TVI S.A. (B).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué de Haras de la Bierlaire S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Financière de la Sambre S.A. (B) et Frère-Bourgeois S.A. (B).
- Administrateur de Cobepa S.A. (B), Corporation Financière Power (CDN), Erbe S.A. (B), Fingen S.A. (B), Fomento de Construcciones y Contratas S.A. (ES), Fondation Charles-Albert Frère A.S.B.L. (B), GBL Finance (L), GIB S.A. (B), PetroFina S.A. (B), RTL Group (L), Société Générale de Belgique (B) et Stichting Administratie Kantoor Frère-Bourgeois (NL).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL), N.F. Associated B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Régent de la Banque Nationale de Belgique (B).
- Membre du Comité des Rémunérations de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Gérant d'Agriger S.P.R.L. (B).
- Consul honoraire de France.

Thierry de Rudder

Administrateur-Délégué

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Administrateur de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Imerys (F), Suez (F), Suez-Tractebel S.A. (B) et Total S.A. (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Administrateur de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Imerys (F), SI Finance (F), Suez (F), Suez-Tractebel S.A. (B) et Total S.A. (F).

Exercice 2004

- Administrateur de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Imerys (F), SI Finance (F), Suez (F), Suez-Tractebel S.A. (B) et Total S.A. (F).

Exercice 2003

- Administrateur de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Imerys (F), PetroFina S.A. (B), SI Finance (F), Société Générale de Belgique (B), Total S.A. (F) et Tractebel S.A. (B).

Exercice 2002

- Administrateur de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Imerys (F), PetroFina S.A. (B), Rhodia (F), SI Finance (F), Société Générale de Belgique (B), Tractebel S.A. (B) et Total S.A. (F).

Jean-Louis Beffa

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Président-Directeur Général de Compagnie de Saint-Gobain (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas (F).
- Administrateur de Gaz de France (F), Saint-Gobain Cristaleria (ES) et Saint-Gobain Corporation (USA).
- Président du Conseil de Surveillance de Agence de l'Innovation Industrielle (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Le Monde S.A. (F), Le Monde & Partenaires Associés S.A.S. (F) et Société Editrice du Monde S.A. (F).
- Président du Comité de Direction de Claude Bernard Participations S.A.S. (F).
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Fonds de Réserve des Retraites (F).
- Représentant permanent de Saint-Gobain PAM (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Président-Directeur Général de Compagnie de Saint-Gobain (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas (F).
- Administrateur de Gaz de France (F), Saint-Gobain Cristaleria S.A. (ES) et Saint-Gobain Corporation (USA).
- Président du Conseil de Surveillance de Agence de l'Innovation Industrielle (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Le Monde S.A. (F), Le Monde & Partenaires Associés S.A.S. (F) et Société Editrice du Monde S.A. (F).
- Président du Comité de Direction de Claude Bernard Participations S.A.S. (F).
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Fonds de Réserve des Retraites (F).
- Représentant permanent de Saint-Gobain PAM (F).

Exercice 2004

- Président-Directeur Général de Compagnie de Saint-Gobain (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas (F).
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Fonds de Réserve des Retraites (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Le Monde S.A. (F), Le Monde & Partenaires Associés S.A.S. (F) et Société Editrice du Monde S.A. (F).
- Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria S.A. (ES) et Saint-Gobain Corporation (USA).
- Président du Comité de Direction de Claude Bernard Participations S.A.S. (F).
- Représentant permanent de Saint-Gobain PAM (F).

Exercice 2003

- Président-Directeur Général de Compagnie de Saint-Gobain (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Le Monde S.A. (F), Le Monde & Partenaires Associés S.A.S. (F) et Société Editrice du Monde S.A. (F).
- Président du Comité de Direction de Claude Bernard Participations S.A.S. (F).
- Représentant permanent de Saint-Gobain PAM (F).
- Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria S.A. (ES) et Saint-Gobain Corporation (USA).

Exercice 2002

- Président-Directeur Général de Compagnie de Saint-Gobain (F).
- Vice-Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Le Monde S.A. (F), Le Monde & Partenaires Associés S.A.S. (F) et Société Editrice du Monde S.A. (F).
- Président du Comité de Direction de Claude Bernard Participations S.A.S. (F).
- Représentant permanent de Saint-Gobain PAM (F).
- Administrateur de Saint-Gobain Cristaleria S.A. (ES) et Saint-Gobain Corporation (USA).

Victor Delloye

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Administrateur – Secrétaire Général de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Compagnie Immobilière de Roumont S.A. (B), Carpar S.A. (B), Investor S.A. (B), Europart S.A. (B) et Fibelpar S.A. (B).
- Administrateur de Pargesa Holding S.A. (CH), Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Société des Quatre Chemins S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Stichting Administratiekantoor Bierlaire (NL), Erbe Finance S.A. (L), Filux S.A. (L), Kermadec S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Swifin S.A. (L), Cargefin S.A. (L), GB-INNO-BM S.A. (B), GIB Group International S.A. (L) et Safe Re (Immo) (L).
- Administrateur de GIB Corporate Services S.A. (B) en tant que représentant permanent de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.
- Liquidateur de Loverfin S.A. (B).
- Commissaire d'Agescia Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Administrateur – Secrétaire Général de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Compagnie Immobilière de Roumont S.A. (B), Carpar S.A. (B), Investor S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B) et SLP S.A. (B).
- Administrateur de Pargesa Holding S.A. (CH), Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Société des Quatre Chemins S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Stichting Administratiekantoor Bierlaire (NL), Erbe Finance S.A. (L), Filux S.A. (L), Kermadec S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Swifin S.A. (L), Cargefin S.A. (L), GB-INNO-BM S.A. (B), GIB Group International S.A. (L) et Safe Re (Immo) (L).
- Administrateur de GIB Corporate Services S.A. (B) en tant que représentant permanent de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.
- Administrateur de Saboma S.A. (B) en tant que représentant permanent de GIB Corporate Services S.A.
- Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Liquidateur de Loverfin S.A. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).

Exercice 2004

- Administrateur – Secrétaire Général de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Compagnie Immobilière de Roumont S.A. (B), Carpar S.A. (B), Investor S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B) et SLP S.A. (B).
- Administrateur de Pargesa Holding S.A. (CH), Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Société des Quatre Chemins S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Stichting Administratiekantoor Bierlaire (NL), Erbe Finance S.A. (L), Filux S.A. (L), Kermadec S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Swifin S.A. (L), Cargefin S.A. (L), GB-INNO-BM S.A. (B), GIB Group International S.A. (L) et Safe Re (Immo) (L).
- Administrateur de GIB Corporate Services S.A. (B) en tant que représentant permanent de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.
- Administrateur de Saboma S.A. (B) en tant que représentant permanent de GIB Corporate Services S.A.
- Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Liquidateur de Loverfin S.A. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).

Exercice 2003

- Administrateur – Secrétaire Général de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Compagnie Immobilière de Roumont S.A. (B), Carpar S.A. (B), Investor S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B) et SLP S.A. (B).
- Administrateur de Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Société des Quatre Chemins S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Stichting Administratiekantoor Bierlaire (NL), Erbe Finance S.A. (L), Filux S.A. (L), Kermadec S.A. (L), Gesecalux S.A. (L), Swifin S.A. (L), Cargefin S.A. (L), GB-INNO-BM S.A. (B), GIB Group International S.A. (L), Loverfin S.A. (B), Saboma S.A. (B) et Safe Re (Immo) (L).
- Administrateur de GIB Corporate Services S.A. (B) en tant que représentant permanent de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A.
- Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Liquidateur de Loverfin S.A. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).

Exercice 2002

- Administrateur – Secrétaire Général de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B), Compagnie Immobilière de Roumont S.A. (B), Carpar S.A. (B), Investor S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B) et SLP S.A. (B).
- Administrateur de Frère-Bourgeois S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Société des Quatre Chemins S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Stichting Administratiekantoor Bierlaire (NL), Erbe Finance S.A. (L), Filux S.A. (L), Kermadec S.A. (L), Loverfin S.A. (B), Gesecalux S.A. (L), Swifin S.A. (L), Cargefin S.A. (L), GB-INNO-BM S.A. (B) et GIB Group International S.A. (L).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).

Paul Desmarais Jr

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Président du Conseil et co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada (CDN).
- Président du Comité Exécutif de Corporation Financière Power (CDN).
- Administrateur, Vice-Président du Conseil de Surveillance et Membre du Comité Stratégique d'Imerys (F).
- Vice-Président du Conseil et Administrateur-Délégué de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur de The Canada Life Assurance Company (CDN), Canada Life Financial Corporation (CDN), Gesca Ltée (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL Properties Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), First Great-West Life & Annuity Insurance Co. (CDN), The Great-West Life Assurance Company (CDN), Financière IGM Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (UK), Parjointco N.V. (NL), Power Communications Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Suez (F) et Total S.A. (F).
- Administrateur et Membre du Comité de Direction de London Life Insurance Company (UK) et Makenzie Inc. (CDN).
- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation International (CDN).
- Président du Comité Consultatif de Sagard Private Equity Partners (anciennement Private Equity Partners Europe) (F).
- Membre du Conseil Consultatif de Groupe La Poste (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Président du Conseil et co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada (CDN).
- Président du Comité Exécutif de Corporation Financière Power (CDN).
- Administrateur, Vice-Président du Conseil de Surveillance et Membre du Comité Stratégique d'Imerys (F).
- Vice-Président du Conseil et Administrateur-Délégué de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur de The Canada Life Assurance Company (CDN), Canada Life Financial Corporation (CDN), Gesca Ltée (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL Properties Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), First Great-West Life & Annuity Insurance Co. (CDN), The Great-West Life Assurance Company (CDN), Financière IGM Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (UK), Parjointco N.V. (NL), Power Communications Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Suez (F) et Total S.A. (F).
- Administrateur et Membre du Comité de Direction de London Life Insurance Company (UK) et Makenzie Inc. (CDN).
- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation International (CDN).
- Président du Comité Consultatif de Sagard Private Equity Partners (anciennement Private Equity Partners Europe) (F).

Exercice 2004

- Président du Conseil et co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur, Vice-Président du Conseil de Surveillance et Membre du Comité Stratégique d'Imerys (F).
- Vice-Président du Conseil et Administrateur-Délégué de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur de The Canada Life Assurance Company (CDN), Canada Life Financial Corporation (CDN), Gesca Ltée (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL Properties Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), First Great-West Life & Annuity Insurance Co. (CDN), The Great-West Life Assurance Company (CDN), Financière IGM Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (UK), Parjointco N.V. (NL), Power Communications Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Suez (F) et Total S.A. (F).
- Administrateur et Membre du Comité de Direction de London Life Insurance Company (UK) et Makenzie Inc. (CDN).
- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation International (CDN).
- Président du Comité Consultatif de Sagard Private Equity Partners (anciennement Private Equity Partners Europe) (F).

Exercice 2003

- Président du Conseil et co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur, Vice-Président du Conseil de Surveillance et Membre du Comité Stratégique d'Imerys (F).
- Vice-Président du Conseil et Administrateur-Délégué de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur de The Canada Life Assurance Company (CDN), Canada Life Financial Corporation (CDN), Gesca Ltée (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL Properties Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), First Great-West Life & Annuity Insurance Co. (CDN), The Great-West Life Assurance Company (CDN), Financière IGM Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (UK), Parjointco N.V. (NL), Power Communications Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Suez (F) et Total S.A. (F).
- Administrateur et Membre du Comité de Direction de London Life Insurance Company (UK) et Makenzie Inc. (CDN).
- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation International (CDN).
- Président du Comité Consultatif de Sagard Private Equity Partners (anciennement Private Equity Partners Europe) (F).

Exercice 2002

- Président du Conseil et co-Chef de la Direction de Power Corporation du Canada (CDN).
- Administrateur, Vice-Président du Conseil de Surveillance et Membre du Comité Stratégique d'Imerys (F).
- Vice-Président du Conseil et Administrateur-Délégué de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur de Gesca Ltée (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Great-West Lifeco Inc. (CDN), GWL Properties Inc. (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Co. (CDN), First Great-West Life & Annuity Insurance Co. (CDN), The Great-West Life Assurance Company (CDN), Financière IGM Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), London Insurance Group Inc. (UK), Parjointco N.V. (NL), Power Communications Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Suez (F), Total S.A. (F) et Tractebel S.A. (B).
- Administrateur et Membre du Comité de Direction de London Life Insurance Company (UK) et Makenzie Inc. (CDN).
- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation International (CDN).
- Président du Comité Consultatif de Sagard Private Equity Partners (anciennement Private Equity Partners Europe) (F).

Aimery Langlois-Meurinne
Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur et Président de Pargesa Luxembourg S.A. (L), Pargesa Netherlands B.V. (NL) et Imerys (F).
- Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion de Sagard Private Equity Partners (F).
- Administrateur d'Eiffage (F), P.A.I. Management (F), Club Méditerranée (F) et Pascal Investment Advisers S.A. (CH).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur et Président de Pargesa Luxembourg S.A. (L), Pargesa Netherlands B.V. (NL) et Imerys (F).
- Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion de Sagard Private Equity Partners (F).
- Administrateur d'Eiffage (F), P.A.I. Management (F) et Pascal Investment Advisers S.A. (CH).

Exercice 2004

- Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur et Président de Pargesa Luxembourg S.A. (L) et Pargesa Netherlands B.V. (NL).
- Président du Conseil de Surveillance et Administrateur d'Imerys (F).
- Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion de Sagard Private Equity Partners (F).
- Administrateur d'Axis Capital Management (GB), Eiffage (F) et Pascal Investment Advisers S.A. (CH).

Exercice 2003

- Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur et Président de Pargesa Luxembourg S.A. (L) et Pargesa Netherlands B.V. (NL).
- Président du Conseil de Surveillance et Administrateur d'Imerys (F).
- Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion de Sagard Private Equity Partners (F).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Axis Capital Management (GB), Eiffage (F) et Club Français du Livre (F).

Exercice 2002

- Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Président du Conseil de Surveillance et Administrateur d'Imerys (F).
- Administrateur et Vice-Président du Comité d'Investissement et du Comité de Gestion de PEP Management S.A.S. (F).
- Administrateur de Corporation Financière Power (CDN), Axis Capital Management (GB), Eiffage (F) et Club Français du Livre (F).

Maurice Lippens

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Président de Fortis S.A./N.V. (B), Fortis N.V. (NL), Fortis Foundation Belgium (B), Compagnie Het Zoute (B), Belgian Governance Institute (B) et Commission Corporate Governance (B).
- Administrateur de Belgacom (B), Total S.A. (F), Finasucre (B), Groupe Sucrier (B) et Iscal Sugar (B).
- Membre de Trilateral Commission, Insead Belgium Council (B).
- Administrateur et Trésorier de Le Musée des Enfants A.S.B.L. (B).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Président de Fortis S.A./N.V. (B), Fortis N.V. (NL) et Compagnie Het Zoute (B).
- Administrateur de Belgacom (B), Finasucre (B), Groupe Sucrier (B), Iscal Sugar (B), Suez-Tractebel S.A. (B) et Total S.A. (F).
- Membre de Trilateral Commission, Insead Belgium Council (B).
- Administrateur et Trésorier de Le Musée des Enfants A.S.B.L. (B).

Exercice 2004

- Président de Fortis S.A./N.V. (B), Fortis N.V. (NL) et Compagnie Het Zoute (B).
- Administrateur de Belgacom (B), Finasucre (B), Groupe Sucrier (B), Iscal Sugar (B), Suez-Tractebel S.A. (B) et Total S.A. (F).
- Membre de Trilateral Commission, Insead Belgium Council (B).
- Administrateur et Trésorier de Le Musée des Enfants A.S.B.L. (B).

Exercice 2003

- Président de Fortis S.A./N.V. (B), Fortis N.V. (NL), Compagnie Het Zoute (B) et Compagnie Immobilière d'Hardelot S.A. (F).
- Vice-Président de Société Générale de Belgique (B).
- Administrateur de Belgacom (B), Finasucre (B), Groupe Sucrier (B), Iscal Sugar (B), Suez-Tractebel S.A. (B), Total S.A. (F) et CDC United Network (B).
- Membre de Trilateral Commission, Insead Belgium Council (B).
- Administrateur et Trésorier de Le Musée des Enfants A.S.B.L. (B).

Exercice 2002

- Président de Fortis S.A./N.V. (B), Fortis N.V. (NL), Compagnie Het Zoute (B) et Compagnie Immobilière d'Hardelot S.A. (F).
- Vice-Président de Société Générale de Belgique (B)
- Administrateur de Belgacom (B), Finasucre (B), Groupe Sucrier (B), Iscal Sugar (B), Suez-Tractebel S.A. (B) et CDC United Network (B).
- Membre de Trilateral Commission, Insead Belgium Council (B).
- Administrateur et Trésorier de Le Musée des Enfants A.S.B.L. (B).

Michel Plessis-Belair

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation du Canada (CDN), Corporation Financière Power (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Financial Capital Corporation (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 3540529 Canada Inc. (CDN), 329531 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN), 4190297 Canada Inc. (CDN) et Power Communications Inc. (CDN).
- Administrateur de Great-West Lifeco Inc. (CDN), La Great-West, compagnie d'assurances (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Inc. (CDN), GWL&A Financial Inc. (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Groupe des assurances London Life Inc. (CDN), London Life Compagnie d'assurance (CDN), La compagnie d'assurance du Canada sur la vie (CDN), Corporation financière Canada-vie (CDN), IGM Financial Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), Mackenzie Inc. (CDN), Corporation d'investissements en technologies Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Parjointco N.V. (NL), Pargesa Holding S.A. (CH), Lallemand Inc. (CDN), Université de Montréal (CDN) et Hydro-Québec (CDN).
- Dirigeant de Sagard Private Equity Partners (F), Corporation Internationale Power (CDN) et 4400003 Canada Inc. (CDN).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation du Canada (CDN), Corporation Financière Power (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Financial Capital Corporation (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 3540529 Canada Inc. (CDN), 3411893 Canada Inc. (CDN), 329531 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN), 4190297 Canada Inc. (CDN) et Power Communications Inc. (CDN).
- Administrateur de Great-West Lifeco Inc. (CDN), La Great-West, compagnie d'assurances (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Inc. (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Groupe des assurances London Life Inc. (CDN), London Life Compagnie d'assurance (CDN), La compagnie d'assurance du Canada sur la vie (CDN), Corporation financière Canada-vie (CDN), IGM Financial Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), Mackenzie Inc. (CDN), Corporation d'investissements en technologies Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Parjointco N.V. (NL), Pargesa Holding S.A. (CH), Lallemand Inc. (CDN), Université de Montréal (CDN) et Hydro-Québec (CDN).
- Dirigeant de Sagard Private Equity Partners (F) et Corporation Internationale Power (CDN).

Exercice 2004

- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation du Canada (CDN), Corporation Financière Power (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Financial Capital Corporation (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 3540529 Canada Inc. (CDN), 3411893 Canada Inc. (CDN), 329531 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN), 4190297 Canada Inc. (CDN) et Power Communications Inc. (CDN).
- Administrateur de Great-West Lifeco Inc. (CDN), La Great-West, compagnie d'assurances (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Inc. (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Groupe des assurances London Life Inc. (CDN), London Life Compagnie d'assurance (CDN), La compagnie d'assurance du Canada sur la vie (CDN), Corporation financière Canada-vie (CDN), IGM Financial Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), Mackenzie Inc. (CDN), Corporation d'investissements en technologies Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Parjointco N.V. (NL), Pargesa Holding S.A. (CH), Lallemand Inc. (CDN), Université de Montréal (CDN) et Hydro-Québec (CDN).
- Dirigeant de Sagard Private Equity Partners (F) et Corporation Internationale Power (CDN).

Exercice 2003

- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation du Canada (CDN), Corporation Financière Power (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Financial Capital Corporation (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 3540529 Canada Inc. (CDN), 3411893 Canada Inc. (CDN), 329531 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN), 4190297 Canada Inc. (CDN) et Power Communications Inc. (CDN).
- Administrateur de Great-West Lifeco Inc. (CDN), La Great-West, compagnie d'assurances (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Inc. (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Groupe des assurances London Life Inc. (CDN), London Life Compagnie d'assurance (CDN), La compagnie d'assurance du Canada sur la vie (CDN), Corporation financière Canada-vie (CDN), IGM Financial Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), Mackenzie Inc. (CDN), Corporation d'investissements en technologies Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Parjointco N.V. (NL), Pargesa Holding S.A. (CH), Lallemand Inc. (CDN), Université de Montréal (CDN) et Bell Canada International (CDN).
- Dirigeant de Sagard Private Equity Partners (F) et Corporation Internationale Power (CDN).

Exercice 2002

- Administrateur et Dirigeant de Power Corporation du Canada (CDN), Corporation Financière Power (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Financial Capital Corporation (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 3540529 Canada Inc. (CDN), 3411893 Canada Inc. (CDN), 329531 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN), 4190297 Canada Inc. (CDN) et Power Communications Inc. (CDN).
- Administrateur de Great-West Lifeco Inc. (CDN), La Great-West, compagnie d'assurances (CDN), GWL&A Financial (Canada) Inc. (CDN), GWL&A Financial (Nova Scotia) Inc. (CDN), Great-West Life & Annuity Insurance Company (CDN), Groupe des assurances London Life Inc. (CDN), London Life Compagnie d'assurance (CDN), IGM Financial Inc. (CDN), Investors Group Inc. (CDN), Mackenzie Inc. (CDN), Corporation d'investissements en technologies Power (CDN), Gesca Ltée (CDN), La Presse Ltée (CDN), Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (CDN), Power Financial Europe B.V. (NL), Parjointco N.V. (NL), Pargesa Holding S.A. (CH), Lallemand Inc. (CDN), Université de Montréal (CDN) et Bell Canada International (CDN).
- Dirigeant de Sagard Private Equity Partners (F) et Corporation Internationale Power (CDN)

Gilles Samyn

Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Vice-Président et Administrateur-Délégué de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Carpar S.A. (B), Erbe S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Frère-Bourgeois S.A. (B), Investor S.A. (B), SLP S.A. (B) et Société des Quatre Chemins S.A. (B).
- Président du Conseil d'Administration de Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Erbe Finance S.A. (L), Financière Flo S.A. (F), Finimpress S.A. (B), Groupe Flo S.A. (F), Groupe Jean Dupuis S.A. (B), Helio Charleroi Finance S.A. (B), Kermadec S.A. (L), Solvay Business School Alumni A.S.B.L. (B), Swilux S.A. (B), Transcor S.A. (B) et Unifem S.A.S. (F).
- Président, Administrateur-Délégué de Manoir de Roumont S.A. (B).
- Administrateur d'Acide Carbonique Pur S.A. (B), AOT Holding S.A. (CH), Banca Leonardo S.p.A. (I), Belgian Sky Shops S.A. (B), Cheval des Andes S.A. (Argentine), Distripar S.A. (B), Eiffage (F), Entremont Alliance S.A.S. (F), Filux S.A. (B), Gesecalux S.A. (L), Mesa S.A. (B), Société Civile Cheval Blanc (F), Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL), Swifin S.A. (L), The Polaris Center A.S.B.L. (B) et Tikehau Capital Advisors S.A.S. (F).
- Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations de RTL Group (L).
- Administrateur et Membre du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit et du Comité Stratégique et d'Investissement de Bertelsmann AG (D).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Liquidateur de Loverfin S.A. en liquidation (B).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Vice-Président et Administrateur-Délégué de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Carpar S.A. (B), Erbe S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Frère-Bourgeois S.A. (B), Investor S.A. (B), SLP S.A. (B) et Société des Quatre Chemins S.A. (B).
- Président du Conseil d'Administration de Cargefin S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Editions Dupuis S.A. (B), Erbe Finance S.A. (L), FEM (Finance et Management) S.A. (B), Finimpress S.A. (B), Groupe Jean Dupuis S.A. (B), Helio Charleroi Finance S.A. (B), Kermadec S.A. (L), Solvay Business School Alumni A.S.B.L. (B), Swilux S.A. (B) et Transcor S.A. (B).
- Administrateur de AOT Holding S.A. (CH), Acide Carbonique Pur S.A. (B), Belgian Sky Shops S.A. (B), Cheval des Andes S.A. (Argentine), Distripar S.A. (B), Filux S.A. (B), Free A.S.B.L. (B), Gesecalux S.A. (L), Mesa S.A. (B), Société Civile Cheval Blanc (F), Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL), Swifin S.A. (L), Quick S.A. (B), Taittinger (F) et The Polaris Centre A.S.B.L. (B).
- Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations de RTL Group (L).
- Administrateur et Membre du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur et Membre du Comité Stratégique, du Comité des Comptes et de la Commission des Rémunérations de Société du Louvre S.A. (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Groupe Entremont S.A.S. (F) et Imerys (F).
- Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit et du Comité Stratégique et d'Investissement de Bertelsmann AG (D).
- Membre du Directoire de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Co-Chairman de Project Sloane Ltd. (Groupe Joseph) (GB).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Liquidateur de Loverfin S.A. en liquidation (B).

Exercice 2004

- Vice-Président et Administrateur-Délégué de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Carpar S.A. (B), Erbe S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Frère-Bourgeois S.A. (B), Investor S.A. (B), SLP S.A. (B) et Société des Quatre Chemins S.A. (B).
- Président du Conseil d'Administration de Cargefin S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Editions Dupuis S.A. (B), Erbe Finance S.A. (L), FEM (Finance et Management) S.A. (B), Finimpress S.A. (B), Groupe Jean Dupuis S.A. (B), Helio Charleroi S.A. (B), Helio Charleroi Finance S.A. (B), Kermadec S.A. (L), Swilux S.A. (B) et Transcor S.A. (B).
- Administrateur d'Acide Carbonique Pur S.A. (B), Belgian Sky Shops S.A. (B), Cheval des Andes S.A. (Argentine), Distripar S.A. (B), Filux S.A. (B), Free A.S.B.L. (B), Gesecalux S.A. (L), GIB S.A. (B), Mesa S.A. (B), Société Civile Cheval Blanc (F), Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL), Swifin S.A. (L), Quick S.A. (B) et Taittinger (F).

- Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations de RTL Group (L).
- Administrateur et Membre du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Administrateur et Membre du Comité Stratégique, du Comité des Comptes et de la Commission des Rémunérations de Société du Louvre S.A. (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Groupe Entremont S.A.S. (F) et Imerys (F).
- Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit et du Comité Stratégique et d'Investissement de Bertelsmann AG (D).
- Membre du Directoire de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Membre du Comité Consultatif de Viventures S.A. (F).
- Co-Chairman de Project Sloane Ltd. (Groupe Joseph) (GB).
- Vice-Président des Hôpitaux Saint-Joseph – Sainte-Thérèse et IMTR A.S.B.L. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Liquidateur de Loverfin S.A. en liquidation (B).

Exercice 2003

- Vice-Président et Administrateur-Délégué de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Carpar S.A. (B), Erbe S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Frère-Bourgeois S.A. (B), Investor S.A. (B), SLP S.A. (B) et Société des Quatre Chemins S.A. (B).
- Président du Conseil d'Administration de Cargefin S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Editions Dupuis S.A. (B), Erbe Finance S.A. (L), FEM (Finance et Management) S.A. (B), Finimpress S.A. (B), Groupe Jean Dupuis S.A. (B), Helio Charleroi S.A. (B), Helio Charleroi Finance S.A. (B), Kermadec S.A. (L), Swilux S.A. (B) et Transcor S.A. (B).
- Administrateur d'Acide Carbonique Pur S.A. (B), Belgian Sky Shops S.A. (B), Cheval des Andes S.A. (Argentine), Distripar S.A. (B), FEM (Finance et Management) S.A. (B), Filux S.A. (B), Fomento de Construcciones y Contratas (ES), Free A.S.B.L. (B), Gesecalux S.A. (L), GIB S.A. (B), Loverfin S.A. (B), Mesa S.A. (B), PetroFina S.A. (B), Société Civile Cheval Blanc (F), Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL), Swifin S.A. (L), Swilux S.A. (B), Quick S.A. (B) et Taittinger (F).
- Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations de RTL Group (L).
- Administrateur et Membre du Comité Stratégique, du Comité des Comptes et de la Commission des Rémunérations de Société du Louvre S.A. (F).
- Administrateur et Membre du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Membre du Conseil de Surveillance de Groupe Entremont S.A.S. (F) et Imerys (F).
- Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit et du Comité Stratégique et d'Investissement de Bertelsmann AG (D).
- Membre du Directoire de Groupe Taittinger S.A. (F).
- Membre du Comité Consultatif de Viventures S.A. (F).
- Membre du Comité d'Administration de la zone Hainaut-Brabant Wallon de Fortis Banque S.A. (B).
- Co-Chairman de Project Sloane Ltd. (Groupe Joseph) (GB).
- Vice-Président des Hôpitaux Saint-Joseph – Sainte-Thérèse et IMTR A.S.B.L. (B).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).
- Liquidateur de Loverfin S.A. (en liquidation) (B).

Exercice 2002

- Vice-Président et Administrateur-Délégué de Compagnie Nationale à Portefeuille S.A. (B).
- Administrateur-Délégué de Carpar S.A. (B), Erbe S.A. (B), Europart S.A. (B), Fibelpar S.A. (B), Financière de la Sambre S.A. (B), Fingen S.A. (B), Frère-Bourgeois S.A. (B), Investor S.A. (B), SLP S.A. (B) et Société des Quatre Chemins S.A. (B).
- Président du Conseil d'Administration de Cargefin S.A. (B), Carsport S.A. (B), Centre de Coordination de Charleroi S.A. (B), Editions Dupuis S.A. (B), Erbe Finance S.A. (L), FEM (Finance et Management) S.A. (B), Finimpress S.A. (B) en tant que représentant de Société des Quatre Chemins S.A., Groupe Jean Dupuis S.A. (B), Helio Car S.A. (B), Helio Charleroi S.A. (B), Helio Charleroi Finance S.A. (B), Interwaffles S.A. (B), Kermadec S.A. (L), Orilux S.A. (B), Palais du Vin S.A. (B), Swilux S.A. (B), Transcor S.A. (B) et Transcor Energy S.A. (B).
- Administrateur d'Acide Carbonique Pur S.A. (B), Belgian Sky Shops S.A. (B), B.S.S. Investments S.A. (B), Carsport S.A. (B), Château Rieussec S.A. (F), Cheval des Andes S.A. (Argentine), Clos du Renard S.A. (B), Distripar S.A. (B), FEM (Finance et Management) S.A. (B), Filux S.A. (B), Fomento de Construcciones y Contratas (ES), Free A.S.B.L. (B), Gesecalux S.A. (L), GIB S.A. (B), Loverfin S.A. (B), Mesa S.A. (B), PetroFina S.A. (B), Quick S.A. (B), Raspail Investissements S.A. (F), Société Civile Cheval Blanc (F), Stichting Administratiekantoor Frère-Bourgeois (NL), Swifin S.A. (L), Swilux S.A. (B), Taittinger (F) et Vanparys Chocolatier S.A. (B).
- Administrateur et Membre du Comité des Nominations et des Rémunérations de RTL Group (L).
- Administrateur et Membre du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations de Pargesa Holding S.A. (CH).
- Membre du Conseil de Surveillance de Groupe Entremont S.A.S. (F) et Imerys (F).
- Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit et du Comité Stratégique et d'Investissement de Bertelsmann AG (D).
- Membre du Comité Consultatif de Viventures S.A. (F).
- Membre du Comité d'Administration de la zone Hainaut-Brabant Wallon de Fortis Banque S.A. (B).
- Co-Chairman de Project Sloane Ltd. (Groupe Joseph) (GB).
- Vice-Président des Hôpitaux Saint-Joseph – Sainte-Thérèse et IMTR A.S.B.L. (B).
- Directeur d'AOT N.V. (NL).
- Commissaire d'Agescas Nederland N.V. (NL), Frère-Bourgeois Holding B.V. (NL) et Parjointco N.V. (NL).

Amaury de Seze
Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Président de Financière P.A.I. (F), Financière PAI partners (F), PAI partners (F) et PAI partners UK (GB).
- Administrateur d'Eiffage (F), Erbe S.A. (B), Gepeco S.A. (B), Groupe Industriel Marcel Dassault S.A. (F), Novalis S.A.S. (F), Novasaur S.A.S. (F), PAI Europe III General Partner Ltd. (GG), PAI Europe IV General Partner NC (GG), Pargesa Holding S.A. (CH), Power Corporation du Canada (CDN), Saeco (I) et Vivarte S.A. (F).
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Carrefour S.A. (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye S.C.A. (F) et Publicis S.A. (F).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Président de Financière P.A.I. (F), Financière PAI partners (F), PAI partners (F) et PAI partners UK (GB).
- Administrateur d'Eiffage (F), Erbe S.A. (B), Gepeco S.A. (B), Groupe Industriel Marcel Dassault S.A. (F), Novalis S.A.S. (F), Novasaur S.A.S. (F), PAI Europe III General Partner Ltd. (GG), PAI Europe IV General Partner NC (GG), Pargesa Holding S.A. (CH), Power Corporation du Canada (CDN), Saeco (I) et Vivarte S.A. (F).
- Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye S.C.A. (F), Publicis S.A. (F) et Carrefour S.A. (F).

Exercice 2004

- Président de Cobepa S.A. (B), Financière P.A.I. (F), Financière PAI partners (F), PAI partners (F) et PAI partners UK (GB).
- Administrateur d'Eiffage (F), Erbe S.A. (B), Gepeco S.A. (B), Groupe Industriel Marcel Dassault S.A. (F), Novalis S.A.S. (F), PAI Europe III General Partner Ltd. (GG), Pargesa Holding S.A. (CH), Power Corporation du Canada (CDN) et Saeco (I).
- Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye S.C.A. (F) et Publicis S.A. (F).
- Représentant de NHG S.A.S. (F).

Exercice 2003

- Président de Cobepa S.A. (B), P.A.I. management (F), Financière P.A.I. (F), PAI partners (F) et PAI management UK (GB).
- Administrateur d'Eiffage (F), Erbe S.A. (B), Gepeco S.A. (B), GIB S.A. (B), Groupe Industriel Marcel Dassault S.A. (F), NHG S.A.S. (F), Novalis S.A.S. (F), PAI Europe III General Partner Ltd. (GG), Pargesa Holding S.A. (CH), Power Corporation du Canada (CDN), Sagal S.A.S. (F), UGC S.A. (F) et United Biscuits Ltd. (UK).
- Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye S.C.A. (F) et Publicis S.A. (F).

Exercice 2002

- Président de Cobepa S.A. (B), P.A.I. management (F) et Financière P.A.I. (F).
- Administrateur de Coparex International (F), Eiffage (F), Erbe S.A. (B), Gepeco S.A. (B), GIB S.A. (B), Groupe Industriel Marcel Dassault S.A. (F), IMS S.A. (F), NHG S.A.S. (F), Pargesa Holding S.A. (CH), Power Corporation du Canada (CDN), Sagal (F), UGC S.A. (F) et United Biscuits Ltd. (GB).
- Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye S.C.A. (F) et Publicis S.A. (F).

Jean Stéphane
Administrateur

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Président du Conseil d'Administration de Besix S.A. (B).
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de Henogen S.A. (B).
- Administrateur d'IBA (B), Fortis Banque S.A. (B), Nanocyl S.A. (B), Aseptic Technologies (B) et GlaxoSmithKline Biologicals (B).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Administrateur d'Asceptic Technologies (B), Fortis Banque S.A. (B), IBA (B), Nanocyl S.A. (B) et GlaxoSmithKline Biologicals (B).
- Président du Conseil d'Administration de Besix S.A. (B) et Henogen S.A. (B).

Exercice 2004

- Administrateur de Fortis Banque S.A. (B), IBA (B), Nanocyl S.A. (B) et GlaxoSmithKline Biologicals (B).
- Président du Conseil d'Administration de Besix S.A. (B) et Henogen S.A. (B).

Exercice 2003

- Administrateur de Fortis Banque S.A. (B), IBA (B), Société Belge des Bétons (B), Nanocyl S.A. (B) et GlaxoSmithKline Biologicals (B).
- Président du Conseil d'Administration de Henogen S.A. (B).

Exercice 2002

- Administrateur de Fortis Banque S.A. (B), IBA (B), Société Belge des Bétons (B), Nanocyl S.A. (B) et GlaxoSmithKline Biologicals (B).
- Président du Conseil d'Administration de Henogen S.A. (B).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères en 2006

- Senior Vice-Président, Finance de Power Corporation du Canada (CDN) et Power Financial Corporation (CDN).
- Vice-Président de 152245 Canada Inc. (CDN), Gelprim Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), Power Communications Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Corporation International (CDN), Power Financial Capital Corporation (CDN), 3411893 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN), 3249531 Canada Inc. (CDN), 4190297 Canada Inc. (CDN) et 4400003 Canada Inc. (CDN).
- Administrateur de Power Financial Europe B.V. (NL) et Power Pacific Equities Limited (CDN).
- Président de 3121011 Canada Inc. (CDN).

Liste des activités et autres mandats exercés dans des sociétés belges et étrangères de 2002 à 2005

Exercice 2005

- Dirigeant (Senior Vice-Président, Finance) de Power Corporation du Canada (CDN) et Power Financial Corporation of Canada (CDN).
- Dirigeant (Vice-Président) de Power Financial Capital Corporation (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), Power Corporation International (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Communications Inc. (CDN) et 3411893 Canada Inc. (CDN).
- Administrateur Dirigeant (Président) de 3121011 Canada Inc. (CDN).
- Administrateur Dirigeant (Vice-Président) de 3439453 Canada Inc. (CDN), Power Pacific Equities Limited, 3249531 Canada Inc. (CDN) et 4190297 Canada Inc. (CDN).
- Administrateur de Power Financial Europe B.V. (NL) et 3411893 Canada Inc. (CDN).

Exercice 2004

- Dirigeant (Senior Vice-Président, Finance) de Power Corporation du Canada (CDN) et Power Financial Corporation (CDN).
- Dirigeant (Vice-Président) de Power Financial Capital Corporation (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), Power Corporation International (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN), Power Communications Inc. (CDN) et 3411893 Canada Inc. (CDN).
- Administrateur Dirigeant (Président) de 3121011 Canada Inc. (CDN).
- Administrateur Dirigeant (Vice-Président) de 3411893 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN) et Power Pacific Equities Limited (CDN).
- Administrateur de Power Financial Europe B.V. (NL) et 3411893 Canada Inc. (CDN).

Exercice 2003

- Dirigeant (Senior Vice-Président, Finance) de Power Corporation du Canada (CDN) et Power Financial Corporation (CDN).
- Dirigeant (Vice-Président) de Power Financial Capital Corporation (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), Power Corporation International (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN) et Power Communications Inc. (CDN).
- Administrateur Dirigeant (Président) de 3121011 Canada Inc. (CDN).
- Administrateur Dirigeant (Vice-Président) de 3411893 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN) et Power Pacific Equities Limited (CDN).
- Administrateur de Power Financial Europe B.V. (NL) et 3411893 Canada Inc. (CDN).
- Dirigeant (Président et Secrétaire) de 3121011 Canada Inc. (CDN).

Exercice 2002

- Dirigeant (Senior Vice-Président, Finance) de Power Corporation du Canada (CDN) et Power Financial Corporation (CDN).
- Dirigeant (Vice-Président) de Power Financial Capital Corporation (CDN), 171263 Canada Inc. (CDN), 152245 Canada Inc. (CDN), 2795957 Canada Inc. (CDN), Power Corporation International (CDN), Gelprim Inc. (CDN), Jolliet Energy Resources Inc. (CDN) et Power Communications Inc. (CDN).
- Administrateur Dirigeant (Vice-Président) de 3411893 Canada Inc. (CDN), 3439453 Canada Inc. (CDN) et Power Pacific Equities Limited (CDN).
- Administrateur de Power Financial Europe B.V. (NL) et 3411893 Canada Inc. (CDN).

Glossaire

Le glossaire ne reprend que les termes non définis par les IFRS spécifiques aux données financières de GBL. Pour les termes relatifs aux données financières des participations, reprises de la page 14 à la page 35, le lecteur du rapport annuel de GBL doit se référer aux définitions propres de chaque société qui sont reprises dans leur rapport annuel et sur leur site Internet.

Actif net ajusté	<p>L'Actif net ajusté de l'action GBL est une référence conventionnelle obtenue en ajoutant au Cash net du groupe les participations constituant des immobilisations financières valorisées selon les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• le cours de bourse pour les sociétés cotées ;• la quote-part dans les fonds propres pour les sociétés non cotées et mises en équivalence ;• la valeur comptable pour les sociétés non cotées et non consolidées et non mises en équivalence. <p>L'actif net ajusté tient compte de l'exercice de warrants et d'options lorsque ces derniers sont "in the money", c'est-à-dire lorsque le cours de bourse est supérieur au prix d'exercice. Cependant, en application du principe de prudence, si la valeur de réalisation de la participation est connue et est inférieure à la valeur de référence, la participation est évaluée sur base de la valeur de réalisation.</p> <p>L'actif net ajusté ne tient pas compte d'un éventuel différentiel de valorisation induit par l'exercice d'un pouvoir de contrôle par GBL sur ses participations.</p>	
Analyse économique du résultat	<p>les tableaux repris dans cette analyse ont pour objectif de permettre de mieux visualiser les différents éléments constitutifs du résultat consolidé de GBL établi en respect des IFRS :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les cash earnings représentent les recettes cash issues des dividendes des participations et de la gestion de la trésorerie nette, déduction faite des frais généraux et des impôts.• Les éléments de mark to market et autres non cash traduisent les variations des justes valeurs d'instruments financiers actifs et passifs (autres que les participations disponibles à la vente qui sont réévaluées par capitaux propres) de GBL. Ces variations ne sont pas réalisées et n'influencent donc pas la position de trésorerie du groupe.• La colonne relative aux entreprises associées comprend la quote-part de GBL dans leur résultat et tout dividende privilégié.• Les éliminations et plus-values reprennent les annulations des dividendes perçus des entreprises associées ainsi que le résultat sur cessions et dépréciations d'actifs non courants constaté par les sociétés consolidées.	
Capitalisation boursière (valeur boursière)	est la valeur d'une société calculée sur base du cours de bourse de son action obtenue en multipliant le cours de bourse par le nombre d'actions et ORA existantes.	
Cash net	le Cash net repris dans l'Actif net ajusté inclut l'ensemble des actifs courants et passifs courants et non courants de GBL auquel sont ajoutées les actions propres. Les éléments du Cash net sont valorisés à leur juste valeur. Les actions propres sont valorisées au cours de bourse ou au prix d'exercice des instruments financiers qu'elles couvrent (par exemple stock options), si ces derniers sont "in the money".	
Cours moyen annuel	est égal à la moyenne arithmétique des cours de clôture journaliers de l'année de référence.	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (calcul de base)	correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, déduction faite des actions propres, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (calcul dilué)	s'obtient en ajoutant au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires les actions potentielles. Dans le cas présent, les actions potentielles correspondent à des options d'achat accordées par le groupe.	
Participation du groupe en capital (%)	est le pourcentage détenu directement et indirectement via les sociétés intermédiaires consolidées, calculé sur base du nombre d'actions émises au 31 décembre.	
Résultat	s'entend hors intérêts des tiers et avant dotation aux réserves immunisées ou prélèvement sur celles-ci.	
Return annuel brut	est calculé sur base du cours de bourse en tenant compte du dividende brut encaissé	$\text{Il est égal au } \frac{\text{Dividende brut encaissé} + \text{variation du cours de bourse du 1er janvier au 31 décembre}}{\text{Cours de bourse au 1er janvier}}$
Strip VVPR	présenté en même temps que le coupon correspondant de l'action, le strip VVPR donne droit au taux de précompte mobilier réduit de 15 % au lieu du précompte mobilier normal de 25 %.	
Vélocité sur flottant (%)	est le rapport entre le nombre de titres traités en bourse sur un exercice et le flottant au 1er janvier de cet exercice.	

Pour plus d'informations

Groupe Bruxelles Lambert
Avenue Marnix 24 – B-1000 Bruxelles
RPM : Bruxelles
TVA : BE 0407 040 209
ING : 310-0065552-66
Site Internet : <http://www.gbl.be>

Pour obtenir des renseignements sur GBL, veuillez vous adresser à :
Carine Dumasy – Tél. : 32-2-289.17.17 – Fax : 32-2-289.17.37
e-mail : cdumasy@gbl.be

Deze jaarverslag is ook verkrijgbaar in het Nederlands
This annual report is also available in English

Design et réalisation : Landmarks, Bruxelles
Photographies : Gare d'Avignon - Christophe Grilhé, © Raf Beckers/Electrabel - Site de Lanaken (Belgique), Dominique Lecuire/Imerys - Usine de kaolin pour papier de Ploemeur (Bretagne - France), Total/JD. Lamy, Studio Photo Pernod Ricard (M-A Desanges)
Imprimé en Belgique par Dereume

www.gbl.be